



BILAN D'ACTIVITÉ des missions locales



Ce bilan est dédié à la mémoire de Bertrand Schwartz, premier Délégué interministériel à l'insertion des jeunes, disparu le 30 juillet 2016.

SOMMAIRE

Le mot du Délégué ministériel aux missions locales	4
L'essentiel du réseau des missions locales en 2016	7
Méthodologie de recueil des données 2016	10

1 L'activité d'insertion professionnelle des jeunes P. 11	2 Les jeunes en demande d'insertion P. 19	3 Le contrat d'insertion dans la vie sociale P. 23
4 Les emplois d'avenir P. 27	5 La Garantie jeunes P. 33	6 Le partenariat renforcé avec Pôle emploi P. 39
7 Organisation territoriale et activité P. 43	8 Les ressources humaines P. 49	9 Le financement des missions locales P. 55
10 La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) P. 73	Annexe 1 : Enquête sur l'offre de service des missions locales en 2016 P. 81	Annexe 2 : Chiffres clés nationaux et régionaux P. 113

Index des tableaux	79
--------------------	----

LE MOT DU DÉLÉGUÉ MINISTÉRIEL AUX MISSIONS LOCALES, Jean-Marc Seijo-Lopez

2016, une année charnière pour les missions locales

Ce bilan rend compte d'une année charnière dans l'histoire du réseau des missions locales.

2016, c'est tout d'abord l'année de pleine mise en œuvre d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs entre l'État et les missions locales. Cette CPO s'inscrit dans une logique de cadre unique de parcours d'accompagnement contractualisé des jeunes. Elle s'appuie sur les enseignements de programmes d'accompagnement nationaux (TRACE puis CIVIS), comme locaux mis en œuvre par les missions locales depuis une vingtaine d'années. Elle réaffirme la nécessité de construire un projet de territoire pour aller à la rencontre de tous les jeunes sans emploi et hors du système scolaire.

C'est ensuite la traduction législative de ce cadre unique avec la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels. Elle réaffirme le droit à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie et généralise l'expérimentation de la Garantie jeunes menée avec succès par les missions locales depuis fin 2013.

C'est également l'entrée en application de la loi NOTRe avec de nouvelles régions que la loi a confortées dans leur fonction d'acteur de la formation professionnelle aux côtés de l'État. C'est un nouveau contexte appréhendé par les missions locales dans le cadre de leur projet territorial comme pour les animations régionales amenées à se regrouper à l'échelle de ces Régions nouvelles. La présentation, pour la première fois dans ce bilan d'activité, des chiffres clés régionaux témoigne de l'importance de ce cadre d'animation des politiques publiques en faveur des jeunes.

C'est enfin une nouvelle gouvernance du réseau avec la parution du décret de création du Délégué ministériel aux missions locales en octobre 2016 chargé notamment :

- de définir et mettre en œuvre le programme national d'animation et d'évaluation du réseau des missions locales, après approbation des présidents des associations œuvrant pour l'animation des missions locales au niveau régional réunis en conférence,
- de réunir, au moins une fois par an, les représentants au niveau national des financeurs des missions locales,
- d'assurer le pilotage stratégique du système d'information des missions locales,
- d'élaborer le bilan annuel d'activité du réseau des missions locales en lien avec l'Union nationale des missions locales.

Le Délégué ministériel aux missions locales assure également un appui auprès du Secrétariat Général du nouveau Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), au travers plus particulièrement de l'animation de la commission de l'insertion des jeunes. Ce Conseil d'orientation prend la suite du Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse (CNEPJ), du Conseil national de la jeunesse (CNJ) et du Conseil national des missions locales (CNML).

2016, c'est encore et toujours pour l'ensemble des missions locales la volonté de décliner une offre de services globale qui prend en compte tous les aspects de la vie du jeune en matière d'emploi, de formation, de santé, de logement, de mobilité, de citoyenneté... Une offre de services qui nécessite de renforcer la construction et l'animation de partenariats tant avec les institutions qu'avec les acteurs du monde associatif et du monde économique.

2016, ce fut aussi, et je tiens à saluer sa mémoire, l'année de la disparition de l'initiateur des missions locales Bertrand Schwarz qui nous a quitté le 30 juillet 2016.

Jean-Marc Seijo-Lopez,
Délégué ministériel aux missions locales



Remerciements aux directeurs des missions locales et aux services des directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DIRECCTE), qui ont permis le recueil de ces informations.

Les données du bilan sont extraites du système d'information des missions locales i-milo mis en place depuis 2015. Les données relatives à l'insertion professionnelle des jeunes, renseignées quotidiennement par les conseillers, ont été traitées par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social) en étroite collaboration avec le DMML. Les données relatives aux structures, renseignées annuellement via le portail ICARE (Information collectée sur l'activité du réseau) ont été traitées par le DMML. Les données régionales sont classées en fonction des nouvelles régions la loi NOTRe ayant effet au 1^{er} janvier 2016.

Comité de rédaction

DMML – Jean-Marc Seijo-Lopez, Délégué ministériel aux missions locales

Amaria Sekouri : pilotage, coordination et rédaction

Vincent Bosc : recueil, coordination – traitement des données et analyse financière

Nathalie Plasse : communication

Adrien Coquelin : présentation des données, tableaux et coordination avec l'agence DESK

Adam Haidar-Vela : stagiaire démographe

Contributeurs

Karine Brard-Guillet – Samantha David – Rose Mazeas – Sylvie Pussey – Marie-Josèphe de Redon – Frantz Siboly

DARES : Clément Cohen et Solène Hilary

Agence DESK : Maquettage

**Délégué ministériel aux missions locales
DMML**

Adresse postale : 14, Avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP

Adresse bureaux : 18, Place des 5 Martyrs du Lycée Buffon – 75015 Paris

Mail : dmml.ledelegueministeriel@sg.social.gouv.fr

www : travail-emploi.gouv.fr/dmml

Tél : 01 44 38 34 96



@DMML_gouv

L'ESSENTIEL DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES EN 2016



1 370 000
jeunes en contact

1 181 000 jeunes
reçus en entretien

427 000 jeunes
en premier accueil

549 000 jeunes
entrés en situation
professionnelle

737 000 jeunes
en demande d'insertion

83 000 jeunes entrés en Civis

93 000 jeunes sortis de Civis
en emploi ou en formation

54 000 entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes

142 000 jeunes entrés en délégation
de PPAE en partenariat avec Pôle emploi

442
missions
locales

6 924
lieux d'accueil

13 501
professionnels
de l'insertion
des jeunes



566 000
entrées en emploi
dont **37 000** contrats en alternance



15 000
retours en formation
initiale



250 000
entrées en formation



141 000
immersions en entreprise



651,5 M€
de financement

49 % État

37,5 % collectivités
territoriales

13,5 % autres

L'ESSENTIEL DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES EN 2016

**1,37 million
de jeunes
en contact**

Les 13 501 professionnels des 442 missions locales animent un réseau dans lequel 1 370 000 jeunes sont en contact au moins une fois dans l'année.

Le nombre de jeunes en contact diminue pour la première fois depuis 5 ans après avoir dépassé 1,4 million jeunes entre 2012 et 2015. Cette diminution qui s'est amorcée en 2015 touche surtout les jeunes en premier accueil, soit 427 000 en 2016 contre 462 000 en 2015. Le nombre d'entretiens individuels se maintient par rapport à 2015. Enfin, on constate une augmentation significative de la participation des jeunes aux ateliers collectifs (+ 42 %) organisés par les missions locales.

**566 000 entrées
en emploi dont 74 %
en CDI ou CDD**

566 000 contrats sont signés en 2016 par les jeunes : 74 % sont des embauches en emplois classiques (CDI, CDD, intérim et contrats saisonniers), 19 % concernent des emplois aidés (emplois d'avenir, CUI-CAE, IAE) et 7 % des contrats en alternance.

**1 000 conseillers
référents
entreprise**

Les missions locales ont mené des actions régulières avec 175 000 entreprises. Le nombre de collaborateurs dédiés à « la relation avec les entreprises » se développe avec 1 087 « référents entreprises ». De même, les possibilités pour les jeunes de réaliser des immersions en entreprise augmentent.

**141 000 immersions
en entreprises**

En 2016, 141 000 immersions en entreprises sont réalisées (+ 13 %) essentiellement pour des jeunes très éloignés de l'emploi notamment ceux qui bénéficient de la Garantie jeunes. Par ailleurs, 78 % des missions locales animent un réseau de parrainage de 8 283 parrains constitué de bénévoles, salariés d'entreprise et retraités.

**14 000 jeunes
sont retournés
en formation initiale**

L'accompagnement proposé par les missions locales permet en 2016 à 14 000 jeunes de retourner en formation initiale.

**49 % des jeunes ont
un niveau inférieur
ou égal au CAP/BEP**

Le profil type des jeunes en premier accueil en 2016 est le suivant : il est âgé de 18 à 22 ans (57 %), d'un niveau d'étude inférieur ou égal à la détention d'un diplôme de type CAP-BEP (49 %), de nationalité française (89 %), célibataire (90 %), hébergé chez ses parents (59 %), habitant hors quartier prioritaire de la ville ou zone rurale (73 %). 59 % des jeunes accueillis n'ont pas le baccalauréat. 41 % ont le bac et au moins un niveau bac +2. On observe quasiment autant d'hommes (51 %) que de femmes (49 %) chez les jeunes accueillis pour la première fois au sein des missions locales. Cependant, il est à noter une majorité d'hommes chez les 16-18 ans (57 %) et une majorité de femmes chez les 22-26 ans (53 %).

**2016 : dernière année
d'expérimentation
avant la généralisation
la Garantie jeunes**

La Garantie jeunes se déploie en 2016 sur 91 départements avec 54 000 entrées contre 34 246 en 2015.

Fin 2016, 81 % des missions locales sont engagées dans l'expérimentation et près de 1 200 conseillers sont dédiés à cet accompagnement de 12 mois. On compte au 31/12/2016 51 436 jeunes accompagnés.

**CIVIS : fin
du programme**

En 2016, 83 301 jeunes sont entrés en CIVIS pour la première fois dont 46 303 en CIVIS renforcé. Pour les 161 160 jeunes en fin de contrat d'insertion à la vie sociale (CIVIS), 17 % ont accédé à un emploi durable, 25 % à un emploi de moins de six mois et 16 % à une formation. Au total 58 % de jeunes sortis du CIVIS en 2016 ont pu accéder à un emploi ou à une formation.

**Emplois d'avenir :
105 156 jeunes
en emplois d'avenir
à fin 2016**

105 156 jeunes sont en emploi d'avenir en décembre 2016 et 72 309 contrats ont été prescrits sur l'année 2016. Le nombre de contrats renouvelés diminue : 26 515 en 2015 et 24 173 en 2016.

79 % des jeunes recrutés en EAV depuis le début du dispositif en 2012 n'ont pas le baccalauréat.

**Le partenariat
avec Pôle emploi**

L'accord de partenariat signé avec Pôle emploi en 2015 pour une durée de 3 ans a pour objet de dynamiser et de structurer la coopération dans un principe de concertation et de complémentarité d'action. En 2016, 141 731 jeunes demandeurs d'emploi sont entrés en délégation de PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) au sein des missions locales.

**2016, année
de l'appropriation
d'i-milo**

L'année 2016 a été consacrée à l'appropriation d'i-milo par les missions locales. Un plan de progrès a été réalisé sur le premier semestre pour améliorer l'accès au décisionnel et l'accompagnement du réseau.

71 % des missions locales ont bénéficié d'une initiation ou d'une formation au décisionnel i-milo principalement mise en œuvre par l'assistant technique régional ou la société Similo.

**442 missions locales
et 6 924 lieux
d'accueil**

Fin décembre 2016, le réseau est constitué de 442 missions locales et 6 924 lieux d'accueil. Le maillage territorial est conséquent, les missions locales couvrant la quasi-totalité des communes de France avec en moyenne 83 communes couvertes par mission locale.

**13 501 professionnels
au service de
l'insertion sociale
et professionnelle**

13 501 professionnels travaillent en 2016 dans le réseau dont 13 066 sont salariés et 435 mis à disposition, détachés ou affectés. La grande majorité (70 %) des structures est composée d'une équipe de 10 à 30 personnes en équivalent temps plein. 80,6 % des salariés sont en CDI et près de 74 % des professionnels du réseau exercent un emploi repère de la filière insertion sociale et professionnelle.

**Une progression
du financement
de l'État porté par
la montée en charge
de la Garantie jeunes**

Le réseau bénéficie en 2016 de 651,5 millions d'euros de financement, en quasi-totalité public : 445,2 millions pour l'activité principale, 206,4 millions pour les activités spécifiques (dont la Garantie jeunes). Auxquels il faut ajouter 10,6 millions de fonds gérés pour le compte d'autrui. 48,9 % du financement du réseau (hors Fonds gérés pour le compte d'autrui) est apporté par l'état et 37,5 % par les collectivités territoriales (15,7 % pour les régions, 4 % pour les départements et 17,8 % pour les communes et EPCI). Les autres financeurs sont le FSE à hauteur de 4,5 % et les partenaires sociaux et autres organismes privés ou publics à hauteur de 9,2 %. Ce financement progresse (+ 1,7 %) en 2016 en raison de la forte augmentation des crédits de l'État (+ 8 %) portés par la montée en charge de la Garantie jeunes (budget multiplié par trois).

MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNÉES 2016

Données relatives à l'insertion professionnelle des jeunes

Les données relatives à l'insertion professionnelle des jeunes pour 2016, renseignées quotidiennement par les conseillers, ont été extraites d'i-milo et traitées par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social) en collaboration avec le DMML. L'objectif est d'assurer une continuité dans les définitions des principaux indicateurs d'observation de l'activité du réseau.

Les données ont été extraites pour l'année 2016 au 31 mars de l'année n+1, permettant ainsi de tenir compte de rétro-saisies effectuées par les conseillers, contrairement aux données 2015 qui avaient été extraites au 31 août 2016 pour tenir compte de l'appropriation des systèmes d'informations par les conseillers suite à la bascule i-milo en 2015.

Conformément à la Charte nationale de recueil de données d'i-milo, seuls les dossiers « justifiés, complets et archivés » ont été comptabilisés, les dossiers « partiels » ou « fiches d'inscription » ont été exclus du champ de l'étude comme les dossiers « brouillon » ou « fiches d'inscription » des études réalisées auparavant dans Parcours 3.

Les entrées en situations professionnelles de l'année ne concernent que les jeunes reçus en entretien individuel, collectif ou atelier dans l'année et les entrées postérieures au premier accueil du jeune.

Les données relatives aux emplois d'avenir et à la garantie jeunes sont extraites du système d'information de l'ASP (Agence de service de paiements) de NOE et d'i-milo. Elles ont été traitées par la DGEFP (Mission du Pilotage et de la performance). Les données relatives aux entrées en délégation de PPAE sont extraites du système d'information de Pôle emploi et traitées par la DGEFP (Mission du Pilotage et de la performance).

Données relatives aux structures

Chaque année, au cours du 1^{er} semestre, chaque mission locale est tenue de renseigner son compte-rendu d'activité ICARE (Information Collectée sur l'Activité du Réseau) relatif à l'organisation, l'activité, le bilan des ressources humaines et le bilan financier de l'année précédente. Chaque compte-rendu fait l'objet d'un contrôle de conformité avant clôture par la DIRECCTE de la région dont dépend la mission locale.

ICARE a été intégré début 2016 au nouveau système d'information des missions locales sous la forme d'un portail dédié. Au 16 octobre 2017, date d'export des données, sur les 442 missions locales en activité au 31 décembre 2016, 438 missions locales avaient clôturé leur compte-rendu d'activité et les DIRECCTE en avaient validé 419. Quatre missions locales n'avaient pas encore tenu leur Assemblée générale. Pour deux d'entre-elles (Cayenne et Espace Sud Martinique), les données non clôturées ont pu être récoltées et intégrées. Pour les deux autres (Bastia et Chartres), les données du prévisionnel 2016 ont été reprises afin de permettre une agrégation nationale la plus fidèle possible aux financements du réseau en 2016.

Les données ont été retraitées par le DMML quand les conventions nationales n'étaient pas correctement affectées. En effet, avant chaque campagne ICARE, une liste des conventions nationales nécessitant une observation particulière (CPO, Accompagnement Garantie jeunes...) est déterminée avec la DGEFP et intégrée à ICARE.

Les tableaux de financement des missions locales sont constitués d'agrégation des éléments extraits des remontées ICARE des structures auprès du CNML entre 2010 et 2015.

Une distinction est faite, pour chaque financeur, entre les financements pour activité principale (FAP) et les financements pour activité spécifique (FAS).

Les FAP correspondent à des financements de fonctionnement récurrents alors que les FAS correspondent à des financements sur projet et peuvent n'être que ponctuels.

Chaque année, une affectation « principale » ou « spécifique » des principales conventions nationales est effectuée dans Icare, à charge aux missions locales d'affecter leurs conventions locales en fonction de ce principe.

Les contributions volontaires en nature (mise à disposition de locaux, de personnels...) ont été intégrées au financement pour activité principale.

1.

L'ACTIVITÉ D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

- **Moins de jeunes en premier accueil mais une augmentation des ateliers collectifs qui se poursuit** 13
- **Une majorité de 18-22 ans chez les jeunes en premier accueil** 13
- **Des hommes plus jeunes et moins diplômés que les femmes** 15
- **Une augmentation du nombre de contrats de travail signés en 2016** 16
- **Des entrées en situation plus favorables ou à l'identique par rapport à 2015** 16

En 2016, le nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans accueillis pour la première fois dans les missions locales est de 427 000 jeunes, soit un chiffre en diminution de 9 % par rapport à 2015.

On note que le volume des jeunes en premier accueil en 2016 est l'un des plus faibles depuis 9 ans.

Si l'on compare ce chiffre à celui de l'année 2013 (534 000 jeunes), le réseau des missions locales enregistre une diminution d'au moins 100 000 jeunes. Une vérification sera faite en 2017 pour évaluer si cette tendance à la décrue des premiers accueils confirmée. Si tel est le cas, le DMML en lien avec la DARES proposera de mener une étude ciblée sur ce sujet.

Le volume des jeunes en contact en 2016 (1 370 000) est en légère diminution par rapport à 2015 (1 404 000), même si ce chiffre reste relativement stable depuis 2012.

On observe une poursuite de l'augmentation du nombre d'actions collectives « Atelier », qui évolue de 1 173 000 en 2015 à 1 668 000 en 2016 (Pour rappel, en 2015 on enregistrait 575 000 actions).

Tableau 1 : Accueil des jeunes dans les missions locales entre 2007 et 2016

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entretiens individuels	3 578 000	3 674 000	3 885 000	3 924 000	4 073 000	4 240 000	4 379 000	4 550 000	4 507 000	4 485 000
Jeunes en contact	1 130 000	1 213 000	1 323 000	1 365 000	1 385 000	1 446 000	1 428 000	1 446 000	1 404 000	1 370 000
Jeunes reçus en entretien	1 005 000	1 021 000	1 098 000	1 137 000	1 147 000	1 165 000	1 229 000	1 258 000	1 206 000	1 182 000
Jeunes reçus en entretien individuel	995 000	1 011 000	1 088 000	1 110 000	1 134 000	1 151 000	1 223 000	1 251 000	1 198 000	1 157 000
Jeunes accueillis pour la première fois	452 000	467 000	515 000	515 000	487 000	507 000	534 000	515 000	462 000	427 000
Dont femmes	54 %	52 %	50 %	51 %	52 %	50 %	49 %	49 %	49 %	49 %
Dont mineurs	17 %	17 %	15 %	15 %	16 %	16 %	15 %	15 %	15 %	16 %
Dont personnes en recherche d'emploi inscrites à Pôle emploi	45 %	44 %	50 %	49 %	47 %	47 %	48 %	44 %	43 %	39 %
Dont personnes en recherche d'emploi non inscrites à Pôle emploi	34 %	37 %	34 %	34 %	36 %	37 %	37 %	38 %	39 %	40 %

Source : Entrepôt national i-milo, (traitement Dares)

Définitions

– Les jeunes sont dits « en contact » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec une mission locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation, mail, sms...

– Les jeunes sont dits « reçus en entretien » lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou une information collective.

– Les jeunes sont dits « accueillis pour la première fois » ou « reçus en premier accueil » ou simplement « en premier accueil » lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller du réseau des missions locales.

Moins de jeunes en premier accueil mais une augmentation des ateliers collectifs qui se poursuit

Le nombre de jeunes accompagnés en 2016 se maintient avec un volume d'entretiens individuels de 4 485 000, auquel il faut ajouter 42 % d'augmentation du nombre d'ateliers collectifs par rapport à 2015.

Pour rappel, le nombre d'ateliers organisés pour les jeunes en 2015 avait doublé par rapport à 2014 notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Garantie jeunes.

« La dimension collective de l'accompagnement est particulièrement appréciée par le jeune et perçue comme un apport très important du dispositif. Son effet de (re-) socialisation semble primordial, que ce soit pour redonner confiance, ou, dans un registre plus normatif, pour inculquer les règles du marché du travail et/ ou aussi parfois aider pour abandonner des conduites déviantes. » selon le Comité scientifique en charge de l'évaluation de la Garantie jeunes.

Tableau 2 : Les contacts avec la mission locale par nature

Nature de contact	2015		2016		Évolution du nombre d'événements
	Nombre d'événements	Nombre de jeunes concernés	Nombre d'événements	Nombre de jeunes concernés	
Entretien individuel	4 507 000	1 198 000	4 485 000	1 157 000	0 %
Atelier	1 173 000	166 000	1 668 000	187 000	42 %
Courrier	506 000	309 000	429 000	263 000	- 15 %
Mails du jeune	129 000	86 000	119 000	81 000	- 8 %
Mails de la structure	660 901	320 763	2 099 000	622 000	218 %
Entretien par un partenaire	224 000	140 000	254 000	157 000	14 %
Information collective	253 000	163 000	284 000	161 000	12 %
Médiation (entretien par un tiers)	129 000	75 000	77 000	48 000	- 40 %
Sms du jeune	57 000	43 000	12 000	10 000	- 79 %
Sms de la structure	965 594	400 480	2 290 000	704 000	137 %
Téléphone	1 837 000	700 000	1 668 000	676 000	- 9 %
Visite	554 000	284 000	536 000	268 000	- 3 %
Total	10 995 495	1 404 000	13 920 631	1 370 154	27 %

Champ : Contacts avec le réseau par nature d'événement dans i-milo. les mails et Sms descendants vers le jeune ne sont pas comptabilisés pour le calcul du nombre de jeunes en contact en raison de la fonctionnalité d'envoi groupé mise en place dans i-milo en 2015 qui ne traduit pas un contact effectif entre le jeune et la structure mais une action pro-active de la structure en direction du public.

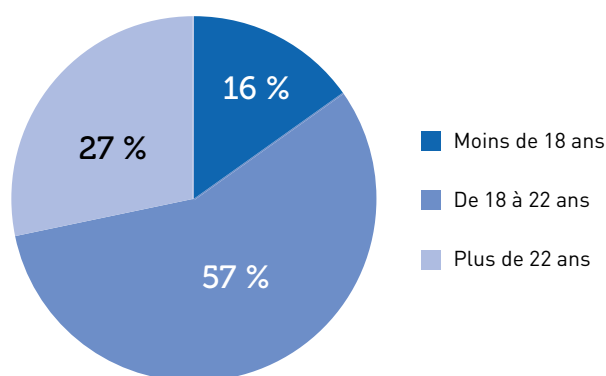
Source : i-milo (extractions 2015, 2016), traitement DARES.

Une majorité de 18-22 ans chez les jeunes en premier accueil

La structure par âge des jeunes en premier accueil est la même depuis de nombreuses années, 16 % des jeunes sont mineurs (en majorité des hommes, 57 %). La majeure partie des jeunes accueillis pour la première fois ont entre 18 et 22 ans (57 %) (cf. [tableau 3](#) p. 14).

Une grande partie des jeunes sont encore dans le système scolaire entre 15 et 18 ans et d'autres quittent le système scolaire après 22 ans parce qu'ils trouvent un emploi grâce à leurs diplômes.

Graphique 1 : Âge des jeunes au premier accueil en mission locale



Source : i-milo (extractions 2016), traitement DARES.

Tableau 3 : Caractéristiques des jeunes en premier accueil en 2016

	Femmes	Hommes
Ensemble	49,0 %	51,0 %

	2015			2016		
	Ensemble	Dont hommes	Dont femmes	Ensemble	Dont hommes	Dont femmes
Âge au premier accueil						
Moins de 18 ans	15 %	57 %	43 %	16 %	57 %	43 %
De 18 à 22 ans	56 %	50 %	50 %	57 %	51 %	49 %
Plus de 22 ans	28 %	49 %	51 %	27 %	47 %	53 %
Niveau de formation						
Au moins BAC+2	9 %	38 %	62 %	9 %	38 %	62 %
Baccalauréat (Niveau IV avec diplôme)	31 %	43 %	57 %	32 %	42 %	58 %
Niveau Baccalauréat sans diplôme (niveau IV sans diplôme)	10 %	52 %	48 %	10 %	51 %	49 %
CAP-BEP (Niveau V avec diplôme)	17 %	54 %	46 %	15 %	53 %	47 %
Niveau CAP-BEP sans diplôme (niveau V sans diplôme)	13 %	59 %	41 %	13 %	57 %	43 %
Première année de CAP-BEP, sortie de 3 ^e (niveau V bis)	13 %	59 %	41 %	13 %	59 %	41 %
Sortie avant la troisième générale (Niveau VI)	8 %	62 %	38 %	8 %	62 %	38 %
Type d'hébergement						
Chez les parents	57 %	55 %	45 %	59 %	54 %	46 %
Logement autonome	19 %	35 %	65 %	18 %	34 %	65 %
Chez un autre membre de la famille	11 %	54 %	46 %	10 %	53 %	47 %
Chez des amis	6 %	49 %	51 %	6 %	48 %	52 %
En foyer, en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en hôtel	3 %	57 %	44 %	4 %	59 %	41 %
Autre	3 %	58 %	42 %	2 %	65 %	35 %
Sans hébergement, en hébergement nomade	1 %	67 %	34 %	1 %	67 %	33 %
Situation familiale						
Célibataire	89 %	53 %	47 %	90 %	52 %	48 %
Séparé, divorcé, veuf	0 %	21 %	79 %	0 %	22 %	78 %
Marié, Pacsé, vie maritale	10 %	30 %	70 %	10 %	30 %	70 %
Pas d'enfant	93 %	52 %	48 %	93 %	52 %	48 %
Au moins un enfant à charge	7 %	25 %	75 %	7 %	25 %	75 %

	2015			2016		
	Ensemble	Dont hommes	Dont femmes	Ensemble	Dont hommes	Dont femmes
Nationalité						
France	91 %	51 %	49 %	89 %	50 %	50 %
Hors UE	6 %	49 %	51 %	8 %	52 %	48 %
UE	2 %	51 %	49 %	3 %	50 %	50 %
Zone d'habitation						
Hors QPV et zone rurale	76 %	51 %	49 %	73 %	51 %	49 %
Zone rurale	14 %	49 %	51 %	13 %	50 %	50 %
Quartier prioritaire (QPV)	9 %	51 %	49 %	14 %	51 %	49 %
Mobilité						
Aucun moyen de transport	62 %	49 %	51 %	64 %	48 %	52 %
Automobile personnelle	33 %	50 %	50 %	31 %	48 %	52 %
Moto ou cyclomoteur	5 %	80 %	20 %	5 %	80 %	20 %
Permis B	38 %	50 %	50 %	37 %	49 %	51 %

Champ : Ensemble des jeunes reçus en premier accueil en 2016.
Source : i-milo (extractions 2016), traitement DARES.

Des hommes plus jeunes et moins diplômés que les femmes

Le nombre et la proportion des jeunes en premier accueil de niveau V bis et VI est stable depuis 2014 avec en parallèle une légère augmentation de jeunes en premier accueil diplômés au moins du baccalauréat : 32 % en 2016 (31 % en 2015 et 30 % en 2014).

Parmi ces jeunes diplômés du baccalauréat, 58 % sont des femmes. De même, parmi l'ensemble des femmes accueillies pour la première fois dans une mission locale, 62 % possèdent un BAC +2, contre 38 % chez les hommes. Ces données sont relativement stables depuis 2014.

Enfin, comme en 2014 et 2015, les femmes en 2016 sont proportionnellement plus nombreuses parmi les premiers accueils les plus âgés et les plus diplômés alors que les hommes sont proportionnellement plus nombreux parmi les premiers accueils les plus jeunes et les moins diplômés.

La proportion de jeunes accueillis pour la première fois avec un niveau d'étude V bis (3^e générale et 1^{re} année de CAP BEP) ou VI (5^e - 4^e collège) est de 21 % en 2016 soit une proportion identique depuis 2014. Celle-ci était de 27,4 % dix ans auparavant.

59 % des jeunes arrivant en premier accueil ont un niveau d'étude inférieur à celui de l'année du Baccalauréat en 2016 pour 62 % (61 % en 2015 et 62 % en 2014).

Les niveaux de formation

Niveau I et II : diplômés des premier et deuxième cycles de l'enseignement supérieur (licence universitaire ou davantage), d'une école de commerce ou d'ingénieur.

Niveau III : diplômés d'une formation de niveau bac +2 : premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, BTS...), de formations du secteur de la santé, paramédical, social.

Niveau IV : sorties de terminale ou d'un niveau équivalent avec ou sans baccalauréat, de l'enseignement supérieur sans diplôme, de classes préparatoires sans avoir réussi à intégrer une école de commerce ou d'ingénieur.

Niveau V : sorties à l'issue de la dernière année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme) ou d'une classe de seconde ou de première.

Niveau V bis : sorties du système éducatif avant la dernière année de CAP ou de BEP, après une classe de troisième générale ou une classe de quatrième ou de troisième d'enseignement non général.

Niveau VI : sorties du système éducatif avant une classe de troisième générale ou avant une classe de quatrième non générale.

Les jeunes dits « sans qualification » sont les jeunes de niveaux VI ou V bis. Les jeunes dits « peu ou pas qualifiés » sont les jeunes de niveau VI, V bis ou V sans diplôme. Les jeunes dits « peu ou pas diplômés » sont les jeunes de niveau VI, V bis ou V.

Tableau 4 : Situations professionnelles des jeunes suivis en 2016

Jeunes reçus en entretien individuel dans l'année	2015		2016	
	1 197 679		1 157 000	
Catégories de situations	Nombre de situations	Nombre de jeunes concernés	Nombre de situations	Nombre de jeunes concernés
Emploi	489 000	336 000	529 000	344 000
Alternance	37 000	36 000	37 000	36 000
Formation	262 000	205 000	250 000	200 000
<i>Dont qualifiante</i>	55 000	53 000	54 000	52 000
Immersion en entreprise	125 000	91 000	141 000	94 000
Retour en formation initiale	15 000	15 000	15 000	14 000
Total situations/jeunes concernés	928 000	546 000	972 000	549 000

*Champ : Ensemble des jeunes reçus en entretien individuel en 2016.

Source : i-milo (extractions 2016), traitement DARES.

Lecture : en 2016, 344 000 jeunes ont bénéficié d'au moins un emploi au cours de l'année pour un total de 529 000 contrats conclus dans l'année, un jeune pouvant bénéficier de plusieurs contrats différents sur la période. Seules les entrées en situations postérieures au premier accueil des jeunes reçus en entretien individuel dans l'année ont été comptabilisées.

Une augmentation du nombre de contrats de travail signés en 2016

Dans un contexte de chômage des jeunes encore sensible avec 24 % de taux de chômage en 2016 pour les moins de 25 ans, le taux d'activité des 15-24 ans est 4,5 points inférieur à la moyenne européenne en 2015. Comme le souligne le rapport sur l'insertion professionnelle des jeunes de France Stratégie et de la DARES de janvier 2017*, les jeunes ont vu leur taux de chômage multiplié par 4 en quarante ans.

Si on observe l'activité des missions locales via i-milo, les contrats signés par les jeunes reçus en entretien individuel augmentent sensiblement pour atteindre 529 000 contrats en 2016 soit 40 000 de plus en un an.

Il s'agit principalement de CDD et de missions d'intérim (respectivement 38 % et 22 %).

Le volume de contrats en alternance est stable depuis 2015, à hauteur de 37 000 contrats.

Enfin, on constate une diminution de 4 points du volume de contrats aidés en 2016 liée à la décade des Emplois d'avenir.

Des entrées en situation plus favorables ou à l'identique par rapport à 2015

L'ensemble des autres types de situations se maintient en 2016. L'alternance reste à son niveau de 2015 et les jeunes accèdent autant qu'en 2015 à la formation.

Les immersions en entreprise progressent sensiblement passant de 125 000 situations en 2015 à 145 000 en 2016 et concernent un plus grand nombre de jeunes. Ce constat trouve son explication dans la montée en charge de la Garantie jeunes qui a concerné 54 000 jeunes en 2016. Le principe de la Garantie jeunes est le « work first » l'emploi d'abord, ce qui implique de multiplier les expériences d'emploi pour les jeunes.

* « L'insertion professionnelle des jeunes », piloté par la DARES et France Stratégie, publié en janvier 2017.

Tableau 5 : Contrats de travail signés en 2016 par les jeunes suivis en 2016

Année	2015			2016		
Jeunes reçus en entretien individuel	1 198 000			1 157 000		
Contrats de travail signés	Part (en %)	Nombre de contrats	Nombre de jeunes concernés	Part (en %)	Nombre de contrats	Nombre de jeunes concernés
Emplois classiques	69 %	369 000	240 000	74 %	421 000	258 000
CDD	33 %	189 000	141 000	38 %	217 000	155 000
intérim	20 %	105 000	60 000	22 %	127 000	64 000
CDI	9 %	44 000	43 000	9 %	53 000	52 000
Contrat saisonnier	7 %	27 000	24 000	4 %	20 000	18 000
Autres contrats	1 %	4 000	4 000	1 %	3 000	3 000
Emplois aidés	23 %	118 000	109 000	19 %	108 000	99 000
Emploi d'avenir CDD non marchand	11 %	51 000	50 000	8 %	47 000	46 000
Emploi d'avenir CDD marchand	1 %	6 000	6 000	1 %	5 000	5 000
Emploi d'avenir CDI non marchand	1 %	3 000	3 000	0 %	2 000	2 000
Emploi d'avenir CDI marchand	3 %	13 000	13 000	2 %	10 000	9 000
CUI-CAE	4 %	20 000	19 000	4 %	20 000	19 000
CUI-CIE	1 %	7 000	7 000	1 %	6 000	6 000
Insertion par l'activité économique	2 %	16 000	12 000	3 %	16 000	11 000
Autres contrats aidés	0 %	2 000	1 000	0 %	2 000	2 000
Alternance	7 %	37 000	36 000	7 %	37 000	36 000
Contrat d'apprentissage	5 %	24 000	23 000	4 %	24 000	24 000
Contrat de professionnalisation	2 %	12 000	12 000	2 %	12 000	11 000
Inconnu	0 %	1 000	1 000	0 %	1 000	1 000
Ensemble	100 %	524 000	364 000	100 %	566 000	373 000

*Champ : Ensemble des jeunes reçus en entretien individuel en 2016.

Source : i-milo (extractions 2016), traitement DARES.

Lecture : En 2016, 258 000 jeunes reçus en entretien individuel, ont signé au moins un contrat en emploi classique (CDD, intérim, CDI, contrat saisonnier, ou autre). Au total 421 000 contrats en emploi classique sont signés par les jeunes reçus en entretien individuel.

2.

LES JEUNES EN DEMANDE D'INSERTION

- **Une baisse du nombre de jeunes en demande d'insertion** 20
- **Une capacité plus importante du réseau à travailler sur la durée avec un plus grand nombre de jeunes** 20

Une baisse du nombre de jeunes en demande d'insertion

L'indicateur « jeunes en demande d'insertion » (JDI) désigne les jeunes ayant bénéficié d'au moins un entretien au sein du réseau des missions locales, au cours des cinq derniers mois, qu'il s'agisse d'un entretien individuel, d'une information collective ou d'un atelier.

L'indicateur JDI du mois de décembre 2016 mesure ainsi le nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien individuel, une information collective ou un atelier entre le 1^{er} août 2016 et le 31 décembre 2016 inclus. L'indicateur est calculé par la DARES à partir de l'entrepôt national de données issu d'i-milo.

Après un « décrochage » de cet indicateur observé à partir de juillet 2015, la diminution se poursuit en 2016. Le nombre de jeunes en demande d'insertion au 31 décembre 2016 baisse de - 1,6 %.

Une capacité plus importante du réseau à travailler sur la durée avec un plus grand nombre de jeunes

La diminution des premiers accueils (- 7,6 %) en 2016 se répercute naturellement sur le volume de jeunes en demande d'insertion mais de manière moins importante.

L'intensification de l'accompagnement en mission locale observée dans les entretiens réalisés se traduit dans l'évolution du ratio premiers accueils/moyenne annuelle des jeunes en demande d'insertion sur 10 ans. En effet, si en 2007, ce ratio était de 74 %, il n'est plus que de 59 % en 2016 ce qui traduit certes un renouvellement moindre du public, mais également une capacité plus importante du réseau à travailler sur la durée avec un plus grand nombre de jeunes.

Tableau 6 : Évolution des jeunes en demande d'insertion de 2007 à 2016

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	667 094	636 753	672 855	721 943	745 684	745 728	777 386	830 735	831 232	781 24
Février	643 390	620 647	651 738	693 763	720 716	717 120	764 110	810 565	793 910	753 180
Mars	626 575	596 986	642 662	689 263	715 582	708 871	739 908	785 259	774 985	741 734
Avril	603 753	591 911	639 800	675 864	698 965	687 589	730 916	775 968	760 212	719 491
Mai	597 076	591 534	636 069	667 850	705 091	677 504	729 788	764 346	734 750	706 672
Juin	589 785	590 507	643 966	677 737	693 889	675 595	727 442	755 776	733 464	711 181
Juillet	587 174	591 791	645 333	675 845	680 978	682 893	740 014	759 053	724 677	700 305
Août	559 689	568 489	613 283	644 209	649 551	659 115	715 317	726 779	675 573	673 086
Septembre	591 231	604 463	657 625	690 668	695 045	699 059	754 967	769 589	707 052	713 873
Octobre	624 061	649 974	699 739	722 195	705 545	749 186	802 497	812 139	744 788	732 679
Novembre	625 714	648 940	700 242	721 119	718 189	755 864	808 953	811 851	744 310	734 440
Décembre	612 216	643 499	697 292	720 827	721 167	745 708	793 758	802 429	749 006	736 529
Moyenne	610 647	611 291	658 384	691 774	704 200	708 686	757 088	783 707	747 830	725 368

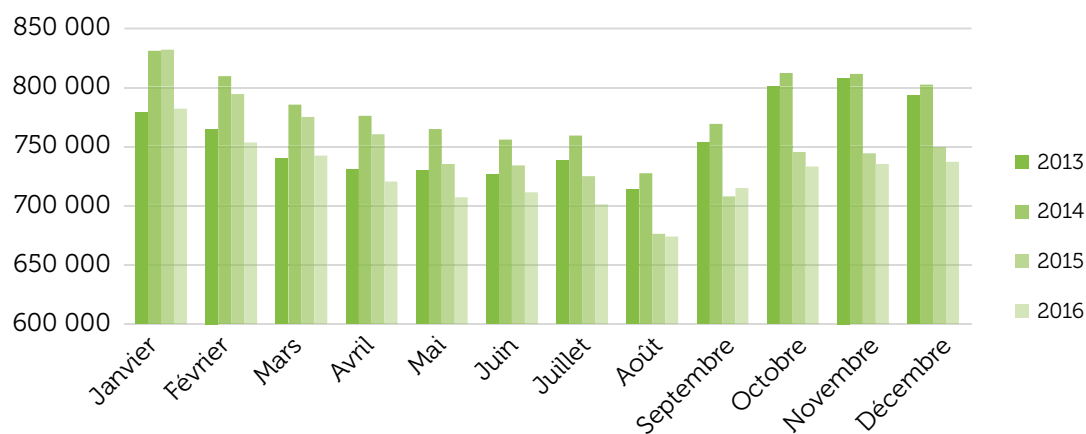
Source : i-milo (extractions 2016), traitement DARES.

Tableau 7 : Ratio premiers accueils/jeunes en demande d'insertion de 2007 à 2016

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Premiers accueils par an	452 000	467 000	515 000	515 000	487 000	507 000	534 000	515 000	462 000	427 000
Moyenne annuelle jeunes en demande d'insertion	610 647	611 291	658 384	691 774	704 200	708 686	757 088	783 707	747 830	725 368
Ratio premiers accueils/JDI	74 %	76 %	78 %	74 %	69 %	72 %	71 %	66 %	62 %	59 %

Source : i-milo (extractions 2016), traitement DARES.
 Comparaison de l'évolution mensuelle des JDI entre 2013 et 2016

Graphique 2 : Évolution mensuelle des JDI de 2013 à 2016



Source : i-milo (extractions 2016), traitement DARES.

3.

LE CONTRAT D'INSERTION DANS LA VIE SOCIALE (CIVIS)

- **Une diminution importante des entrées en Civis en raison de la montée en charge d'autres modalités d'accompagnement** 25
- **Une augmentation des sorties en situation emploi ou formation dans un contexte de diminution des sorties en emploi durable** 26

Créé par la loi de Cohésion sociale de janvier 2005, le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (Civis) visait à accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand).

La Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels a modifié la partie du code du travail qui instituait :

« le droit à l'accompagnement, organisé par l'État, ayant pour but l'accès à la vie professionnelle » dont le Civis était la traduction opérationnelle.

À compter de janvier 2017, le « Droit à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie » « peut prendre la forme d'un parcours contractualisé d'accompagnement conclu avec l'État, élaboré avec le jeune et adapté à ses besoins identifiés lors d'un diagnostic » et « La Garantie jeunes est une modalité spécifique du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie » (PACEA).

Cela se traduit par la fin du Civis au 31 décembre 2016, les accompagnements, initiaux ou renouvelés, engagés avant cette date peuvent se poursuivre jusqu'au bout des 12 mois du contrat, soit au plus tard au 31/12/2017.

La mise en œuvre du nouveau Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie et la généralisation de la Garantie jeunes sont prévues à partir du 1^{er} janvier 2017.

Les tableaux qui suivent montrent ainsi une poursuite de la baisse des entrées initiales en Civis observée depuis la montée en charge progressive de l'expérimentation Garantie jeunes en 2014, renforcée par l'annonce de la fin du Civis.

Rappel des modalités du CIVIS

Le Civis permet d'accompagner tout jeune en situation de précarité vers un emploi, ou dans un projet de création ou de reprise d'une activité non salariée. Ce contrat est passé entre le jeune et la mission locale. Une aide financière peut être accordée au jeune sous réserve de respecter certaines conditions.

Ce contrat prévoit :

- les actions engagées par la mission locale en vue de l'insertion du jeune (entretiens et ateliers collectifs avec des mises en situation professionnelle, proposition d'emploi, de stage, de formation...),*
- l'obligation pour le jeune d'y participer.*

Il précise la nature et la périodicité des contacts entre la mission locale et le jeune.

Mis en œuvre par les missions locales, le dispositif se décline en deux volets : le Civis renforcé pour les jeunes sortis de scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale (niveaux VI, V bis et V sans diplôme) et le Civis de droit commun pour les jeunes jusqu'au bac+2 non validé (niveaux V sans diplômes et IV).

Le Civis de droit commun se déroule sur un maximum de deux périodes d'un an. Le Civis renforcé est renouvelable chaque année jusqu'au 26^e anniversaire du jeune. Depuis janvier 2009, un jeune peut effectuer plusieurs périodes non contiguës dans le dispositif Civis.

Une diminution importante des entrées en Civis en raison de la montée en charge d'autres modalités d'accompagnement

Pour sa dernière année de mise en œuvre, les premières entrées dans le Civis diminuent de 38 % passant de 133 700 en 2015 à 83 301 en 2016, soit une diminution beaucoup plus prononcée que celle déjà observée en 2014 (- 20 %).

Les renouvellements chutent (- 54 %) passant de 49 108 à 22 632.

Le nombre de jeunes toujours en cours d'accompagnement Civis au 31 décembre passe de 149 786 en 2015 à 82 241 en 2016.

La montée en charge de la Garantie jeunes, des dispositifs d'accompagnement locaux dans le cadre de l'IEJ et la fin programmée du Civis au 31 décembre 2016 expliquent cette diminution observée dans toutes les régions exceptées en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse.

Tableau 8 : Les entrées du Civis par région en 2016

Région	Entrées 2016			Entrées 2016 par type de Civis				Stock à fin décembre 2016	Rappel 2015	
	Entrées totales	dont 1 ^{res} entrées	dont renouvellement	Civis de droit commun	dont 1 ^{res} entrées	Civis renforcé	dont 1 ^{res} entrées		1 ^{res} entrées	Stock à fin décembre
Auvergne-Rhône-Alpes	5 581	4 279	1 302	3 185	2 640	2 396	1 639	4 065	13 036	13 990
Bourgogne-Franche-Comté	5 918	4 356	1 562	3 206	2 598	2 712	1 758	4 540	6 786	7 744
Bretagne	5 519	4 426	1 093	3 508	2 925	2 011	1 501	4 299	5 432	6 042
Centre-Val de Loire	3 546	2 856	690	2 002	1 715	1 544	1 141	2 793	4 293	4 876
Corse	452	405	47	260	241	192	164	306	413	302
Grand Est	12 290	9 763	2 527	7 216	6 030	5 074	3 733	9 538	11 800	12 784
Hauts-de-France	13 916	9 934	3 982	8 332	6 489	5 584	3 445	11 271	17 770	23 497
Île-de-France	12 790	10 782	2 008	6 395	5 662	6 395	5 120	10 554	18 405	20 052
Normandie	6 462	4 824	1 638	3 860	3 151	2 602	1 673	4 987	7 594	8 551
Nouvelle-Aquitaine	7 215	5 382	1 833	3 970	3 229	3 245	2 153	5 233	10 645	11 676
Occitanie	11 213	9 170	2 043	5 950	5 227	5 263	3 943	8 086	12 408	13 033
Pays de la Loire	5 967	4 195	1 772	3 293	2 618	2 674	1 577	4 704	8 285	10 063
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 640	10 840	1 800	6 841	6 132	5 799	4 708	9 728	10 501	10 549
Métropole	103 509	81 212	22 297	58 018	48 657	45 491	32 555	80 104	127 368	143 159
Guadeloupe	846	719	127	647	571	199	148	820	953	1 226
Guyane	287	226	61	208	171	79	55	268	427	583
La Réunion	1 195	1 060	135	683	610	512	450	958	3 725	3 211
Martinique	60	48	12	47	40	13	8	55	1 227	1 607
Mayotte	36	36	0	27	27	9	9	36	0	0
DOM	2 424	2 089	335	1 612	1 419	812	670	2 137	6 332	6 627
France entière	105 933	83 301	22 632	59 630	50 076	46 303	33 225	82 241	133 700	149 786

Lecture : 105 933 jeunes sont entrés en CIVIS entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016.

Source : i-milo, traitement DARES

Une augmentation des sorties en situation emploi ou formation dans un contexte de diminution des sorties en emploi durable

Le taux de sortie en emploi durable des jeunes en Civis poursuit sa diminution observée en 2015 passant de 20 % à 17 % alors qu'il représentait encore 28 % des sorties en 2014.

Cependant, le taux de sortie en emploi (CDD de moins de 6 mois, intérim...) ou en formation progresse fortement, passant de 46 % en 2015 à 58 % en 2016.

Notons que des sorties de CIVIS ont pu être anticipées fin 2016 afin de proposer aux jeunes un accompagnement dans le cadre du PACEA en 2017.

Tableau 9 : Fin de contrats Civis par région en 2016

Région	2016				2015		
	Fins de contrats	Parts de fins de contrats en emploi durable	Parts de fins de contrats en emploi non durable	Parts de fins de contrats en formation	Total Parts de fins de contrats en emploi ou formation	Fins de contrats	Total Parts de fins de contrats en emploi ou formation
Auvergne-Rhône-Alpes	14 679	14 %	33 %	15 %	62 %	16 473	50 %
Bourgogne-Franche-Comté	8 330	20 %	24 %	15 %	59 %	10 187	49 %
Bretagne	6 808	17 %	31 %	13 %	61 %	8 648	45 %
Centre-Val de Loire	5 344	19 %	24 %	16 %	58 %	6 955	45 %
Corse	437	36 %	32 %	9 %	77 %	582	66 %
Grand Est	13 979	23 %	23 %	17 %	63 %	15 105	49 %
Hauts-de-France	23 804	14 %	23 %	17 %	54 %	28 738	38 %
Île-de-France	21 153	16 %	22 %	18 %	55 %	24 242	47 %
Normandie	9 356	15 %	28 %	15 %	58 %	11 368	44 %
Nouvelle-Aquitaine	12 483	18 %	26 %	13 %	58 %	16 369	45 %
Occitanie	15 153	19 %	23 %	16 %	58 %	16 873	49 %
Pays de la Loire	10 473	14 %	33 %	13 %	59 %	11 344	45 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 352	26 %	24 %	15 %	66 %	11 958	56 %
Métropole	154 351	18 %	26 %	15 %	59 %	178 842	46 %
Guadeloupe	1 230	1 %	13 %	27 %	40 %	1 682	22 %
Guyane	579	4 %	7 %	8 %	19 %	1 052	25 %
La Réunion	3 399	14 %	10 %	22 %	46 %	5 483	39 %
Martinique	1 602	2 %	15 %	19 %	35 %	2 759	35 %
Mayotte	0	0 %	0 %	0 %	0 %	0	0 %
DOM	6 810	8 %	11 %	21 %	40 %	10 976	34 %
France entière	161 160	17 %	25 %	16 %	58 %	189 818	46 %

Lecture : 62 % des CIVIS, en Auvergne-Rhône-Alpes, se sont terminés par une formation ou un emploi, soit 14 % en emploi durable, 33 % en emploi non durable et 14 % en formation.

Source : i-milo, traitement DARES

4.

LES EMPLOIS D'AVENIR

- **Des objectifs de prescriptions largement dépassés en 2016** 28
- **Plus de 105 000 jeunes accompagnés fin 2016** 28
- **La préparation à la sortie des emplois d'avenir : une priorité de l'État en 2016** 29
- **La majorité des jeunes recrutés en emploi d'avenir n'ont pas le baccalauréat** 30
- **La majorité des jeunes en emploi d'avenir recrutés en CDD** 31
- **91 % des jeunes ont bénéficié d'un engagement de formation** 32

Créé par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012, l'emploi d'avenir « Art.L.5134-100-I.- » a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans au moment de la signature du contrat de travail soit sans qualification, soit peu qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

L'emploi d'avenir est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics visant à une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.



Emplois d'avenir

CDI ou CDD de 1 à 3 ans, à temps plein (sauf exception), une formation pour apprendre un métier et la reconnaissance des compétences acquises pendant l'emploi d'avenir.

Aide de l'État pour 3 ans à hauteur de 75 % (ou 35 % pour les entreprises du secteur marchand) de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC.

Des objectifs de prescriptions largement dépassés en 2016

Pour la seconde fois depuis le début du dispositif, les objectifs de prescription fixés aux missions locales (en baisse de 23 % par rapport aux années 2014 et 2015) ont été dépassés en 2016 pour atteindre 111 % de l'objectif. Cela a conduit l'État à limiter les prescriptions aux seuls renouvellements à compter du 24 octobre 2016.

Plus de 105 000 jeunes accompagnés fin 2016

Depuis fin 2012, 323 144 emplois d'avenir ont été prescrits dont 253 496 conventions initiales.

À la fin de l'année 2016, 105 156 jeunes étaient accompagnés dans le cadre des emplois d'avenir, soit une diminution de 19 % par rapport à la fin 2015. Le nombre de jeunes en emploi d'avenir avait alors atteint un palier correspondant à l'arrivée au terme des trois ans des premiers contrats signés depuis fin 2012-début 2013.

Tableau 10 : Prescriptions des emplois d'avenir de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016	Cumul 2012-2016
Prescriptions d'emplois d'avenir	2 116	78 544	88 096	82 079	72 309	323 144
<i>Dont conventions initiales</i>	2 116	78 021	69 659	55 564	48 136	253 496
<i>Dont renouvellement</i>	0	523	18 437	26 515	24 173	69 648
Objectifs	ND	94 006	85 012	85 074	65 000	329 092
Taux de réalisation	ND	83,60 %	103,60 %	96,50 %	111,2 %	98,2 %
Stocks (jeunes en cours d'emplois d'avenir au 31 décembre)	ND	66 173	112 244	129 536	105 156	105 156
Prescriptions dans le secteur marchand (en %)	1 %	17 %	21 %	23 %	23 %	23 %
Prescriptions dans le secteur non marchand (en %)	99 %	83 %	79 %	77 %	77 %	77 %

Source : ASP NOE CUI, traitement DGEFP/MPP

Tableau 11 : Prescriptions d'emplois d'avenir en 2016 par région

Région	Nombre de prescriptions d'emplois d'avenir 2016	% par région	Dont conventions initiales 2016	% par région	Nombre de prescriptions d'emplois d'avenir 2015
Auvergne-Rhône-Alpes	7 510	10,4 %	5 238	10,9 %	8 672
Bourgogne-Franche-Comté	3 564	4,9 %	2 303	4,8 %	4 099
Bretagne	2 068	2,9 %	1 280	2,7 %	2 541
Centre-Val de Loire	3 292	4,6 %	2 264	4,7 %	3 672
Corse	398	0,6 %	301	0,6 %	528
Grand Est	5 618	7,8 %	3 498	7,3 %	6 680
Hauts-de-France	8 673	12,0 %	5 640	11,7 %	8 874
Île-de-France	8 564	11,8 %	5 317	11,0 %	10 491
Normandie	3 723	5,1 %	2 332	4,8 %	4 178
Nouvelle-Aquitaine	7 018	9,7 %	4 867	10,1 %	7 338
Occitanie	6 602	9,1 %	5 323	11,1 %	6 695
Pays de la Loire	2 839	3,9 %	1 866	3,9 %	3 261
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 532	7,7 %	3 790	7,9 %	6 646
Métropole	65 401	90,4 %	44 019	91,4 %	73 675
Guadeloupe	1 359	1,9 %	602	1,3 %	1 456
Guyane	952	1,3 %	592	1,2 %	880
La Réunion	2 668	3,7 %	1 580	3,3 %	4 126
Martinique	1 465	2,0 %	1 028	2,1 %	1 320
Mayotte	464	0,6 %	315	0,7 %	547
DOM	6 908	9,6 %	4 117	8,6 %	8 329
France entière	72 309	100,0 %	48 136	100,0 %	82 004

Source : ASP NOE CUI, traitement DGEFP/MPP

La préparation à la sortie des emplois d'avenir : une priorité de l'État en 2016

Trois ans après le démarrage du dispositif, la préparation de la sortie des bénéficiaires d'emplois d'avenir dont les contrats arrivaient à échéance en 2016 s'est organisée à partir de la diffusion aux DIRECCTE d'un dossier d'appui en mars 2016. Ce dossier d'appui mettait l'accent sur l'obligation de mettre en place un entretien avec chaque jeune dans les trois mois précédant la fin prévisionnelle de leur contrat afin de faire un bilan et préparer leur sortie.

Au 31 décembre 2016, 71,5 % des jeunes ayant effectué un CDD en emploi d'avenir avaient bénéficié d'un entretien au cours de trois derniers mois du dispositif contre 62,3 % en janvier 2016 (Source : i-milo – traitement DGEFP/MPP). Pour les jeunes sans solution à la sortie, un accompagnement personnalisé a été proposé par la mission locale ou Pôle emploi (pour les + de 26 ans) afin de faciliter :

- des mises en relation avec d'autres employeurs,
- un accompagnement dans le cadre du conseil en évolution professionnelle afin de définir un plan de formation.

Le DMML a animé auprès des missions locales ce plan de sorties dès l'automne 2016. Une charte de saisie des sorties d'emplois d'avenir accompagnée d'outils de pilotage dans i-milo a été transmise aux missions locales et les Assistants techniques régionaux (ATR) ont été mobilisés pour accompagner ce plan.

Trois mois après la mise en œuvre de ce plan, le taux de renseignement des sorties d'emplois d'avenir de plus de trois ans avait doublé et le taux de sorties positive (emploi ou formation) était passé de près de 45 % à plus de 50 %.

Tableau 12 : Suivi du plan de sorties des emplois d'avenir de plus de 3 ans

	Nombre d'EAV 3 ans et +	Nombre de sorties renseignées	Nombre de sorties positives renseignées	Taux de sortie positive	Sorties restant à renseigner (dispositif non clôturé)	Taux de renseignement
Au 31 Décembre 2016	37 900	26 502	13 406	50,58 %	11 398	69,93 %
Au 30 septembre 2016	30 563	10 606	4 760	44,88 %	19 957	34,70 %

Source : i-milo – traitement DGEFP/MPP

La majorité des jeunes recrutés en emploi d'avenir n'ont pas le baccalauréat

Depuis le début du dispositif, sur l'ensemble des jeunes recrutés en emploi d'avenir, 79 % n'ont pas le baccalauréat, ce qui correspond aux priorités du législateur. Les 21 % de jeunes diplômés supérieurs au baccalauréat sont des habitants de zones prioritaires bénéficiant d'une « exception qualifiante » au critère d'éligibilité au dispositif : quartiers prioritaires de la ville, zones de revitalisation rurale et collectivités d'outre-mer.

Tous niveaux confondus, près de 35 % des jeunes en emploi d'avenir sont issus de quartiers prioritaires de la ville ou de zones de revitalisation rurale.

Tableau 13 : Caractéristiques des bénéficiaires d'emplois d'avenir

	2013	2014	2015	2016
Femmes (en cumul depuis le 01/11/2012)	50,50 %	50,50 %	50,10 %	50,30 %
Hommes (en cumul depuis le 01/11/2012)	49,50 %	49,50 %	49,90 %	49,40 %
Handicapés (en cumul depuis le 01/11/2012)	3,10 %	3,10 %	2,9 %	2,9 %
Jeunes de niveau IV sans diplômes et infra (en cumul depuis le 01/11/2012)	ND	81,70 %	77,90 %	79,00 %
Jeunes de niveau IV diplômés et + (en cumul depuis le 01/11/2012)	ND	18,30 %	22,10 %	21,00 %
Jeunes bénéficiaires issus de quartiers prioritaires de la ville dans l'année (ZUS avant 2015)	ND	18,90 %	16,30 %	19,30 %
Jeunes bénéficiaires issus de Zones de revitalisation rurale dans l'année	ND	14 %	14,70 %	15,60 %

Source : i-milo – traitement DGEFP/MPP

ND = Non disponible

La majorité des jeunes en emploi d'avenir recrutés en CDD

En 2016, les emplois d'avenir conclus sous la forme d'un CDI baissent sensiblement alors que la part des CDD de trois ans remonte (cf. [Tableau 14](#)).

La majorité des contrats (57 %) sont toujours des CDD de 1 à 2 ans.

Le premier employeur demeure en 2016 le secteur associatif (33 %) suivi par les collectivités territoriales (25 %).

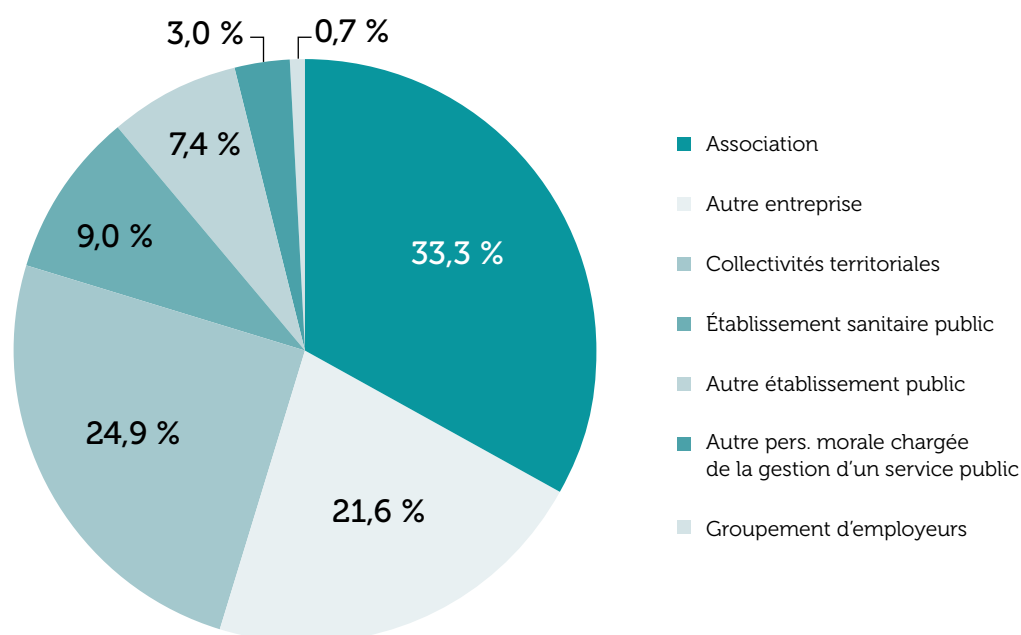
Les principaux secteurs d'activité recrutant en emploi d'avenir sont « Administration publique » et « Santé humaine et action sociale » qui représentent à eux deux plus de 55 % des emplois d'avenir depuis le début du dispositif (cf. [Tableau 15](#)).

Tableau 14 : Caractéristiques des contrats en emplois d'avenir

	2013		2014		2015		2016	
Part des CDI	12 421	15,8 %	18 927	21,5 %	16 879	20,9 %	12 569	17,4 %
Non connu	0	0,0 %	10	0,0 %	20	0,0 %	132	0,2 %
Part des CDD de 3 ans	30 318	38,6 %	19 323	21,9 %	12 883	16,0 %	12 499	17,3 %
Part des CDD de 2 à < 3ans	3 973	5,1 %	5 542	6,3 %	4 495	5,6 %	4 454	6,2 %
Part des CDD de 1 à < 2 ans	31 787	40,5 %	43 865	49,8 %	45 869	56,8 %	40 953	56,7 %
Part des CDD inférieurs à 1 an	36	0,0 %	418	0,5 %	587	0,7 %	1 671	2,3 %
Total	78 535	100,0 %	88 085	100,0 %	80 733	100,0 %	72 278	100,0 %

Source : ASP NOE CUI, traitement DGEFP/MPP

Graphique 3 : Ventilation des emplois d'avenir par statut d'employeur (Janv/Déc 2016)



Source : ASP NOE CUI, traitement DGEFP/MPP

Tableau 15 : Ventilation des emplois d'avenir par secteur d'activité en cumul

Secteur d'activité en cumul au 31/12/2016	%
Administration publique	28,03 %
Santé humaine et action sociale	27,14 %
Autres activités de services	8,65 %
Arts spectacle et activités récréatives	6,95 %
Hébergement et restauration	6,16 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	4,34 %
Construction	3,10 %
Industrie manufacturée	3,05 %
Transports et entreposage	2,93 %
Activités de services administratifs et de soutien	2,67 %
Enseignement	2,49 %
Agriculture, sylviculture et pêche	1,13 %
Activités immobilières	1,06 %
Activités spécialisées, scientifique et techniques	0,91 %
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,81 %
Information et communication	0,36 %
Activités financières et d'assurance	0,21 %

Source : ASP NOE CUI, traitement DGEFP/MPP

91 % des jeunes ont bénéficié d'un engagement de formation

Depuis le début du dispositif, 91 % des jeunes entrés en emploi d'avenir ont bénéficié d'un engagement de formation défini par la mission locale avec le jeune et l'employeur au début du contrat.

L'engagement le plus utilisé est l'« Acquisition de nouvelles compétences/adaptation au poste de travail » suivi par la « formation qualifiante » (cf. [Tableau 16](#)).

Le taux d'engagement « réalisé ou en cours » signifie que l'engagement a été mis en œuvre par le jeune et l'entreprise et que la formation externe ou interne a réellement commencé.

Tableau 16 : Identification du volume de jeunes en emplois d'avenir par formation en cumul depuis le 01/11/2012

	Volume de jeunes*	Taux d'engagements réalisés ou en cours au 31/12/2016
Acquisition de nouvelles compétences/adaptation au poste de travail	167 495	65 %
Formation qualifiante	57 205	55 %
Acquisition des savoirs de base/remise à niveau	20 652	62 %
Formation préqualifiante	10 060	58 %
CACES	8 787	58 %
VAE	3 336	48 %

Source : i-milo – traitement DGEFP/MPP

*Jeunes bénéficiant de l'emploi d'avenir depuis 4 mois et plus

5.

LA GARANTIE JEUNES

- **54 000 jeunes se sont engagés dans la Garantie jeunes en 2016** 35
- **Avant sa généralisation au 01/01/2017, 356 missions locales ont expérimenté la Garantie jeunes dans 91 départements** 36
- **Montée en charge (+ 25 %) des ressources humaines consacrés à la Garantie jeunes** 37

54 000 jeunes se sont engagés dans la Garantie jeunes en 2016

Le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adopté lors du Comité interministériel de lutte contre les exclusions du 21 janvier 2013, a prévu la création d'un dispositif destiné aux jeunes ni en emploi, ni en formation, et en situation de grande précarité sociale, la Garantie jeunes.

Mesure emblématique du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de janvier 2013, la Garantie jeunes contribue également à la déclinaison française de la stratégie européenne de lutte contre le chômage des jeunes.

Lancée à titre expérimental, la Garantie jeunes a pris appui sur les enseignements des évaluations précédentes (de TRACE au RCA). Son innovation repose sur un accompagnement très intense, puisque les premières semaines sont à temps complet et accomplies intégralement en collectif.

La Garantie jeunes sera généralisée à l'ensemble du territoire et donc aux 442 missions locales à partir de janvier 2017.



Garantie jeunes

97 000 jeunes entrés dans l'expérimentation dont 54 000 en 2016

81 % des missions locales engagées dans l'expérimentation

Près de **1 300 conseillers dédiés**

Tableau 17 : Développement de l'expérimentation de la Garantie jeunes

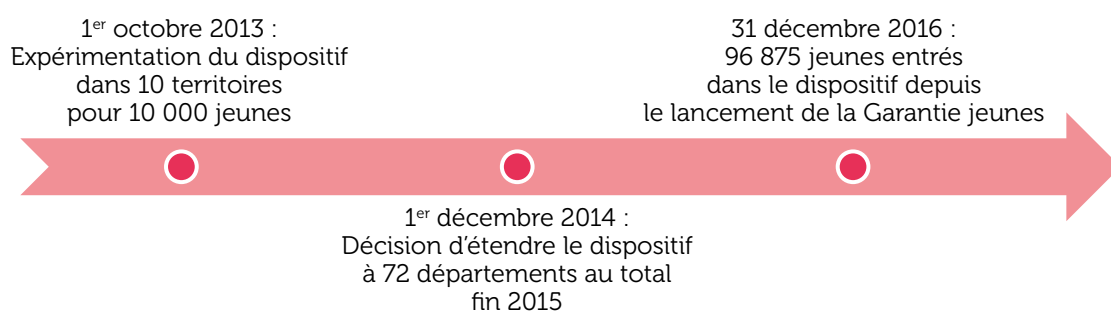


Tableau 18 : Montée en charge de la Garantie jeunes

	2013	2014	2015	2016	Total
Objectifs d'entrée en Garantie jeunes		10 000	37 660	57 612	105 272
Entrées en Garantie jeunes	402	8 241	34 246	53 986	96 875
Taux de réalisation		82 %	91 %	94 %	92 %
Jeunes présents en fin de période	397	7 599	38 036	51 436	

Source : i-milo – traitement DGEFP/MPP

2016 a été l'année de la poursuite de la montée en puissance du dispositif « Garantie jeunes ». Les missions locales en intégrant 54 000 jeunes dans le dispositif expérimental ont respecté leurs objectifs d'entrées à hauteur de 94 %.

Tableau 19 : Suivi des entrées Garantie jeunes au niveau national

Région	2013		2014		2015			2016		
	Réalisé	Objectifs annuels	Réalisé	Taux de réalisation	Objectifs annuels	Réalisé	Taux de réalisation	Objectifs annuels	Réalisé	Taux de réalisation
Auvergne-Rhône-Alpes	112	1 094	965	88 %	4 628	3 954	85 %	6 402	6 295	98 %
Bourgogne-Franche-Comté					1 145	992	87 %	2 282	2 015	88 %
Bretagne	41	1 003	819	82 %	3 410	2 884	85 %	3 500	3 039	87 %
Centre-Val-de-Loire					734	676	92 %	1 760	1 661	94 %
Corse					195	194	99 %	335	293	87 %
Grand Est	79	528	463	88 %	2 409	2 326	97 %	3 380	3 329	98 %
Guadeloupe					325	127	100 %	250	142	57 %
Guyane					75	64	100 %	125	105	84 %
Hauts-de-France					6 493	5 954	92 %	9 845	9 514	97 %
Île-de-France	9	1 101	893	81 %	2 539	2 416	95 %	4 842	4 519	93 %
La Réunion	49	1 839	1 846	100 %	2 040	2 037	100 %	1 960	1 961	100 %
Martinique					870	886	100 %	1 360	1 367	101 %
Mayotte										
Normandie	31	812	470	58 %	3 050	2 780	91 %	3 176	3 074	97 %
Nouvelle Aquitaine	12	468	279	60 %	3 290	2 987	91 %	6 620	5 806	88 %
Occitanie	34	544	501	92 %	3 087	2 966	96 %	6 295	5 830	93 %
Pays de la Loire					910	867	95 %	2 529	2 536	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35	2 611	2 005	77 %	2 460	2 136	87 %	2 951	2 500	85 %
Total	402	10 000	8 241	82 %	37 660	34 246	91 %	57 612	53 986	94 %

Source : i-milo – traitement DGEFP/MPP

Avant sa généralisation au 01/01/2017, 356 missions locales ont expérimenté la Garantie jeunes dans 91 départements

De 2013 à 2016, les territoires au sein desquels la Garantie jeunes a été expérimentée ont été déterminés par quatre arrêtés successifs pris les 1^{er} octobre 2013 (1^{re} vague), 11 décembre 2014 (2^e vague), 1^{er} avril 2015 (3^e et 4^e vagues) et 29 février 2016 (5^e et 6^e vague).

À la fin de 2016, juste avant la généralisation au 1^{er} janvier 2017, 356 missions locales expérimentaient la Garantie jeunes dans 91 départements soit 81 % du réseau.

Tableau 20 : Montée en charge de l'expérimentation Garantie jeunes par région et par mission locale

Région	Moyenne des missions locales concernées par l'expérimentation				Total ML par région	% Au 31/12/2016
	2013	2014	2015	2016		
Auvergne-Rhône-Alpes	7	7	39	59	61	97 %
Bourgogne-Franche-Comté			13	20	26	77 %
Bretagne	2	4	17	17	17	100 %
Centre-Val-de-Loire			11	14	20	70 %
Corse			2	4	4	100 %
Grand Est	4	4	26	29	43	67 %
Guadeloupe			1	1	1	100 %
Guyane			1	1	1	100 %
Hauts-de-France			42	42	42	100 %
Île-de-France	1	5	20	41	76	54 %
La Réunion	4	4	4	4	4	100 %
Martinique			3	3	3	100 %
Mayotte					1	0 %
Normandie	4	4	17	19	24	79 %
Nouvelle Aquitaine	1	3	36	39	43	91 %
Occitanie	1	3	21	27	27	100 %
Pays de la Loire			11	19	20	95 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	8	9	17	29	59 %
Total général	26	42	273	356	442	81 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales – I-Milo-ICARE – Traitement DMML

Montée en charge (+ 25 %) des ressources humaines consacrées à la Garantie jeunes

La montée en charge des ressources humaines nécessaires au déploiement de la Garantie jeunes se poursuit en 2016. À la fin de l'année, le nombre d'ETP dédiés à l'accompagnement de la Garantie jeunes a progressé de 25 % par rapport à la fin de l'année 2015, pour atteindre un peu plus de 1 200 personnels dédiés.

Tableau 21 : Montée en charge des ressources humaines consacrées à la Garantie jeunes en 2016 par région

Région	Nombre de conseillers dédiés à la Garantie jeunes en 2016				Rappel 2015	Nombre d'ETP dédiés à la Garantie jeunes en 2016				Rappel 2015
	au 31/03	au 30/06	au 30/09	au 31/12	au 31/12	au 31/03	au 30/06	au 30/09	au 31/12	au 31/12
Auvergne-Rhône-Alpes	126	149	180	182	119	106	120	150	152	104
Bourgogne-Franche-Comté	39	44	52	52	37	37	40	48	48	35
Bretagne	70	72	73	74	75	68	70	71	72	74
Centre-Val-de-Loire	32	36	42	46	30	32	36	41	45	29
Corse	7	6	13	13	8	5	5	10	10	7
Grand Est	73	73	80	80	62	72	72	79	79	61
Guadeloupe	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Guyane	0	0	0	0	5	0	0	0	0	5
Hauts-de-France	186	200	209	204	179	176	187	196	193	169
Île-de-France	83	86	111	111	59	78	83	101	101	57
La Réunion	39	37	37	35	46	38	35	35	33	46
Martinique	11	17	17	17	11	11	17	17	17	11
Mayotte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Normandie	78	78	80	78	68	75	75	77	75	66
Nouvelle Aquitaine	132	134	132	131	108	128	129	127	127	102
Occitanie	116	129	132	135	105	115	127	130	127	103
Pays de la Loire	46	54	76	76	40	44	52	72	72	38
Provence-Alpes-Côte d'Azur	46	55	51	55	58	44	52	48	52	51
Total	1 090	1 176	1 291	1 295	1 016	1 034	1 107	1 210	1 211	964

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales – I-Milo-ICARE – Traitement DMML

6.

LE PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC PÔLE EMPLOI

- **Une globalisation du concours financier** 40
- **Le suivi de l'accord en 2016** 40
- **La feuille de route 2017 du partenariat renforcé avec Pôle emploi a défini 4 axes d'amélioration** 41

L'accord cadre de partenariat renforcé signé le 10 février 2015 pour une durée de 3 ans par l'État, Pôle emploi, le CNML et l'UNML s'inscrit dans la continuité du partenariat entre Pôle emploi et les missions locales depuis 2001. Cet accord a pour objet de dynamiser et de structurer la coopération dans un principe de concertation et de complémentarité d'action.

Il prend en compte et répond au Plan national garantie européenne en faveur des jeunes qui ne sont ni en formation, ni en étude, ni en emploi (NEET).

Ce partenariat a pour vocation de développer une démarche commune de diagnostic partagé, une intervention concertée en direction des entreprises, des partenaires, et des actions de communication valorisant le partenariat.

La réussite de cette coopération tient à la complémentarité des connaissances sur les problématiques d'accès et de retour à l'emploi des jeunes concernés.

Une globalisation du concours financier

L'accord cadre de partenariat renforcé 2015-2017 propose une globalisation du concours financier. Dans l'accord précédent en 2010 (article 11), les moyens mobilisés pour la mise en œuvre de la délégation du PPAE s'élevaient à 34,5 millions d'euros.

Ce concours financier était complété par la valorisation de 325 postes correspondants à des agents affectés par Pôle emploi en missions locales à hauteur de 14,6 millions d'euros.

Pôle emploi réserve dans le nouvel accord une subvention globale de 49,1 millions d'euros qui inclut la valorisation des ETP affectés par Pôle emploi. (Article 3.1 – Globalisation du concours financier, Accord-cadre sur le partenariat renforcé entre l'État, Pôle emploi, le CNML, l'UNML – 2015 – 2017).

Le suivi de l'accord en 2016

Après une année 2015 de transition, les six premiers mois fonctionnant similairement aux années précédentes, l'année 2016 a permis le développement par les signataires des axes de partenariat de l'accord.

Le comité stratégique réunissant la DGEFP, Pôle emploi, l'UNML et le DMML s'est réuni le 5 décembre 2016 afin de faire le point sur cette année de mise en œuvre. Les principaux points abordés étaient les suivants :

- Présentation du **tableau de bord de l'accord cadre** (cf. [tableau 22](#) Entrées en délégation de PPAE en 2016 par région).
- Présentation des **résultats de l'enquête qualitative** réalisée au cours de l'année 2016 sur la mise en œuvre de l'accord cadre au travers des projets locaux de coopération : 393 questionnaires renseignés conjointement par les missions locales et les agences Pôle emploi signataires d'un accord local ont été renseignés. 99 % des répondants ont réalisé un diagnostic local partagé, dans 93,9 % des cas des initiatives de coopération ont été menées à destination des jeunes et dans 76,4 % des cas à destination des employeurs. Pour 64,1 % des partenariats, il existe des outils spécifiques formalisés et partagés entre les deux opérateurs.
- Point sur le **chantier interopérabilité des Systèmes d'information** : éviter les doubles accompagnements et coordination de l'offre de service de Pôle emploi et des missions locales.
- Validation d'une **feuille de route pour 2017**.

La feuille de route 2017 du partenariat renforcé avec Pôle emploi a défini 4 axes d'amélioration :

Axe n° 1 : Améliorer le processus de prise en charge des jeunes pour un accès ou un retour à l'emploi :

- Description et clarification du processus de prise en charge des jeunes en délégation de PPAE et hors délégation,
- Valoriser et mieux mobiliser l'offre de service de Pôle emploi et des missions locales en direction des jeunes,
- Expertiser et clarifier la gestion de la fin de la délégation de PPAE (les motifs de sortie notamment).

Axe n° 2 : poursuivre le chantier sur l'interopérabilité des systèmes d'information :

- Enrichissement des informations sur le contenu des parcours des jeunes accompagnés en dispositif par les missions locales (configuration comité technique dans sa forme actuelle),
- Rapprocher les configurations « comité de service » et « comité technique » pour traiter des sujets d'interopérabilité des systèmes d'information.

Axe n° 3 : poursuivre l'amélioration du pilotage de l'accord :

- Améliorer les échanges d'information entre les différents niveaux de pilotage (national, régional et local),
- Déterminer des axes de travail et des objectifs pour les comités de pilotage régionaux à l'appui du tableau de bord de l'accord et des enquêtes sur l'accord de partenariat.

Axe n° 4 : préparer et mener l'évaluation de l'accord du partenariat.

Tableau 22 : Répartition régionale des postes Pôle emploi affectés

	Nombre de missions locales en 2016	Disposant d'un poste pôle emploi en 2016	Part en 2016	Part en 2015	Part en 2014
Auvergne-Rhône-Alpes	61	17	28 %	26 %	72 %
Bourgogne-Franche-Comté	26	7	27 %	46 %	85 %
Bretagne	17	7	41 %	47 %	82 %
Centre-Val de Loire	20	3	15 %	20 %	50 %
Corse	4	0	0 %	25 %	50 %
Grand Est	43	18	42 %	56 %	80 %
Guadeloupe	1	0	0 %	0 %	0 %
Guyane	1	0	0 %	0 %	0 %
Hauts-de-France	42	4	10 %	30 %	81 %
Île-de-France	76	16	21 %	22 %	57 %
La Réunion	4	2	50 %	50 %	100 %
Martinique	3	2	67 %	33 %	0 %
Mayotte	1	0	0 %	0 %	0 %
Normandie	24	7	29 %	36 %	64 %
Nouvelle-Aquitaine	43	5	12 %	21 %	79 %
Occitanie	27	6	22 %	19 %	59 %
Pays de la Loire	20	3	15 %	24 %	24 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29	4	14 %	24 %	69 %
Total	442	101	23 %	30 %	67 %

Source : I-Milo, Compte rendu d'activité 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les 61 missions locales existantes, 17 disposent d'un poste pôle emploi soit 28 % des missions locales en 2016 contre 26 % en 2015 et 72 % en 2014.

La baisse des agents affectés par Pôle emploi dans les missions locales, liée au nouveau mode de financement mis en place en 2015 (globalisation du concours financier) se poursuit en 2016.

Seules deux régions ont une légère augmentation de leur nombre d'agent affectés par Pôle emploi (Auvergne-Rhône-Alpes et Martinique).

Tableau 23 : Entrées en délégation de PPAE en 2016 par région

Jeunes, DE, – 26 ans (25 ans révolus) catégorie A et B, ayant fait leur 1 ^{er} entretien	PPAE démarrés en 2016	Poids de la région France entière	PPAE démarrés en 2015	Poids de la région France entière	Évolution 2015-2016
Auvergne-Rhône-Alpes	14 427	9,42 %	14 379	9,39 %	0,33 %
Bourgogne-Franche-Comté	6 164	4,03 %	7 014	4,58 %	– 12,12 %
Bretagne	5 251	3,43 %	6 475	4,23 %	– 18,90 %
Centre-Val de Loire	5 958	3,89 %	5 882	3,84 %	1,29 %
Corse	918	0,60 %	627	0,41 %	46,41 %
Grand Est	12 913	8,44 %	13 115	8,57 %	– 1,54 %
Guadeloupe	356	0,23 %	970	0,63 %	– 63,30 %
Guyane	193	0,13 %	281	0,18 %	– 31,32 %
Hauts-de-France	15 483	10,11 %	20 113	13,14 %	– 23,02 %
Île-de-France	17 381	11,35 %	18 994	12,41 %	– 8,49 %
La Réunion	4 311	2,82 %	4 524	2,96 %	– 4,71 %
Martinique	501	0,33 %	726	0,47 %	– 30,99 %
Mayotte	0	0,00 %	0	0,00 %	0,00 %
Normandie	8 923	5,83 %	10 781	7,04 %	– 17,23 %
Nouvelle-Aquitaine	12 854	8,40 %	14 061	9,19 %	– 8,58 %
Occitanie	14 855	9,70 %	14 142	9,24 %	5,04 %
Pays de la Loire	7 950	5,19 %	8 905	5,82 %	– 10,72 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 293	8,68 %	12 090	7,90 %	9,95 %
Total France Entière	141 731	92,59 %	153 079	100,00 %	– 7,41 %

Source : Pôle emploi – traitement DGEFP-MPP

Les entrées en délégation de PPAE baissent de 7,41 % en moyenne au niveau national. Cette baisse recouvre des réalités régionales différentes, les variations allant de – 63 % à + 46 %.

Les travaux du comité technique de suivi du partenariat renforcé dans le cadre de la feuille de route 2017 devraient améliorer la lisibilité de la dynamique de délégation de PPAE issue de la mise en œuvre de l'accord. Cet axe de progrès concerne, notamment les thématiques « description et clarification du processus de prise en charge des jeunes en délégation de PPAE et hors délégation » et « poursuivre le chantier sur l'interopérabilité des systèmes d'information ».

7.

ORGANISATION TERRITORIALE ET ACTIVITÉ

- **442 missions locales couvrent le territoire national avec 6 924 points d'accueil pour les jeunes** 44
- **419 missions locales ont un statut associatif, 23 un statut GIP** 44
- **Le parrainage des jeunes** 46
- **Les FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes** 47
- **Le FIPJ : Fonds pour l'Insertion Professionnelle** 47

442 missions locales couvrent le territoire national avec 6 924 points d'accueil pour les jeunes

Avec 6 924 sites, les 442 missions locales couvrent l'ensemble du territoire national au 31 décembre 2016. Les missions locales assurent ainsi un véritable service de proximité pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Les missions locales peuvent coexister au sein d'une même structure avec d'autres organismes tels que les PLIE, Maisons de l'Emploi (MDE), organismes de formation, autres.

Elles travaillent aussi en collaboration avec nombre d'organismes, toujours dans le but de parfaire l'insertion des jeunes en situation précaire.

- 37 % des missions locales ont une maison de l'emploi sur leur territoire.
- 78 % d'entre-elles animent un réseau de parrainage constitué au total de 8 283 parrains.



Organisation territoriale

6 924 sites

442 missions locales

83 communes par mission locale

419 missions locales ont un statut associatif, 23 un statut GIP

Tableau 24 : Composition du réseau et statut

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016
Nombre de missions locales	445	442
Statut associatif	418	419
Statut GIP	27	23

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

Au 31 décembre 2016, il n'existe plus de Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO), le réseau est donc uniquement constitué de 442 missions locales.

Tableau 25 : Couverture territoriale des missions locales

Région	Nombre de missions locales	Nombre de sites	Dont nombre d'antennes	Dont nombre de relais et de lieux de permanence	Nombre moyen de communes par structure
Auvergne-Rhône-Alpes	61	629	107	461	68
Bourgogne-Franche-Comté	26	252	52	174	147,2
Bretagne	17	421	59	345	74,9
Centre-Val de Loire	20	369	25	324	92,2
Corse	4	56	6	46	90
Grand Est	43	533	71	419	121
Guadeloupe	1	34	8	25	34
Guyane	1	6	3	2	22
Hauts-de-France	42	981	185	754	89,3
Île-de-France	76	610	134	399	17
La Réunion	4	55	29	22	6
Martinique	3	59	19	37	11,3
Mayotte	1	28	7	20	17
Normandie	24	634	102	508	127,4
Nouvelle-Aquitaine	43	831	102	686	105,9
Occitanie	27	629	109	492	168,9
Pays de la Loire	20	368	90	258	69,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29	429	93	307	33,5
Total général	442	6 924	1 201	5 279	82,4

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

Définitions : les lieux d'accueil selon la Charte nationale i-milo

Siège : site principal de la structure (par défaut, le domicile de la personne morale). Il est identifié de façon univoque par le code Insee de la commune.

Antenne : lieu d'accueil fixe, géographiquement distinct du siège, géré par la même personne morale, et bénéficiant d'un équipement permanent (y compris ouvert à temps partiel, et antenne de type bus).

Permanence : lieu d'accueil temporaire ou chronique (avec équipement « nomade » ou mis à disposition : mairie, centre social, etc.).

Relais : lieu d'accueil géré par une autre personne morale liée par convention.

Tableau 26 : Activités portées par la structure

Région	Total de missions locales	La mission locale est-elle le seul objet de la structure juridique ? (Nombre de missions locales concernées par région)	Autres activités portées par la structure*					
			PLIE	MDE	DLA	Centre de Bilans	Organisme de formation	Autres
Auvergne-Rhône-Alpes	61	51	0	1	0	0	1	8
Bourgogne-Franche-Comté	26	21	2	2	1	1	1	4
Bretagne	17	16	0	0	0	0	0	1
Centre-Val de Loire	20	18	0	0	0	0	0	2
Corse	4	3	0	0	0	0	0	1
Grand Est	43	41	0	0	0	0	0	2
Guadeloupe	1	1	0	0	0	0	0	0
Guyane	1	1	0	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	42	27	10	14	0	0	0	2
Île-de-France	76	62	4	9	0	0	5	7
La Réunion	4	4	0	0	0	0	0	0
Martinique	3	3	0	0	0	0	0	0
Mayotte	1	1	0	0	0	0	0	0
Normandie	24	22	2	1	1	0	0	1
Nouvelle-Aquitaine	43	36	3	5	2	1	1	3
Occitanie	27	27	0	0	0	0	0	0
Pays de la Loire	20	21	1	1	1	1	1	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29	29	0	0	0	0	0	0
Total	442	384	22	33	5	3	9	31

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

*PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), (MDE) Maison de l'emploi, DLA (Dispositif local d'accompagnement). Principales autres activités portées par les missions locales : Bureau ou Point d'information Jeunesse, Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CCLAJ), Accompagnement PLIE, Accompagnement RSA, Espaces d'information sur les métiers ou la formation...

Tableau 27 : Maisons de l'emploi

Région	Maisons de l'emploi		
	Maison de l'emploi sur le territoire	Dont la mission locale est un membre constitutif	Dont la mission locale est un membre associé
Auvergne-Rhône-Alpes	15	5	7
Bourgogne-Franche-Comté	8	0	5
Bretagne	11	4	8
Centre-Val de Loire	5	3	1
Corse	0	0	0
Grand Est	15	2	8
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Hauts-de-France	25	10	13
Île-de-France	30	5	7
La Réunion	2	0	1
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Normandie	3	0	1
Nouvelle-Aquitaine	14	6	8
Occitanie	16	6	14
Pays de la Loire	6	0	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14	4	6
Total	164	45	84

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

Le parrainage des jeunes

Le parrainage vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, en les faisant accompagner par des bénévoles, professionnels en activité ou retraités, qui partagent leur expérience et leurs réseaux. Le parrainage permet de renforcer l'égalité des chances en matière d'insertion professionnelle. Il est destiné aux personnes volontaires et motivées, engagées dans une démarche active de recherche d'emploi et dont le projet professionnel est défini ou en cours de l'être. (Cf. Annexe 2 instructions interministérielles DGEFP/CGET/2016/67 du 8 mars 2016)

Tableau 28 : Réseau de parrainage

Région	Parrainage	
	Mission locale animatrice d'un réseau de parrainage	Nombre de parrains
Auvergne-Rhône-Alpes	46	974
Bourgogne-Franche-Comté	20	387
Bretagne	16	558
Centre-Val de Loire	15	287
Corse	0	0
Grand Est	35	689
Guadeloupe	1	103
Guyane	0	0
Hauts-de-France	39	540
Île-de-France	61	1 084
La Réunion	3	36
Martinique	3	99
Mayotte	0	0
Normandie	16	1 136
Nouvelle-Aquitaine	23	561
Occitanie	22	609
Pays de la Loire	17	300
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28	920
Total	345	8 283

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

Textes de référence

Circulaire de juillet 2014 prévoyant une constitution des réseaux de parrainage à partir des missions locales et PAIO

Circulaire du 15 mars 1999 extension du développement du réseau à l'ensemble du territoire national

Circulaire du 04/05/2005 DGEFP favorisant l'accès à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion

Instruction du 13 août 2015 relative à la mise en œuvre du plan de développement du parrainage prévu par le Comité interministériel pour l'Égalité et la Citoyenneté

Instruction interministérielle DGEFP/CGET du 8 mars 2016

Les FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes

Créés en 1989 pour compenser notamment le nonaccès des moins de 25 ans au RMI, les FAJ constituent une aide de dernier recours pour lutter contre l'exclusion des jeunes connaissant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, l'objectif étant de sécuriser les parcours d'insertion en tenant compte des situations d'urgence.

Le fonds octroie essentiellement des aides financières individuelles versées le plus souvent à titre subsidiaire lorsque les autres dispositifs existants ne peuvent être mobilisés.

Ce Fonds est activé au niveau territorial pour financer des actions favorisant l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans préalablement ciblées et complémentaires aux dispositifs existants, notamment ceux mis en œuvre par les collectivités territoriales, ou d'autres missions ministérielles. Il permet la prise en charge spécifique des publics en difficulté face au marché du travail.

29 % des missions locales assurent le secrétariat de la commission d'attribution du FAJ

30 % des missions locales assurent également tout ou partie de la gestion du FAJ

Près de 100 000 dossiers FAJ présentés

Le FIPJ : Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes

Le FIPJ est destiné à financer des actions complémentaires à l'accompagnement personnalisé et renforcé pour les bénéficiaires de 16 à 25 ans, confrontés à l'addition d'obstacles multiples (sociaux, familiaux, culturels et relationnels...).

20 % de financement d'actions collectives FIPJ

33 % d'aides individuelles FIPJ

Plus de 12 833 jeunes ont bénéficié d'une aide individuelle FIPJ

Tableau 29 : Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes (FIPJ)

Région	FAJ			FIPJ		
	La mission locale assure le secrétariat de la commission d'attribution	La mission locale assure tout ou partie de la gestion financière du fonds	Nombre de dossiers FAJ de la mission locale présentés dans l'année	La mission locale est financée dans le cadre d'actions collectives	La mission locale est financée dans le cadre d'aides individuelles	Si oui, nombre de jeunes ayant bénéficié d'une aide financière individuelle
Auvergne-Rhône-Alpes	23	29	14 220	1	3	233
Bourgogne-Franche-Comté	3	5	3 417	19	25	2 088
Bretagne	12	12	10 570	0	6	170
Centre-Val de Loire	2	0	3 945	2	12	478
Corse	0	4	584	1	3	49
Grand Est	14	15	7 230	4	6	165
Guadeloupe	1	1	962	1	1	730
Guyane	0	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	7	2	6 882	3	25	956
Île-de-France	10	6	9 189	5	3	113
La Réunion	0	0	889	3	3	1 211
Martinique	3	3	424	3	1	0
Mayotte	0	0	0	1	1	78
Normandie	12	11	5 531	9	16	676
Nouvelle-Aquitaine	15	12	10 515	6	10	358
Occitanie	7	7	7 912	14	23	3 617
Pays de la Loire	11	11	6 914	1	7	71
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10	10	9 591	5	4	1 840
Total	130	128	98 775	78	149	12 833

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

8.

LES RESSOURCES HUMAINES

- **Le nombre de salariés dans les missions locales reste stable entre 2015 et 2016** 50
- **Une progression des emplois repères de la filière insertion sociale et professionnelle** 51

Le nombre de salariés dans les missions locales reste stable entre 2015 et 2016

En 2016, l'effectif salarié est stable par rapport à 2015 mais enregistre une augmentation de 13,5 % sur la période 2013/2016. La baisse des effectifs mis à disposition ou détaché dans les missions locales se poursuit en 2016 (- 10 %), elle est moins importante qu'en 2015 (- 30 %).

On remarque que près de 11 % des missions locales ont plus de 50 ETP en 2016 alors que celles de moins de 10 ETP représentent 5 % du réseau. Leur rapport s'est ainsi inversé depuis 2012. Enfin, depuis 2015 les missions locales de 20 salariés et plus sont devenues majoritaires dans le réseau. Elles représentent en 2016 près de 57 % des 442 missions locales.

Le CDI et le travail à temps plein sont majoritaires dans les missions locales en 2016. On note une part importante de femmes en CDD dans le cadre de contrats de remplacement essentiellement sur les fonctions administratives.

Tableau 30 : Effectif des missions locales au 31 décembre 2016

	2013	2014	2015	2016	Évolution	
					2015-2016	2013-2016
Effectif total	12 232	12 615	13 495	13 501	0,0 %	10,4 %
ETP	10 838	11 250	12 207	12 225	0,1 %	12,8 %
Effectif Salariés	11 513	11 916	13 011	13 066	0,4 %	13,5 %
Dont contrat de remplacement	334	305	384	321	- 16,4 %	- 3,9 %
ETP Salariés	10 287	10 721	11 856	11 919	0,5 %	15,9 %
Effectif mis à disposition, détaché ou affecté	719	699	484	435	- 10,1 %	- 39,5 %
ETP mis à disposition, détaché ou affecté	551	529	351	306	- 12,8 %	- 44,4 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

Tableau 31 : Évolution de l'effectif total en pourcentage de 2010 à 2016

Variation année n/n+1	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Effectif total	- 3,1 %	- 0,6 %	4,1 %	3,1 %	7,0 %	0,0 %
Effectif salarié	- 3,3 %	- 0,3 %	4,6 %	3,5 %	9,2 %	0,4 %
Effectif mis à disposition, détaché ou affecté	0,3 %	- 4,3 %	- 4,0 %	- 2,8 %	- 33,7 %	- 10,1 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

Tableau 32 : Répartition des temps partiels et temps plein

	Part dans l'effectif total	Proportion Hommes (%)	Proportion Femmes (%)
Contrats de travail à temps partiel	21,0 %	8,0 %	92,0 %
Dont contrats de remplacement	2,3 %	9,5 %	90,5 %
Contrats de travail à temps plein	79,0 %	24,3 %	75,7 %
Dont contrats de remplacement	2,5 %	16,7 %	83,3 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

Tableau 33 : Répartition des types de contrats

	Part dans l'effectif total	Proportion Hommes (%)	Proportion Femmes (%)
CDD	19,2 %	18,8 %	81,2 %
Dont contrats de remplacement	12,8 %	15,3 %	84,7 %
Contrats en alternance	0,2 %	27,6 %	72,4 %
CDI	80,6 %	21,3 %	78,7 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales – IMILO

Les missions locales qui rassemblent de 5 à 10 ETP deviennent très marginales (5 %), celles de plus de 50 ETP continuent de progresser depuis 2012 pour atteindre en 2016, près de 11 %.

25 % des missions locales ont de 30 à + de 50 ETP.

La majorité des missions locales se situe entre 10 et 30 ETP (70 %) ce qui est stable depuis 2012 avec une augmentation sensible de la part des missions locales ayant de 20 à 30 ETP.

Avec le mouvement de fusion de missions locales lié à la loi NOTRe, les petites structures de moins de 10 salariés vont laisser place à des missions locales aux effectifs plus importants.

Tableau 34 : Répartition des missions locales par taille en équivalent temps plein (ETP)

Nombre d'ETP/Année	2012	2013	2014	2015	2016
De 5 à 10	11,1 %	9,6 %	9,4 %	6,7 %	5,0 %
De 10 à 20	46,1 %	43,0 %	41,8 %	39,3 %	38,0 %
De 20 à 30	24,4 %	25,7 %	25,2 %	27,2 %	31,9 %
De 30 à 50	11,1 %	14,5 %	15,7 %	16,9 %	14,3 %
Plus de 50	6,7 %	7,2 %	7,6 %	9,9 %	10,6 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales – IMILO

Une progression des emplois repères de la filière insertion sociale et professionnelle

Depuis 2014 et la montée en charge progressive de la Garantie jeunes, la part des effectifs de la filière insertion sociale et professionnelle progresse de 1,2 points.

Tableau 35 : Emplois repères, métiers et répartition par sexe

Emploi repères et métier	Répartition en temps de travail (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Chargé d'accueil	9,2 %	8,1 %	91,9 %
Conseiller niveau 1	21,5 %	19,3 %	80,7 %
Conseiller niveau 2	37,4 %	22,4 %	77,6 %
Chargé de projets	6,0 %	32,7 %	67,3 %
Total insertion sociale et professionnelle	74,0 %	20,5 %	79,5 %
Chargé d'animation	1,0 %	33,1 %	66,9 %
Chargé de documentation	0,5 %	13,8 %	86,2 %
Chargé d'information et de communication	0,8 %	31,6 %	68,4 %
Total Information, communication	2,3 %	28,5 %	71,5 %
Assistant administratif	5,4 %	6,9 %	93,1 %
Assistant de gestion	2,0 %	12,5 %	87,5 %
Assistant de direction	2,6 %	3,0 %	97,0 %
Assistant financier	1,5 %	12,6 %	87,4 %
Assistant Informatique	1,0 %	68,9 %	31,1 %
Total Gestion	12,4 %	12,6 %	87,4 %
Responsable de secteur	5,0 %	32,0 %	68,0 %
Directeur	4,0 %	46,5 %	53,5 %
Total Encadrement	9,0 %	38,4 %	61,6 %
Autres salariés exerçant un emploi non spécifique à la branche professionnel)	2,3 %	22,3 %	77,7 %
Total effectif salarié affecté aux activités de la mission locale	100,0 %	21,4 %	78,6 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales, I-Milo-Icare – Traitement DMML

Tableau 36 : Répartition régionale des effectifs salariés, mis à disposition, détachés ou affectés

Région	Effectif total			Effectif salarié			Effectif mis à dispositions, détaché ou affecté					
	Total	Dont femmes	Nombre d'ETP	Total	dont femmes	Nombre d'ETP	Total	dont femmes	Nombre d'ETP	dont Pôle emploi affecté	Pôle emploi affecté en ETP	
Auvergne-Rhône-Alpes	1 584	79,7 %	1 383	1 510	79,5 %	1 341	74	85,1 %	43	11	5	
Bourgogne-Franche-Comté	546	82,6 %	473	511	82,8 %	453	35	80,0 %	20	3	1	
Bretagne	605	78,0 %	548	591	78,0 %	541	14	78,6 %	8	4	1	
Centre-Val de Loire	452	81,6 %	412	429	81,8 %	397	23	78,3 %	15	1	1	
Corse	63	82,5 %	60	63	82,5 %	60	0	0,0 %	0	0	0	
Grand Est	1 048	83,9 %	941	1 023	84,1 %	928	25	76,0 %	12	16	7	
Guadeloupe	87	87,4 %	87	79	86,1 %	79	8	100,0 %	8	0	0	
Guyane	39	71,8 %	39	39	71,8 %	39	0	0,0 %	0	0	0	
Hauts-de-France	1 942	77,7 %	1 688	1 892	77,9 %	1 653	50	70,0 %	35	2	2	
Île-de-France	1 799	75,3 %	1 656	1 726	75,2 %	1 594	73	76,7 %	62	3	2	
La Réunion	352	66,2 %	339	352	66,2 %	339	0	0,0 %	0	0	0	
Martinique	133	82,0 %	132	132	81,8 %	131	1	100,0 %	1	0	0	
Mayotte	50	66,0 %	50	48	64,6 %	48	2	100,0 %	2	0	0	
Normandie	748	79,0 %	692	737	78,8 %	685	11	90,9 %	8	3	2	
Nouvelle-Aquitaine	1 294	82,5 %	1 171	1 268	82,6 %	1 156	26	76,9 %	15	1	1	
Occitanie	1 148	78,2 %	1 072	1 105	78,4 %	1 034	43	74,4 %	39	2	2	
Pays de la Loire	625	83,0 %	575	604	83,3 %	562	21	76,2 %	13	0	0	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	986	79,8 %	905	957	79,5 %	880	29	89,7 %	25	0	0	
Total	13 501	79,2 %	12 225	13 066	79,2 %	11 919	435	79,3 %	306	46	23	

Source : Compte rendu d'activité des missions locales 2016 – I-milo-Icare – Traitement DMML

La logique de compétence dans les emplois exercés en mission locale

Le système de classification de la branche professionnelle des missions locales organise les parcours professionnels et fonde la rémunération sur la maîtrise et l'évaluation des compétences professionnelles du salarié. 48 domaines de compétences sont définis et décrits avec les activités correspondantes. 14 emplois repères sont répartis dans 4 métiers homogènes (Insertion sociale et professionnelle ; Information communication ; Gestion ; Encadrement).

Tableau 37 : Répartition régionale des effectifs moyens

Région	Nombre de structures au 31/12	Effectif total	Effectif moyen
Auvergne-Rhône-Alpes	61	1 584	26
Bourgogne-Franche-Comté	26	546	21
Bretagne	17	605	36
Centre-Val de Loire	20	452	23
Corse	4	63	16
Grand Est	43	1 048	24
Guadeloupe	1	87	87
Guyane	1	39	39
Hauts-de-France	42	1 942	46
Île-de-France	76	1 799	24
La Réunion	4	352	88
Martinique	3	133	44
Mayotte	1	50	50
Normandie	24	748	31
Nouvelle-Aquitaine	43	1 294	30
Occitanie	27	1 148	43
Pays de la Loire	20	625	31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29	986	34
Total	442	13 501	31

Sources : 2016 i-milo – ICARE – traitement DMML

Tableau 38 : Répartition régionale des effectifs selon le métier par ETP

Région	Effectif total	Insertion pro	Information communication	Gestion	Encadrement	Autre hors branche prof	Effectif mis à disposition détaché ou affecté
Auvergne-Rhône-Alpes	1 383	71,9 %	1,9 %	11,2 %	9,3 %	2,6 %	3,1 %
Bourgogne-Franche-Comté	473	69,2 %	1,8 %	12,7 %	8,3 %	3,7 %	4,3 %
Bretagne	548	72,1 %	1,7 %	14,7 %	8,3 %	1,9 %	1,4 %
Centre-Val de Loire	412	71,7 %	1,0 %	13,3 %	8,4 %	1,9 %	3,7 %
Corse	60	76,8 %	0,0 %	8,2 %	10,0 %	5,0 %	0,0 %
Grand Est	941	74,2 %	2,0 %	11,7 %	9,4 %	1,5 %	1,3 %
Guadeloupe	87	71,3 %	1,1 %	9,2 %	8,0 %	1,1 %	9,2 %
Guyane	39	61,5 %	0,0 %	10,3 %	25,6 %	2,6 %	0,0 %
Hauts-de-France	1 688	72,8 %	1,6 %	13,6 %	7,7 %	2,3 %	2,1 %
Île-de-France	1 656	70,8 %	2,7 %	9,0 %	11,5 %	2,3 %	3,8 %
La Réunion	339	69,7 %	5,0 %	12,2 %	7,1 %	6,0 %	0,0 %
Martinique	132	78,0 %	1,5 %	10,6 %	7,6 %	1,5 %	0,8 %
Mayotte	50	61,5 %	4,0 %	14,0 %	6,0 %	10,5 %	4,0 %
Normandie	692	75,1 %	1,1 %	13,7 %	7,7 %	1,2 %	1,2 %
Nouvelle-Aquitaine	1 171	73,8 %	3,0 %	11,9 %	8,3 %	1,7 %	1,3 %
Occitanie	1 072	69,1 %	2,6 %	15,4 %	7,1 %	2,2 %	3,6 %
Pays de la Loire	575	73,1 %	3,2 %	11,6 %	8,4 %	1,4 %	2,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	905	73,0 %	2,2 %	10,3 %	9,3 %	2,4 %	2,8 %
Total	12 225	72,2 %	2,2 %	12,1 %	8,8 %	2,3 %	2,5 %

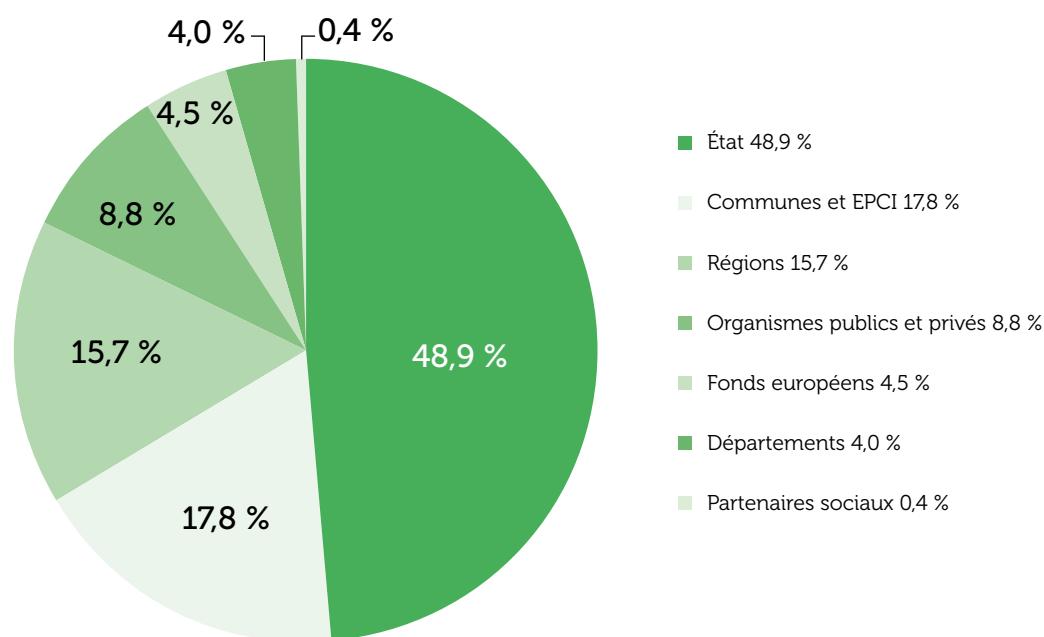
Sources : 2016 i-milo – ICARE – traitement DMML

9.

LE FINANCEMENT DES MISSIONS LOCALES

- Une légère progression du financement du réseau de 1,7 % tous financeurs confondus pour atteindre 651,5 M€ en 2016 56
- L'État assure 48,9 % du financement des missions locales avec 318,5 M€ 56
- Régions : baisse légère de 1,6 % (102,1 M€ en 2016) 57
- Communes et EPCI : baisse légère des financements de 1,6 % (115,9 M€ en 2016) 57
- Départements : baisse significative de 7,5 % (26,1 M€) 57
- Autres établissements publics et privés : hausse de 20 % des financements (57,5 M€ en 2016) 57
- Fonds européens : baisse de 8,8 % des financements européens (29 M€ en 2016) 57
- Partenaires sociaux : des financements en très forte baisse suite à la fin de l'ANI (2,5 M€ en 2016) 58
- Des comptes de résultats majoritairement équilibrés : 3,6 M€ d'excédents cumulés en 2016 59
- Les modalités de financement du réseau des missions locales par l'État 60

Graphique 4 : Répartition des principaux financeurs en 2016



Une légère progression du financement du réseau de 1,7 % tous financeurs confondus pour atteindre 651,5 M€ en 2016

Le financement du réseau des missions locales progresse : il était de 640,4 M€ en 2015, il est de 651,5 M€ en 2016.

Depuis 2010, excepté une baisse de 7,7 % en 2011, la progression des financements est conséquente puisqu'elle représente 17,4 % sur l'ensemble de la période.

Ce sont cependant essentiellement les financements de l'activité spécifique qui permettent cette évolution avec la montée en charge de l'expérimentation de la Garantie jeunes, mise en œuvre de l'ANI entre la fin 2011 et 2015 et la montée en charge des projets liés à l'IEJ (FSE).

L'État assure 48,9 % du financement des missions locales avec 318,5 M€

Depuis 2014, la participation de l'État au financement du réseau est redevenue supérieure à celles des collectivités locales en volume comme en pourcentage. Cela traduit cependant de fortes disparités régionales (par exemple 39,8 % en Île-de-France et 74,4 % à Mayotte).

La fin des crédits exceptionnels du plan de relance de 2010 avait entraîné une baisse des crédits de l'État au profit des missions locales en 2011 et 2012. Ces crédits sont repartis à la hausse depuis 2013 avec l'augmentation de la CPO, la mise en place des emplois d'avenir puis l'expérimentation progressive de la Garantie jeunes.

En 2016, les crédits de l'État progressent de 8 % par rapport à 2015. C'est la Garantie jeunes qui permet cette progression avec la montée en charge de l'expérimentation avant la généralisation au 1^{er} janvier 2017 qui devrait permettre de l'intégrer au financement principal des missions locales. Elle représente, en 2016, 82,7 M€ contre 26,3 M€ en 2015.

La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) se maintient à 191,7 M€ quand l'accompagnement des emplois d'avenir poursuit la baisse déjà observée en 2015 : 19,3 M€ en 2016 contre 26,3 M€ en 2015 et 31,1 M€ en 2014.

Régions : baisse légère de 1,6 % (102,1 M€ en 2016)

Après une progression régulière de 2010 à 2015, les régions, dans un contexte de mise en place des nouvelles régions au 1^{er} janvier 2016, baissent légèrement leur participation au financement des missions locales. Avec 102,1 M€, elles demeurent le 3^e financeur des missions locales et représentent près de 16 % des financements.

Communes et EPCI : baisse légère des financements de 1,6 % (115,9 M€ en 2016)

À l'instar des régions, les communes et EPCI dont la participation avait progressé régulièrement de 2010 à 2015, voient leurs financements baisser dans les mêmes proportions (1,6 %). Elles restent le 2^e financeur des missions locales avec 115,9 M€ en 2016.

La mise en place de nouvelles intercommunalités au 1^{er} janvier 2016 dans le cadre de la loi NOTRe fait progresser la part de ces dernières dans les financements des communes : 55 % en 2016 contre 51 % en 2015.

Notons la part importante des contributions volontaires en nature des communes et EPCI (mises à disposition de locaux et personnels essentiellement). Cette part représente 9,7 M€ en 2016 sur un total de 11,9 M€ de contributions volontaires en nature.

Départements : baisse significative de 7,5 % (26,1 M€)

Tous les départements ne financent pas le fonctionnement des missions locales ou ne leurs confient pas de missions spécifiques. Après une hausse de 11 % en 2011 liée à la mise en place de l'accompagnement des jeunes du RSA confiée aux missions locales par certains départements, les financements se sont maintenus au-dessus de 28 M€ les trois années précédentes mais amorcent une baisse significative de 7,5 % en 2016.

Outre l'accompagnement du RSA, les départements financent des frais de gestion du Fonds d'aide aux jeunes et parfois du fonctionnement.

Quelques départements ont, cette année, annoncé leur arrêt du financement des missions locales. Les départements représentent désormais 4 % des financements.

Autres établissements publics et privés : hausse de 20 % des financements (57,5 M€ en 2016)

Pôle emploi demeure le principal financeur de cette catégorie en forte progression. Le financement de l'accord de partenariat renforcé signé en 2015 passe de 40,6 M€ en 2015 à 47,7 M€ en 2016. Avec la fin progressive des mises à disposition, la part des contributions volontaires en nature de Pôle emploi n'est plus significative tant au regard des finances que des ressources humaines.

Cette catégorie qui comprend également des financements de fondations, d'entreprises ou d'organismes locaux (CCAS...) représente 8,8 % des financements.

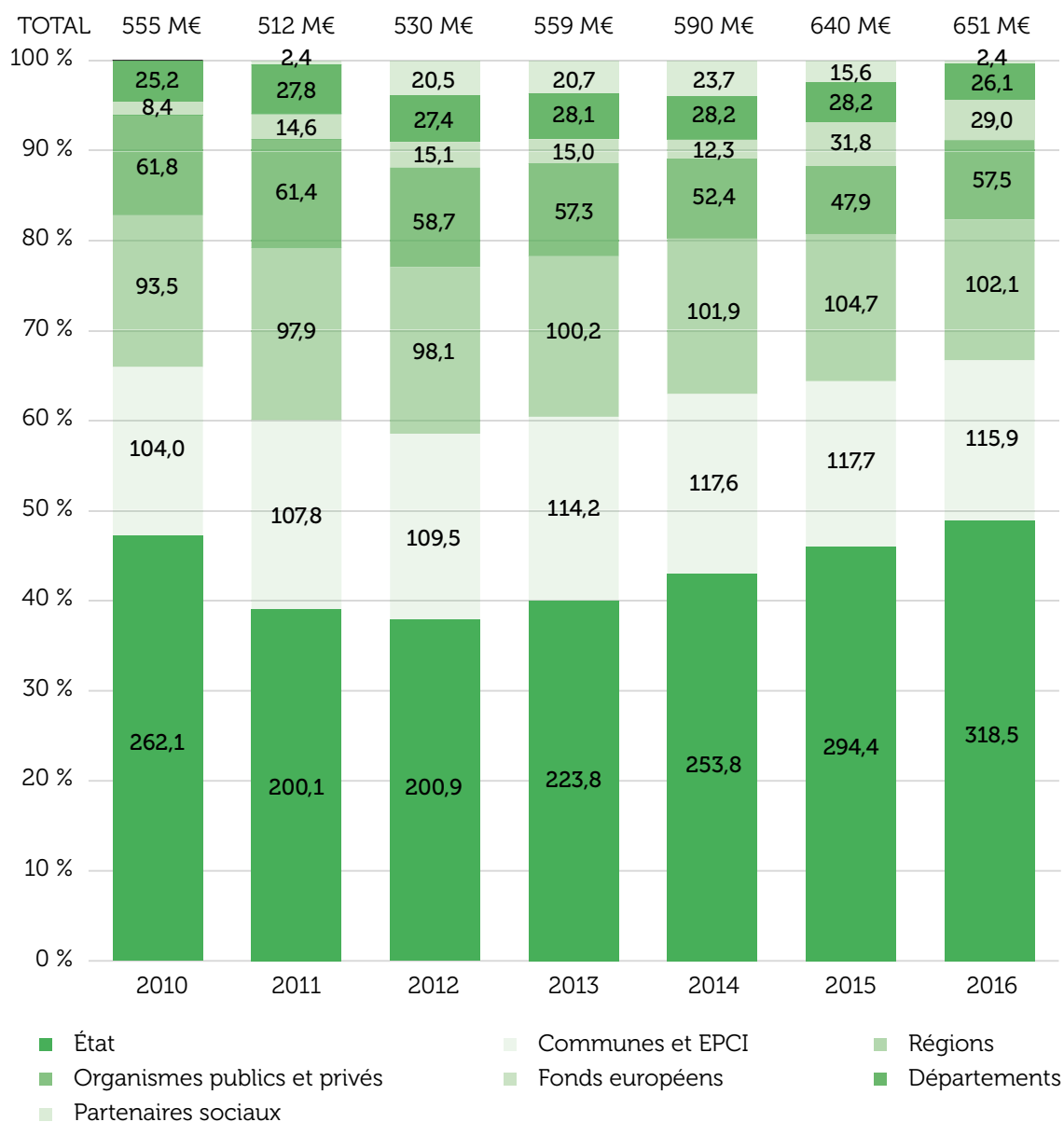
Fonds européens : baisse de 8,8 % des financements européens (29 M€ en 2016)

L'impact observé en 2015 de la mise en place de projets par les missions locales des régions concernées dans le cadre de l'IEJ se poursuit en 2016 mais dans une moindre mesure. Les financements IEJ passent de 18,8 M€ en 2015 à 14,2 M€ en 2016 mais permettent cependant de maintenir une part importante de financements européens (4,5 %) pour les missions locales.

Notons cependant que les crédits européens mobilisés par l'État pour la Garantie jeunes dans certaines régions ne sont pas pris en compte dans cette catégorie. Ils sont englobés dans le financement par l'État de la Garantie jeunes.

Partenaires sociaux : des financements en très forte baisse suite à la fin de l'ANI (2,5 M€ en 2016)

La mise en place de l'ANI en direction des jeunes décrocheurs par les partenaires sociaux fin 2011 a permis d'apporter durant trois ans près de 20 M€ par an au financement des missions locales. Le dispositif n'ayant pas été reconduit en 2016, les financements ont commencé à baisser en 2015 pour progressivement s'arrêter après la fin des derniers parcours d'accompagnement pris en compte par l'action.



Des comptes de résultats majoritairement équilibrés : 3,6 M€ d'excédents cumulés en 2016

Le total des charges cumulées des 442 missions locales se monte en 2015 à 694,6 M€ pour 698,2 M€ de produits dégagant ainsi un excédent cumulé de 3,6 M€.

Cela recouvre cependant des situations contrastées selon les missions locales. L'excédent cumulé baisse de 61,6 % entre 2015 et 2016. Près d'un tiers des missions locales ont présenté des comptes en déficit pour 2016 contre un quart pour 2015.

Ces déficits demeurent majoritairement limités mais 68 missions locales ont cependant un déficit supérieur à 2 % de leurs charges et 8 ont un déficit supérieur à 10 % de leurs charges.

On constate une forte progression des dotations aux provisions (+ 20 %) et des engagements à réaliser sur ressources affectées (dotation aux fonds dédiés + 7 %) alors que les produits constatés d'avance baissent sensiblement (- 6 %) en se maintenant à un haut niveau. Ces outils permettent aux missions locales de répartir sur plusieurs exercices certaines conventions et d'anticiper également des contrôles de services faits. La montée en charge de la Garantie jeunes et l'appropriation de son mode de financement a développé l'usage de ces outils de gestion financière dans le réseau.

Les charges (+ 5,7 %) ont progressé légèrement plus que les produits (+ 4,8 %).

Les charges de personnel, principal poste de dépenses en mission locale, progressent de 5,4 %. L'augmentation du nombre de salariés dans le réseau observée fin 2015 se traduit dans les charges de personnel de l'année 2016.

Tableau 39 : Répartition des financements par type d'activité en millions d'euros

	2013		2014		2015		2016	
Activité principale	449,7	78,70 %	473,6	78,7 %	451,2	69,3 %	445,1	67,2 %
Activité spécifique	109,5	19,20 %	116,3	19,3 %	189,2	29,1 %	206,4	31,2 %
Fonds gérés pour le compte d'autrui	12	2,10 %	12,2	2 %	10,6	1,6 %	10,6	1,6 %
Total	571,2	100 %	602,2	100 %	651,0	100 %	662,1	100 %

Source : Comptes rendus d'activité 2013, 2014, 2015 et 2016 des missions locales – ICARE.

Tableau 40 : Répartition des financeurs pour l'ensemble de l'activité hors fonds gérés pour le compte d'autrui

	2013	2014	2015	2016
État	40,0 %	43,0 %	46,0 %	48,9 %
Régions	17,9 %	17,3 %	16,4 %	15,7 %
Départements	5,0 %	4,8 %	4,4 %	4,0 %
Communes et EPCI	20,4 %	19,9 %	18,4 %	17,8 %
FSE	2,7 %	2,1 %	5,0 %	4,5 %
Partenaires sociaux	3,7 %	4,0 %	2,3 %	0,4 %
Autres organismes publics et privés	10,2 %	8,9 %	7,6 %	8,8 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Comptes rendus d'activité 2013, 2014, 2015 et 2016 des missions locales – ICARE.

Les modalités de financement du réseau des missions locales par l'État

La circulaire DGEFP du 12 octobre 2007, complétée par celle du 11 janvier 2011, intègre le nouveau cadre prévu par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et permet de substituer aux multiples conventions annuelles entre l'État et les missions locales, soit une seule convention pluriannuelle (définition commune d'objectifs et des résultats à atteindre au regard d'un diagnostic partagé des besoins du territoire).

Le financement de l'État prend en compte l'ensemble de l'offre de service de la mission locale, aux côtés des autres financeurs publics, notamment des collectivités territoriales, dans une logique de cohérence et de complémentarité de l'action publique en faveur des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et sociale. Le conventionnement 2015 des missions locales a été effectué par l'État dans le cadre de cette circulaire, la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs entrant en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016.

Tableau 41 : Répartition des financeurs de l'activité principale en millions d'euros

	2013	2014	2015	2016
État	203,2	224,3	221,1	212,1
Régions	82,9	84,4	85,1	84,3
Départements	15,1	14,7	12,0	12,7
EPCI	44,7	51,5	45,5	46,4
Communes	54,5	51,2	43,7	40,0
Fonds européens	1,4	1	0,0	0,0
Organismes publics locaux	2,4	1,8	0,6	0,5
Organismes publics nationaux*	44,3*	43,5*	42,9*	48,4*
Organismes privés	1	0,9	0,2	0,6
Partenaires sociaux	0,1	0,2	0,0	0,0
Total	449,2	473,6	451,2	445,1

Source : Comptes rendus d'activité 2013, 2014, 2015 et 2016 des missions locales – ICARE.

* essentiellement Pôle emploi au titre de l'accord de partenariat renforcé.

Tableau 42 : Répartition des financeurs en activité principale (FAP) et spécifique (FAS)

	2013		2014		2015		2016	
	FAP	FAS	FAP	FAS	FAP	FAS	FAP	FAS
État	45,2 %	18,8 %	47,4 %	25,4 %	49,0 %	38,8 %	47,6 %	51,6 %
Régions	18,4 %	15,8 %	17,8 %	15,1 %	18,9 %	10,4 %	18,9 %	8,6 %
Départements	3,4 %	11,8 %	3,1 %	11,6 %	2,7 %	8,6 %	2,9 %	6,5 %
EPCI	9,9 %	5,2 %	10,9 %	5,4 %	10,1 %	7,7 %	10,4 %	8,9 %
Communes	12,1 %	8,4 %	10,8 %	7,4 %	9,7 %	7,4 %	9,0 %	5,3 %
Sous total communes et EPCI	22,1 %	13,7 %	21,7 %	12,8 %	19,8 %	15,1 %	19,4 %	14,2 %
Fonds européens	0,3 %	12,4 %	0,2 %	9,7 %	0,0 %	16,8 %	0,0 %	14,0 %
Organismes publics locaux	0,5 %	1,8 %	0,4 %	1,6 %	0,1 %	1,0 %	0,1 %	0,6 %
Organismes publics nationaux	9,8 %	1,3 %	9,2 %	1,2 %	9,5 %	1,0 %	10,9 %	1,5 %
Organismes privés	0,2 %	5,7 %	0,2 %	2,5 %	0,1 %	0,5 %	0,1 %	1,8 %
Sous total organismes publics et privés	10,6 %	8,8 %	9,8 %	5,3 %	9,7 %	2,5 %	11,1 %	3,9 %
Partenaires sociaux**	0 %	18,8 %	0,1 %	20,2 %	0,0 %	7,9 %	0,0 %	1,2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100,0 %	100,0 %

Source : Comptes rendus d'activité 2013, 2014, 2015 et 2016 des missions locales – ICARE.

** Principalement au titre du financement au titre de l'ANI du 7 avril 2011 et de ses avenants

Tableau 43 : Répartition par région du financement de l'activité principale par type de financeur

Région	Financement activité principale	Subventions État	% FAP	Subventions organismes publics	% FAP	Subventions collectivités territoriales	% FAP	Subventions organismes privés	% FAP	FSE	% FAP
Auvergne-Rhône-Alpes	56 594 034	22 987 252	40,6 %	4 916 572	8,7 %	28 607 118	50,5 %	83 092	0,1 %	0	0,0 %
Bourgogne-Franche-Comté	18 248 569	9 290 995	50,9 %	2 224 206	12,2 %	6 572 141	36,0 %	120 255	0,7 %	40 972	0,2 %
Bretagne	17 736 170	8 292 337	46,8 %	2 124 807	12,0 %	7 220 116	40,7 %	98 910	0,6 %	0	0,0 %
Centre-Val de Loire	14 278 137	7 833 435	54,9 %	1 805 444	12,6 %	4 594 258	32,2 %	45 000	0,3 %	0	0,0 %
Corse	1 932 440	956 283	49,5 %	240 457	12,4 %	735 700	38,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Grand Est	32 756 831	17 802 303	54,3 %	3 916 811	12,0 %	11 032 996	33,7 %	4 721	0,0 %	0	0,0 %
Guadeloupe	2 500 844	1 492 348	59,7 %	553 496	22,1 %	455 000	18,2 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Guyane	1 813 837	1 233 500	68,0 %	180 337	9,9 %	400 000	22,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Hauts-de-France	55 444 168	26 769 134	48,3 %	6 223 575	11,2 %	22 407 920	40,4 %	43 539	0,1 %	0	0,0 %
Île-de-France	70 059 648	28 168 542	40,2 %	6 391 870	9,1 %	35 450 090	50,6 %	49 146	0,1 %	0	0,0 %
La Réunion	9 219 746	5 864 880	63,6 %	1 506 202	16,3 %	1 848 664	20,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Martinique	3 732 055	1 945 840	52,1 %	188 298	5,0 %	1 597 917	42,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Mayotte	1 367 373	1 056 573	77,3 %	70 000	5,1 %	240 800	17,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Normandie	25 959 416	14 037 093	54,1 %	2 868 551	11,1 %	9 053 772	34,9 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouvelle Aquitaine	41 695 881	18 851 494	45,2 %	4 229 675	10,1 %	18 540 153	44,5 %	74 559	0,2 %	0	0,0 %
Occitanie	35 895 742	19 430 586	54,1 %	4 727 100	13,2 %	11 722 576	32,7 %	15 480	0,0 %	0	0,0 %
Pays de la Loire	19 144 323	10 389 364	54,3 %	2 827 994	14,8 %	5 926 965	31,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	36 683 458	15 660 342	42,7 %	3 864 074	10,5 %	17 070 790	46,5 %	88 252	0,2 %	0	0,0 %
Total	445 062 672	212 062 301	47,6 %	48 859 469	11,0 %	183 476 976	41,2 %	622 954	0,1 %	40 972	0,0 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales – ICARE – Traitement DMML

Tableau 44 : Financement par région d'activités principales et spécifiques, fonds gérés pour le compte d'autrui

Région	Subventions totales	Subventions activité principale (dont contributions en nature)	% sur subventions totales	Subventions activités spécifiques	% sur subventions totales	Fonds gérés pour le compte d'autrui	% sur subventions totales
Auvergne-Rhône-Alpes	77 743 946	56 594 034	72,8 %	20 020 688	25,8 %	1 129 224	2,0 %
Bourgogne-Franche-Comté	23 864 808	18 248 569	76,5 %	5 072 375	21,3 %	543 864	3,0 %
Bretagne	28 948 232	17 736 170	61,3 %	9 747 982	33,7 %	1 464 080	8,3 %
Centre-Val de Loire	20 023 070	14 278 137	71,3 %	5 661 299	28,3 %	83 634	0,6 %
Corse	3 436 455	1 932 440	56,2 %	1 177 304	34,3 %	326 711	16,9 %
Grand Est	49 700 611	32 756 831	65,9 %	15 686 533	31,6 %	1 257 247	3,8 %
Guadeloupe	4 782 036	2 500 844	52,3 %	2 281 192	47,7 %	0	0,0 %
Guyane	2 949 837	1 813 837	61,5 %	944 000	32,0 %	192 000	10,6 %
Hauts-de-France	89 071 642	55 444 168	62,2 %	33 404 718	37,5 %	222 756	0,4 %
Île-de-France	102 260 534	70 059 648	68,5 %	31 696 309	31,0 %	504 577	0,7 %
La Réunion	19 325 852	9 219 746	47,7 %	10 001 105	51,7 %	105 001	1,1 %
Martinique	7 744 635	3 732 055	0,0 %	3 770 080	0,0 %	242 500	0,0 %
Mayotte	2 263 453	1 367 373	60,4 %	896 080	39,6 %	0	0,0 %
Normandie	37 795 382	25 959 416	68,7 %	11 593 125	30,7 %	242 841	0,9 %
Nouvelle-Aquitaine	58 645 354	41 695 881	71,1 %	16 294 377	27,8 %	655 096	1,6 %
Occitanie	56 032 272	35 895 742	64,1 %	19 002 203	33,9 %	1 134 327	3,2 %
Pays de la Loire	28 533 516	19 144 323	67,1 %	8 549 533	30,0 %	839 660	4,4 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48 978 861	36 683 458	74,9 %	10 632 847	21,7 %	1 662 556	4,5 %
Total	662 100 496	445 062 672	67,2 %	206 431 750	31,2 %	10 606 074	2,4 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales – ICARE – Traitement DMML

Tableau 45 : Financement par région de l'activité principale par type de collectivité territoriale

Région	Financement activité principale		Régions		Départements		Communes		EPCI		Autres établissements		Total collectivités territoriales	
	Subvention totale	% FAP	Subvention totale	% FAP	Subvention totale	% FAP	Subvention totale	% FAP	Subventions totale	% FAP	Subvention totale	% FAP	Subvention totale	% FAP
Auvergne-Rhône-Alpes	56 594 034	24,0 %	13 593 782	24,0 %	1 033 936	1,8 %	7 664 930	13,5 %	6 314 470	11,2 %	132 658	0,2 %	28 739 776	50,8 %
Bourgogne-Franche-Comté	18 248 569	19,4 %	3 548 669	19,4 %	319 915	1,8 %	541 844	3,0 %	2 161 713	11,8 %	53 406	0,3 %	6 625 547	36,3 %
Bretagne	17 736 170	14,7 %	2 610 099	14,7 %	787 880	4,4 %	216 659	1,2 %	3 605 478	20,3 %	22 870	0,1 %	7 242 986	40,8 %
Centre-Val de Loire	14 278 137	20,0 %	2 860 270	20,0 %	47 500	0,3 %	837 481	5,9 %	849 007	5,9 %	0	0,0 %	4 594 258	32,2 %
Corse	1 932 440	25,0 %	482 500	25,0 %	86 000	4,5 %	117 200	6,1 %	50 000	2,6 %	0	0,0 %	735 700	38,1 %
Grand Est	32 756 831	17,0 %	5 554 806	17,0 %	60 750	0,2 %	2 253 309	6,9 %	3 164 131	9,7 %	550	0,0 %	11 033 546	33,7 %
Guadeloupe	2 500 844	18,2 %	455 000	18,2 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	455 000	18,2 %
Guyane	1 813 837	22,1 %	400 000	22,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	400 000	22,1 %
Hauts-de-France	55 444 168	18,0 %	9 976 972	18,0 %	868 087	1,6 %	6 133 591	11,1 %	5 429 270	9,8 %	39 584	0,1 %	22 447 504	40,5 %
Île-de-France	70 059 648	20,3 %	14 192 282	20,3 %	3 988 819	5,7 %	8 354 307	11,9 %	8 914 682	12,7 %	129 024	0,2 %	35 579 114	50,8 %
La Réunion	9 219 746	7,7 %	711 220	7,7 %	185 235	2,0 %	952 209	10,3 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1 848 664	20,1 %
Martinique	3 732 055	0,0 %	1 267 917	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	330 000	0,0 %	0	0,0 %	1 597 917	0,0 %
Mayotte	1 367 373	14,6 %	200 000	14,6 %	0	0,0 %	40 800	3,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	240 800	17,6 %
Normandie	25 959 416	20,0 %	5 182 830	20,0 %	513 951	2,0 %	1 298 335	5,0 %	2 058 656	7,9 %	51 000	0,2 %	9 104 772	35,1 %
Nouvelle Aquitaine	41 695 881	19,7 %	8 200 187	19,7 %	1 818 233	4,4 %	3 315 916	8,0 %	5 205 817	12,5 %	35 000	0,1 %	18 575 153	44,5 %
Occitanie	35 895 742	11,8 %	4 219 475	11,8 %	2 444 997	6,8 %	1 850 871	5,2 %	3 207 233	8,9 %	0	0,0 %	11 722 576	32,7 %
Pays de la Loire	19 144 323	18,4 %	3 529 977	18,4 %	0	0,0 %	917 248	4,8 %	1 479 740	7,7 %	8 125	0,0 %	5 935 090	31,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	36 683 458	20,0 %	7 319 684	20,0 %	550 412	1,5 %	5 535 668	15,1 %	3 665 026	10,0 %	0	0,0 %	17 070 790	46,5 %
Total	445 062 672	18,9 %	84 305 670	18,9 %	12 705 715	2,9 %	40 030 368	9,0 %	46 435 223	10,4 %	472 217	0,1 %	183 949 193	41,3 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locales – I-Milo-ICARE – Traitement DMML

Tableau 46 : Activités principales et spécifiques, répartition par financeurs publics

Région	État			FSE			Région		
	FAP	FAS	%	FAP	FAS	%	FAP	FAS	%
Auvergne-Rhône-Alpes	22 987 252	11 881 840	46,0 %	0	1 332 665	1,8 %	13 593 782	1 985 508	20,5 %
Bourgogne-Franche-Comté	9 290 995	3 937 208	57,5 %	40 972	262 216	1,3 %	3 548 669	234 819	16,4 %
Bretagne	8 292 337	5 896 342	52,0 %	0	793 972	2,9 %	2 610 099	433 975	11,2 %
Centre-Val de Loire	7 833 435	2 959 245	55,2 %	0	372 928	1,9 %	2 860 270	451 462	16,9 %
Corse	956 283	700 381	54,0 %	0	56 400	1,8 %	482 500	115 970	19,5 %
Grand Est	17 802 303	6 898 603	51,5 %	0	2 567 349	5,3 %	5 554 806	2 079 367	15,9 %
Guadeloupe	1 492 348	145 760	34,3 %	0	1 282 799	26,8 %	455 000	21 711	10,0 %
Guyane	1 233 500	818 000	74,4 %	0	0	0,0 %	400 000	16 000	15,1 %
Hauts-de-France	26 769 134	17 072 920	50,0 %	0	8 116 382	9,3 %	9 976 972	1 016 261	12,5 %
Île-de-France	28 168 542	11 770 978	39,8 %	0	2 940 315	2,9 %	14 192 282	6 342 273	20,5 %
La Réunion	5 864 880	3 984 112	51,5 %	0	2 242 124	11,7 %	711 220	1 644 656	12,3 %
Martinique	1 945 840	2 534 020	60,0 %	0	132 094	1,8 %	1 267 917	110 776	18,5 %
Mayotte	1 056 573	754 400	80,0 %	0	92 969	4,1 %	200 000	0	8,8 %
Normandie	14 037 093	5 322 258	51,8 %	0	2 950 365	7,9 %	5 182 830	1 499 881	17,9 %
Nouvelle Aquitaine	18 851 494	10 035 055	50,2 %	0	2 788 627	4,8 %	8 200 187	334 286	14,8 %
Occitanie	19 430 586	11 736 484	57,0 %	0	2 836 629	5,2 %	4 219 475	407 786	8,5 %
Pays de la Loire	10 389 364	4 081 231	52,6 %	0	70 900	0,3 %	3 529 977	17 927	12,9 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 660 342	5 913 997	46,2 %	0	133 000	0,3 %	7 319 684	1 082 774	18,0 %
Total	212 062 301	106 442 834	49,4 %	40 972	28 971 734	4,5 %	84 305 670	17 795 432	15,8 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 46 : Activités principales et spécifiques, répartition par financeurs publics (suite)

Région	Département			Autres collectivités ou EPCI			Organismes publics		
	FAP	FAS	%	FAP	FAS	%	FAP	FAS	%
Auvergne-Rhône-Alpes	1 033 936	1 726 537	3,6 %	13 979 400	1 971 461	21,0 %	4 916 572	464 781	7,1 %
Bourgogne-Franche-Comté	319 915	237 802	2,4 %	2 703 557	195 549	12,6 %	2 224 206	22 606	9,8 %
Bretagne	787 880	1 100 048	6,9 %	3 822 137	1 416 474	19,2 %	2 124 807	5 186	7,8 %
Centre-Val de Loire	47 500	368 425	2,1 %	1 686 488	1 075 841	14,1 %	1 805 444	78 184	9,6 %
Corse	86 000	43 000	4,2 %	167 200	217 539	12,5 %	240 457	1 364	7,9 %
Grand Est	60 750	905 304	2,0 %	5 417 440	2 417 421	16,3 %	3 916 811	376 408	8,9 %
Guadeloupe	0	350 000	7,3 %	0	369 093	7,7 %	553 496	111 829	13,9 %
Guyane	0	10 000	0,4 %	0	100 000	3,6 %	180 337	0	6,5 %
Hauts-de-France	868 087	1 829 099	3,1 %	11 562 861	3 623 668	17,3 %	6 223 575	602 435	7,8 %
Île-de-France	3 988 819	1 995 237	6,0 %	17 268 989	6 688 516	23,9 %	6 391 870	534 787	6,9 %
La Réunion	185 235	351 740	2,8 %	952 209	1 120 839	10,8 %	1 506 202	564 655	10,8 %
Martinique	0	7 000	0,1 %	330 000	937 204	17,0 %	188 298	10 000	2,7 %
Mayotte	0	0	0,0 %	40 800	0	1,8 %	70 000	48 711	5,2 %
Normandie	513 951	801 765	3,5 %	3 356 991	735 236	11,0 %	2 868 551	73 499	7,9 %
Nouvelle Aquitaine	1 818 233	1 220 397	5,3 %	8 521 733	1 292 838	17,1 %	4 229 675	239 068	7,8 %
Occitanie	2 444 997	1 268 507	6,8 %	5 058 104	2 007 774	12,9 %	4 727 100	504 855	9,6 %
Pays de la Loire	0	339 444	1,2 %	2 396 988	3 393 559	21,1 %	2 827 994	439 020	11,9 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	550 412	820 052	2,9 %	9 200 694	1 843 128	23,7 %	3 864 074	270 575	8,9 %
Total	12 705 715	13 374 357	4,0 %	86 465 591	29 406 140	18,0 %	48 859 469	4 347 963	8,3 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 47 : Répartition régionale des fonds gérés pour le compte d'autrui par financeurs

Région	État	Région	Département	EPCI	Communes
Auvergne-Rhône-Alpes	251 419	95 928	650 837	25 194	51 015
Bourgogne-Franche-Comté	280 997	0	224 681	12 000	2 500
Bretagne	43 712	242 697	1 167 925	0	9 177
Centre-Val de Loire	79 808	0	0	0	3 000
Corse	78 214	180 997	57 500	10 000	0
Grand Est	262 745	309 402	675 672	0	9 428
Guadeloupe	0	0	0	0	0
Guyane	0	0	192 000	0	0
Hauts-de-France	114 980	16 800	18 626	2 800	60 550
Île-de-France	283 423	129 886	56 012	0	0
La Réunion	105 001	0	0	0	0
Martinique	0	0	242 500	0	0
Mayotte	0	0	0	0	0
Normandie	119 711	72 029	36 921	0	12 000
Nouvelle Aquitaine	124 262	0	433 581	37 893	43 000
Occitanie	326 123	0	734 205	3 750	35 137
Pays de la Loire	4 800	0	691 495	0	131 705
Provence-Alpes-Côte d'Azur	426 720	515 245	620 791	99 800	0
Total	2 501 915	1 562 984	5 802 746	191 437	357 512

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Les fonds gérés pour le compte d'autrui correspondent à des financements perçus par les missions locales pour des aides directes aux jeunes : aides alimentaires, aides à la mobilité, à l'hébergement... Ces financements ne concourent pas au résultat financier des structures. Les principaux financeurs sont les départements quand ils ont confié la gestion directe du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) aux missions locales ou l'État par le biais du FIPJ (Fonds d'Insertion Professionnelle des Jeunes) mis en œuvre par les Direccte dans certaines régions.

Tableau 47 : Répartition des fonds gérés pour le compte d'autrui par financeurs (suite)

Région	Organismes publics locaux	Organismes publics nationaux	Organismes privés	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	54 831	0	0	1 129 224
Bourgogne-Franche-Comté	2 400	0	21 286	543 864
Bretagne	0	0	569	1 464 080
Centre-Val de Loire	826	0	0	83 634
Corse	0	0	0	326 711
Grand Est	0	0	0	1 257 247
Guadeloupe	0	0	0	0
Guyane	0	0	0	192 000
Hauts-de-France	0	0	9 000	222 756
Île-de-France	0	0	35 256	504 577
La Réunion	0	0	0	105 001
Martinique	0	0	0	242 500
Mayotte	0	0	0	0
Normandie	0	0	2 180	242 841
Nouvelle Aquitaine	0	14 960	1 400	655 096
Occitanie	0	15 720	19 392	1 134 327
Pays de la Loire	0	0	11 660	839 660
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0	0	1 662 556
Total	58 057	30 680	100 743	10 606 074

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 48 : Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique)

Convention	Financements principaux et spécifiques hors fonds gérés pour le compte d'autrui		État					
	Région	Total	Part régionale en %	CPO État		Accompagnement emplois d'avenir		Accompagnement Garantie jeunes
Principal				Part régionale en %	Principal	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %
Auvergne-Rhône-Alpes	76 614 722	11,76 %	20 921 214	10,91 %	1 916 863	9,94 %	9 637 782	11,65 %
Bourgogne-Franche-Comté	23 320 944	3,58 %	8 275 248	4,32 %	905 277	4,69 %	2 872 737	3,47 %
Bretagne	27 484 152	4,22 %	7 652 360	3,99 %	624 880	3,24 %	4 698 474	5,68 %
Centre-Val de Loire	19 939 436	3,06 %	6 912 871	3,61 %	868 116	4,50 %	2 632 370	3,18 %
Corse	3 109 744	0,48 %	828 185	0,43 %	128 098	0,66 %	510 801	0,62 %
Grand Est	48 443 364	7,44 %	16 073 262	8,38 %	1 606 633	8,33 %	5 265 090	6,37 %
Guadeloupe	4 782 036	0,73 %	1 255 001	0,65 %	237 347	1,23 %	145 760	0,18 %
Guyane	2 757 837	0,42 %	1 072 500	0,56 %	161 000	0,83 %	168 000	0,20 %
Hauts-de-France	88 848 886	13,64 %	24 294 274	12,67 %	2 466 810	12,79 %	14 199 215	17,17 %
Île-de-France	101 755 957	15,62 %	25 724 100	13,42 %	2 289 831	11,87 %	7 009 525	8,48 %
La Réunion	19 220 851	2,95 %	4 917 044	2,56 %	947 836	4,91 %	3 136 000	3,79 %
Martinique	7 502 135	1,15 %	1 662 840	0,87 %	283 000	1,47 %	2 176 000	2,63 %
Mayotte	2 263 453	0,35 %	961 937	0,50 %	94 636	0,49 %	0	0,00 %
Normandie	37 552 541	5,76 %	12 929 104	6,74 %	1 062 587	5,51 %	4 006 986	4,84 %
Nouvelle Aquitaine	57 990 258	8,90 %	16 740 655	8,73 %	1 900 690	9,85 %	9 084 225	10,98 %
Occitanie	54 897 945	8,43 %	17 852 033	9,31 %	1 540 492	7,99 %	9 578 913	11,58 %
Pays de la Loire	27 693 856	4,25 %	9 574 133	4,99 %	800 231	4,15 %	3 510 571	4,24 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47 316 305	7,26 %	14 053 639	7,33 %	1 455 909	7,55 %	4 072 640	4,92 %
Total	651 494 422	100,00 %	191 700 400	100,00 %	19 290 236	100,00 %	82 705 089	100,00 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 48 : Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique) (suite)

Financier	État								
	Convention	Réussite Apprentissage		Contrat de Ville		Parrainage État		Parrainage Politique de la ville	
		Région	Spécifique	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Spécifique
Auvergne-Rhône-Alpes		569 952	17,40 %	120 430	5,85 %	319 890	10,60 %	60 018	9,10 %
Bourgogne-Franche-Comté		14 000	0,43 %	54 540	2,65 %	154 178	5,11 %	64 203	9,73 %
Bretagne		341 200	10,41 %	60 180	2,93 %	209 230	6,93 %	37 820	5,73 %
Centre-Val de Loire		0	0,00 %	82 668	4,02 %	23 260	0,77 %	1 380	0,21 %
Corse		143 900	4,39 %	10 000	0,49 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Grand Est		115 093	3,51 %	242 330	11,78 %	282 735	9,37 %	99 125	15,02 %
Guadeloupe		0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Guyane		0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Hauts-de-France		582 123	17,77 %	173 357	8,43 %	413 129	13,69 %	42 569	6,45 %
Île-de-France		541 343	16,52 %	773 905	37,62 %	336 110	11,14 %	138 155	20,94 %
La Réunion		96 000	2,93 %	11 209	0,54 %	86 925	2,88 %	0	0,00 %
Martinique		0	0,00 %	0	0,00 %	51 850	1,72 %	4 575	0,69 %
Mayotte		0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Normandie		62 400	1,90 %	42 042	2,04 %	282 125	9,35 %	80 520	12,20 %
Nouvelle Aquitaine		44 000	1,34 %	106 469	5,18 %	168 526	5,58 %	40 534	6,14 %
Occitanie		428 702	13,09 %	124 077	6,03 %	254 065	8,42 %	49 105	7,44 %
Pays de la Loire		161 200	4,92 %	126 919	6,17 %	116 205	3,85 %	19 215	2,91 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur		176 265	5,38 %	128 958	6,27 %	319 367	10,58 %	22 571	3,42 %
Total		3 276 178	100,00 %	2 057 084	100,00 %	3 017 595	100,00 %	659 790	100,00 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 48 bis : Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique)

Financier	Région				Département				
	Parrainage Conseil régional		Subvention de fonctionnement du CR		Accompagnement jeunes bénéficiaires du RSA		Frais de gestion FAJ		
	Région	Spécifique	Part régionale en %	Principal	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %
Auvergne-Rhône-Alpes	3 360	0,32 %	13 593 782	16,38 %	907 205	16,97 %	121 933	9,12 %	
Bourgogne-Franche-Comté	0	0,00 %	3 537 000	4,26 %	98 258	1,84 %	48 825	3,65 %	
Bretagne	610	0,06 %	2 593 474	3,13 %	377 559	7,06 %	180 706	13,51 %	
Centre-Val de Loire	134 000	12,96 %	2 860 270	3,45 %	172 500	3,23 %	33 708	2,52 %	
Corse	0	0,00 %	446 000	0,54 %	41 600	0,78 %	1 400	0,10 %	
Grand Est	59 475	5,75 %	5 156 448	6,22 %	494 105	9,24 %	181 643	13,58 %	
Guadeloupe	0	0,00 %	455 000	0,55 %	350 000	6,55 %	0	0,00 %	
Guyane	0	0,00 %	400 000	0,48 %	0	0,00 %	10 000	0,75 %	
Hauts-de-France	0	0,00 %	9 582 398	11,55 %	1 042 989	19,51 %	91 609	6,85 %	
Île-de-France	505 050	48,84 %	14 036 229	16,92 %	206 600	3,86 %	68 550	5,13 %	
La Réunion	0	0,00 %	711 220	0,86 %	215 740	4,04 %	68 000	5,09 %	
Martinique	0	0,00 %	1 267 917	1,53 %	0	0,00 %	7 000	0,52 %	
Mayotte	0	0,00 %	200 000	0,24 %	0	0,00 %	0	0,00 %	
Normandie	0	0,00 %	5 182 830	6,25 %	283 340	5,30 %	174 790	13,07 %	
Nouvelle Aquitaine	810	0,08 %	7 876 863	9,49 %	597 599	11,18 %	39 401	2,95 %	
Occitanie	2 834	0,27 %	4 219 475	5,09 %	517 800	9,69 %	119 783	8,96 %	
Pays de la Loire	0	0,00 %	3 529 977	4,25 %	41 065	0,77 %	114 719	8,58 %	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	327 875	31,71 %	7 318 824	8,82 %	0	0,00 %	75 027	5,61 %	
Total	1 034 014	100,00 %	82 967 707	100,00 %	5 346 360	100,00 %	1 337 094	100,00 %	

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 48 bis : Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique) (suite)

Financier	Fonds Européens				Organismes publics nationaux		Partenaires Sociaux (FPSP)	
	Actions dans le cadre d'appels Projets sur PO IEJ 2014-2015		Actions dans le cadre d'appels à projets sur PO FSE 2014-2020		Pôle emploi - Délégation du PPAE		ANI Jeunes du 7 avril 2011	
	Région	Spécifique	Part régionale en %	Spécifique	Part régionale en %	Principal	Part régionale en %	Spécifique
Auvergne-Rhône-Alpes	599 000	4,21 %	438 898	4,53 %	4 707 737	9,88 %	187 233	10,49 %
Bourgogne-Franche-Comté	0	0,00 %	225 368	2,33 %	2 086 265	4,38 %	44 693	2,50 %
Bretagne	0	0,00 %	341 672	3,53 %	2 052 937	4,31 %	25 525	1,43 %
Centre-Val de Loire	221 522	1,56 %	151 406	1,56 %	1 766 453	3,71 %	106 650	5,98 %
Corse	0	0,00 %	56 400	0,58 %	240 457	0,50 %	42 650	2,39 %
Grand Est	896 583	6,30 %	892 135	9,21 %	3 830 347	8,04 %	277 813	15,57 %
Guadeloupe	0	0,00 %	1 172 167	12,10 %	553 496	1,16 %	0	0,00 %
Guyane	0	0,00 %	0	0,00 %	180 337	0,38 %	0	0,00 %
Hauts-de-France	4 732 822	33,27 %	2 009 889	20,75 %	5 978 806	12,54 %	324 850	18,20 %
Île-de-France	549 729	3,86 %	1 497 823	15,46 %	6 255 546	13,12 %	274 144	15,36 %
La Réunion	2 088 890	14,68 %	153 234	1,58 %	1 506 202	3,16 %	14 850	0,83 %
Martinique	0	0,00 %	132 094	1,36 %	188 298	0,40 %	38986	2,18 %
Mayotte	92 969	0,65 %	0	0,00 %	70 000	0,15 %	0	0,00 %
Normandie	1 271 753	8,94 %	1 619 758	16,72 %	2 759 051	5,79 %	52 500	2,94 %
Nouvelle Aquitaine	1 767 483	12,42 %	426 263	4,40 %	4 149 979	8,71 %	135 210	7,58 %
Occitanie	2 005 324	14,10 %	437 610	4,52 %	4 672 100	9,80 %	46 800	2,62 %
Pays de la Loire	0	0,00 %	0	0,00 %	2 819 869	5,92 %	44 522	2,49 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0,00 %	133 000	1,37 %	3 844 068	8,07 %	168 225	9,43 %
Total	14 226 075	100,00 %	9 687 717	100,00 %	47 661 948	100,00 %	1 784 651	100,00 %

Source : Comptes rendus d'activité 2016 des missions locale – ICARE – Traitement DMML

Tableau 49 : Compte de résultat des missions locales 2016

Charges	2016	2015	Produits	2016	2015
Marchandises : Achats	3 731 588	2 110 900	Ventes de marchandises	1 289	7 394
Marchandises : Variation de stocks	- 1 622	- 2 305	Production vendue : Biens	9 035	25 082
Matières premières et autres approvisionnements : achats	4 779 515	3 715 443	Production vendue : Services	2 004 417	2 884 680
Matières premières et autres approvisionnements : variation de stock	377 639	352 472	Production stockée	1 387	- 2 881
Autres achats et charges externes	111 290 885	110 891 651	Production immobilisée	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	31 318 703	29 409 618	Produits nets partiels sur opérations à long terme	0	45 852
Salaires et traitements	339 632 950	322 636 101	Subventions d'exploitation	628 419 074	610 996 753
Charges sociales	141 300 139	133 876 348	Reprises sur dépréciations, sur provisions et amortissements	12 500 244	10 707 194
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 082 081	8 176 246	Transferts de charges de personnel et autres transferts de charges	19 021 869	16 964 682
Dotations aux provisions	12 198 728	10 013 588	Cotisations	768 297	772 459
Subventions accordées par l'association	1 204 843	2 045 755	Autres produits	5 669 669	6 107 582
Autres charges	8 075 879	8 761 940			
Total charges d'exploitation	661 991 328	631 987 757	Total produits d'exploitation	668 395 281	648 508 797
			Résultat d'exploitation	7 393 687	16 521 040
Déficits transférés	594 916	22 461	Excédents transférés	0	53 744
Total charges financières	453 874	551 089	Total produits financiers	1 198 333	1 362 400
			Résultat financier	744 459	811 311
			Résultat courant avant impôts	6 494 765	17 363 634
Total charges exceptionnelles	16 559 947	10 513 672	Total produits exceptionnels	14 354 078	7 174 663
			Résultat exceptionnel	- 2 205 869	- 3 339 009
Participation des salariés aux résultats	0	8 438			
Impôts sur les sociétés	50 942	57 861			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	14 958 141	13 974 365	Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs	14 263 414	9 400 140
Total des charges	694 609 148	657 115 643	Total des produits	698 211 106	666 499 744
			Excédent ou déficit	3 601 958	9 384 101

10.

LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (CPO)

- **Un outil de pilotage de l'État** 74
- **3 objectifs stratégiques** 74
- **Des principes directeurs associés** 74
- **Une méthode : le dialogue de gestion annuel** 74

Un outil de pilotage de l'État

Le financement des missions locales s'inscrit dans le régime des subventions : il est accordé sur la base d'un projet associatif présenté par le président de la mission locale.

Il doit s'assurer d'une cohérence entre les objectifs fixés en fonction des besoins du territoire et l'allocation des moyens par l'État.

Signée pour trois ans, la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) entre l'État et les missions locales permet d'assurer une sécurisation du financement pour le réseau et de construire un projet sur la durée.

La première CPO 2007-2010 entre l'État et les missions locales a été mise en œuvre à partir de 2008. La seconde CPO 2011-2013 a été prolongée par avenant en 2014 et 2015.

La troisième CPO 2015-2018 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 suite à l'instruction N°DGEFP/MIL/2015/257 du 17 décembre 2015 relative à la mise en œuvre de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) entre l'État et les missions locales pour la période 2015-2018.

Six interrégionales ont été organisées au premier semestre 2016 par la DGEFP avec le CNML et l'UNML afin de faciliter l'appropriation de la démarche par le réseau et les services de l'État en région.

Trois objectifs stratégiques

- Apporter, par une offre de service adaptée, une solution à tous les jeunes en demande d'insertion et un appui aux employeurs par une offre de service adaptée,
- Inscrire l'action partenariale des missions locales dans un projet de territoire en s'appuyant sur leur fonction d'ingénierie,
- Renforcer le pilotage des mesures des politiques de l'emploi confiées aux missions locales.

Des principes directeurs associés

- La logique d'accompagnement global : une logique de cadre unique de parcours d'accompagnement contractualisé pour tous les jeunes en demande d'insertion, dont les « NEET », intégrant les outils de la politique de l'emploi dans ce parcours,
- Le projet de territoire : partir des besoins du territoire exprimés par les jeunes et les employeurs de la zone géographique couverte par la mission locale pour construire et ajuster les réponses à leur apporter,
- Le pilotage : se doter d'outils de pilotage pour suivre l'offre d'accompagnement global des missions locales, renforcer le pilotage des mesures des politiques de l'emploi confiées aux missions locales et poursuivre le travail de contextualisation de l'activité et des résultats des missions locales,

Une méthode : le dialogue de gestion annuel

Il se réalise entre les représentants de l'État et les présidents des missions locales partant de l'analyse du contexte jusqu'à l'étape conclusive et la détermination d'objectifs. Des annexes à l'instruction permettent de fixer les orientations annuelles.

Le dialogue de gestion est mené en coordination avec le Conseil régional pour identifier la contribution de la mission locale aux politiques d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle (art. 6 loi NOTRe du 6 août 2015)

La CPO encourage la tenue de conférences ou comités de l'ensemble des financeurs : collectivités territoriales et représentants de l'État

Tableau 50 : Tableau de bord national CPO 2016 : principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs

Thème	Ratios	Intitulé de l'indicateur CPO	National 2016	Taux / Indicateur supérieur 2016	National 2015	Taux / Indicateur supérieur 2015	Taux (N - N-1) / N-1
Éclairage contexte		Nombre de jeunes 16-25 ans actifs non occupés sur le territoire	1 105 272		1 112 135		- 0,6 %
		Nombre de jeunes DEFM 16-25 (cat. A) présents sur le territoire	638 795		692 967		- 7,8 %
		Nombre de jeunes NEET présents sur le territoire	1 499 509		1 509 230		- 0,6 %
Accueil		Nombre de jeunes en contact	1 704 606		1 512 168		12,7 %
	Ratio 1	Nombre de jeunes en contact / Nombre de jeunes 16-25 ans actifs non occupés présents sur le territoire couvert par la Mission locale		154,2 %		132,8 %	
	Ratio 2	Nombre de jeunes accueillis pour la 1 ^{re} fois en ML	426 291	25,0 %	451 457	29,9 %	- 5,6 %
	Ratio 3	Dont nombre de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi / Dont nombre et taux de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi / Nombre de jeunes accueillis pour la 1 ^{re} fois en ML			Non observé		Non observé
JDI		Nombre de jeunes en demande d'insertion (JDI)	735 589		737 934		- 0,3 %
	Ratio 4	Nombre de jeunes en demande d'insertion (JDI) / Nombre de jeunes 16-25 ans actifs non occupés présents sur le territoire couvert par la Mission locale		66,6 %		64,8 %	
Accompagnement jeunes vers l'emploi ou la formation		Nombre de jeunes entrés en accompagnement contractualisé (national ou renforcé / régional et local ou projet)	330 471		360 901		- 8,4 %
	Ratio 5	Nombre de jeunes entrés en accompagnement contractualisé (national ou renforcé / régional et local ou projet) / Nombre de jeunes en contact		19,4 %		23,9 %	
	Ratio 6	Dont Nombre de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi / Dont Nombre et taux de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi			Non observé		Non observé
		Dont nombre et taux de jeunes entrés en parcours nationaux (PACEA avec ou sans Garantie jeunes, PPAE)	257 893	79,0 %	298 627	82,8 %	- 13,6 %
		Dont nombre et taux de jeunes entrés en parcours régionaux et locaux uniquement	72 554	23,1 %	62 254	17,9 %	16,5 %
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement tous parcours confondus (national ou régional et local)	518 430		570 182		- 9,1 %
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement en parcours national	408 226		470 802		- 13,3 %

Tableau 50 : Tableau de bord national CPO 2016 : principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs (suite)

Thème	Ratios	Intitulé de l'indicateur CPO	National 2016	Taux / Indicateur supérieur 2016	National 2015	Taux / Indicateur supérieur 2015	Taux (N - N-1) / N-1
Accompagnement jeunes vers l'emploi ou la formation	Ratio 7	Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement en parcours national / Nombre de jeunes en demande d'insertion (JDI)		55,5 %		64,4 %	
	Ratio 9	dont nombre et taux de jeunes ayant démarré une situation professionnelle (emploi, formation, apprentissage)	127 764	31,3 %	139 562	29,6 %	- 8,5 %
		dont nombre de jeunes en parcours d'accompagnement sans proposition depuis + de 3 mois (hors situation emploi ou formation)	122 756		150 586		- 18,5 %
		dont nombre de jeunes en parcours d'accompagnement ayant commencé depuis plus de 3 mois	329 167		366 192		- 10,1 %
	Ratio 8	dont nombre de jeunes en parcours d'accompagnement sans proposition depuis + de 3 mois (hors situation emploi ou formation) / dont nombre de jeunes en parcours d'accompagnement ayant commencé depuis plus de 3 mois		37,3 %		41,2 %	
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement en parcours régionaux et locaux	110 159	21,2 %	100 198	17,6 %	9,9 %
		Nombre de jeunes accompagnés ayant accédés aux dispositifs de droit commun (à décliner : santé, logement, mobilité, etc)			Non observé		
		Durée moyenne d'un parcours d'accompagnement national (en mois)	15,05		15,48		- 2,8 %
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement dans l'emploi ou la formation	123 921		161 571		- 23,3 %
		Nombre de jeunes sortis de parcours d'accompagnement (tous confondus)	462 499		405 294		14,1 %
Sortie vers l'emploi ou la formation		Dont nombre et taux de jeunes sortis des parcours nationaux	402 765	87,1 %	358 731	88,5 %	12,3 %
		dont nombre de jeunes sortis en emploi	159 302		121 174		31,5 %
	Ratio 10	dont nombre et taux de jeunes sortis en emploi / Dont nombre et taux de jeunes sortis des parcours nationaux		39,6 %		33,8 %	
		dont nombre de jeunes sortis de parcours d'accompagnement sans solution connue	190 395		185 448		2,7 %
	Ratio 11	dont nombre de jeunes sortis de parcours d'accompagnement sans solution connue / Dont nombre et taux de jeunes sortis des parcours nationaux		47,3 %		51,7 %	
		Nombre total d'ETP	11 922		10 420		14,4 %

Tableau 50 : Tableau de bord national CPO 2016 :
principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs (suite)

Thème	Ratios	Intitulé de l'indicateur CPO	National 2016	Taux / Indicateur supérieur 2016	National 2015	Taux / Indicateur supérieur 2015	Taux (N - N-1) / N-1
		Nombre d'ETP consacrés à l'accompagnement	6 873		5 640		21,9 %
	Ratio 12	Nombre d'ETP consacrés à l'accompagnement / Nombre total d'ETP		57,6 %		54,1 %	
		Nombre de jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement tous parcours confondus (national ou régional et local)	517 730		571 035		- 9,3 %
Ressources	Ratio 13	Nombre de jeunes accompagnés / nombre d'ETP consacré à l'accompagnement		75,33		101,25	
		Financement prévisionnel total de la ML	637 890 476		575 871 948		10,8 %
		Financement moyen par jeune en contact	374,22€		403,86€		- 7,3 %
		Financement moyen par jeunes présents en parcours contractualisé d'accompagnement en parcours national	1 230,43€		1 062,46€		15,8 %

Source : CPO 2016 – i-milo – Traitement Similo

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1	Accueil des jeunes dans les missions locales entre 2007 et 2016	12
Tableau 2	Les contacts avec la mission locale par nature	13
Tableau 3	Caractéristiques des jeunes en premier accueil en 2016	14
Tableau 4	Situations professionnelles des jeunes suivis en 2016	16
Tableau 5	Contrats de travail signés en 2016 par les jeunes suivis en 2016	17
Tableau 6	Évolution des jeunes en demande d'insertion de 2007 à 2016	20
Tableau 7	Ratio premiers accueils/jeunes en demande d'insertion de 2007 à 2016	21
Tableau 8	Les entrées du Civis par région en 2016	25
Tableau 9	Fin de contrats Civis par région en 2016	26
Tableau 10	Prescriptions des emplois d'avenir de 2012 à 2016	28
Tableau 11	Prescriptions d'emplois d'avenir en 2016 par région	29
Tableau 12	Suivi du plan de sorties des emplois d'avenir de plus de 3 ans	30
Tableau 13	Caractéristiques des bénéficiaires d'emplois d'avenir	30
Tableau 14	Caractéristiques des contrats en emplois d'avenir	31
Tableau 15	Ventilation des emplois d'avenir par secteur d'activité en cumul	32
Tableau 16	Identification du volume de jeunes en emplois d'avenir par formation en cumul depuis le 01/11/2012	32
Tableau 17	Développement de l'expérimentation de la Garantie jeunes	34
Tableau 18	Montée en charge de la Garantie jeunes	34
Tableau 19	Suivi des entrées Garantie jeunes au niveau national	35
Tableau 20	Montée en charge de l'expérimentation Garantie jeunes par région et par mission locale	36
Tableau 21	Montée en charge des ressources humaines consacrées à la Garantie jeunes en 2016 par région	37
Tableau 22	Répartition régionale des postes Pôle emploi affectés	41
Tableau 23	Entrées en délégation de PPAE en 2016 par région	42
Tableau 24	Composition du réseau et statut	44
Tableau 25	Couverture territoriale des missions locales	44
Tableau 26	Activités portées par la structure	45
Tableau 27	Maisons de l'emploi	45
Tableau 28	Réseau de parrainage	46
Tableau 29	Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes (FIPJ)	48
Tableau 30	Effectif des missions locales au 31 décembre 2016	50
Tableau 31	Évolution de l'effectif total en pourcentage de 2010 à 2016	50
Tableau 32	Répartition des temps partiels et temps plein	50
Tableau 33	Répartition des types de contrats	50
Tableau 34	Répartition des missions locales par taille en équivalent temps plein (ETP)	51
Tableau 35	Emplois repères, métiers et répartition par sexe	51

Tableau 36	Répartition régionale des effectifs salariés, mis à disposition, détachés ou affectés	52
Tableau 37	Répartition régionale des effectifs moyens	54
Tableau 38	Répartition régionale des effectifs selon le métier par ETP	54
Tableau 39	Répartition des financements par type d'activité en millions d'euros	59
Tableau 40	Répartition des financeurs pour l'ensemble de l'activité hors fonds gérés pour le compte d'autrui	59
Tableau 41	Répartition des financeurs de l'activité principale en millions d'euros	60
Tableau 42	Répartition des financeurs en activité principale (FAP) et spécifique (FAS)	60
Tableau 43	Répartition par région du financement de l'activité principale par type de financeur	61
Tableau 44	Financement par région d'activités principales et spécifiques, fonds gérés pour le compte d'autrui	62
Tableau 45	Financement par région de l'activité principale par type de collectivité territoriale	63
Tableau 46	Activités principales et spécifiques, répartition par financeurs publics	64
Tableau 47	Répartition des fonds gérés pour le compte d'autrui par financeurs	66
Tableau 48	Répartition régionale des principaux financements nationaux par financeurs et type de financement (principal ou spécifique)	68
Tableau 49	Compte de résultat des missions locales 2016	72
Tableau 50	Tableau de bord national CPO 2016 : principaux indicateurs et ratios soumis à objectifs	75

Annexe 1

ENQUÊTE SUR L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES EN 2016

● Introduction	82
● Orientation / formation	83
● Mobilisation des jeunes NEET et mise en œuvre de la Garantie jeunes	89
● Justice	92
● Prévention de la radicalisation et citoyenneté	94
● Santé	95
● Mobilité	98
● Logement des jeunes	100
● Gestion du budget	101
● Jeunes en situation de handicap	102
● Services numériques	103
● Relations avec les entreprises	106
● Systèmes d'information	110

1. INTRODUCTION

La démarche d'accompagnement global des jeunes de 16 à 25 ans constitue la spécificité et l'ADN des missions locales depuis leur création. La charte des missions locales « Construire ensemble une place pour tous les jeunes » adoptée par le Conseil national des missions locales le 12 décembre 1990 rappelle le principe d'une « intervention globale au service des jeunes ».

Cette prise en charge globale permet aux missions locales de s'impliquer avec efficacité dans les divers programmes nationaux, régionaux, locaux, en prenant en compte la situation de chaque territoire. Les missions locales remplissent ainsi une mission de service public sur le territoire d'intervention avec une offre de service dédiée aux jeunes.

Méthodologie d'enquête

L'enquête sur l'offre de service des missions locales 2016, s'est déroulée au 1^{er} trimestre 2017. L'objectif est de recueillir des informations relatives aux actions menées par les missions locales. Le questionnaire s'est effectué par le biais d'une enquête en ligne Survey Monkey, permettant à chaque participant de répondre depuis sa mission locale.

Sur les 442 missions locales existantes, 390 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 88 %. Dans ces conditions, les résultats sont considérés comme fiables.

Si le taux de réponse au questionnaire est de 88 %, ce taux peut cependant varier selon chaque question, les répondants ayant eu en effet la possibilité de passer certaines questions.

2. ORIENTATION / FORMATION

Plus de 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme et sans qualification et près de 900 000 jeunes de 15-29 ans sans diplômes sont aujourd'hui ni en emploi, ni en études, ni en formation (« NEET », chiffre DARES). Face à cette situation, la politique de l'emploi en direction des jeunes prévoit un droit à l'accompagnement, organisé par l'État, pour tout jeune en difficulté et confronté à un risque d'exclusion professionnelle (art. L. 5131-3 du code du travail).

Lutte contre le décrochage scolaire

Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs scolaires (PSAD) permettent de coordonner l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la recherche de solutions personnalisées pour les jeunes de plus de 16 ans ayant quitté le système de formation initiale sans diplôme.

Depuis le plan d'action « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage » de novembre 2014, les différents acteurs – éducation, information jeunesse, formation et insertion – améliorent de façon continue leurs modalités de fonctionnement afin d'apporter une réponse rapide, coordonnée et opérationnelle au jeune.

En 2016 le partenariat avec l'éducation nationale s'est intensifié avec **96 %** de missions locales qui déclarent avoir des relations opérationnelles ou des conventions avec l'éducation nationale (Tableau 1).

Dans le cadre du plan de lutte contre le décrochage scolaire, la co animation des PSAD est renforcée : 65 % des 277 répondants (49 % en 2015) assurent la coordination de la plateforme territoriale de suivi et d'appui aux décrocheurs (Tableau 3).

L'évolution du système d'information permettra un pilotage resserré des jeunes en situation de décrochage, privilégiant une identification fiabilisée des jeunes concernés et une démarche plus intégrée entre acteurs de la PSAD. En 2016, seuls 51 % des 393 répondants ont utilisé l'application RIO (Répertoire d'information et d'orientation) de suivi des jeunes (Tableaux 4 et 4 bis).

Orientation et prescription vers les E2C et vers les EPIDE

Les dispositifs « deuxième chance » visent à rendre effectif ce droit à l'accompagnement et à permettre à chacun des jeunes concernés d'obtenir un premier niveau de qualification professionnelle, marchepied vers l'emploi et l'insertion sociale. Près de 20 000 jeunes sont aujourd'hui accompagnés par ces dispositifs (près de 15 000 en E2C, 5 000 dans les centres de l'EPIDE).

Les écoles de la deuxième chance et l'EPIDE sont destinés aux jeunes décrocheurs éloignés de l'emploi ayant moins de 26 ans, sans diplôme ni qualification professionnelle. Les candidatures reposent avant tout sur le volontariat et la motivation.

Ils offrent aux jeunes, selon des approches et des modalités qui font leur spécificité, une remise à niveau sur les fondamentaux scolaires, notamment en lecture, écriture et calcul, en parallèle d'un accompagnement dans la construction de leur projet personnel et professionnel à travers de nombreux stages, afin qu'ils gagnent en autonomie et s'insèrent socialement. Des actions bénévoles et citoyennes ainsi que des activités culturelles viennent compléter le parcours. L'EPIDE ajoute un principe d'internat et met un accent particulier sur la citoyenneté et le « savoir être ».

En 2016, 73 % des missions locales ont prescrit une orientation du jeune vers les E2C et 87 % vers les EPIDE (Tableaux 7 à 10). Dans le cadre du pilotage stratégique du système d'information, l'observation des entrées en formation dans les E2C sera rapprochée des prescriptions par les missions locales avec l'ambition d'améliorer le taux d'intégration.

Conseil en évolution professionnelle et compte personnel de formation (CPF)

Accessible à tout actif indépendamment de son âge, le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) prend la forme d'une offre de service gratuite et est assuré par 5 opérateurs nationaux : Réseau Cap Emploi, Pôle emploi, missions locales, Opacif et Apec et par les organismes régionaux désignés par la Région.

L'arrêté du 16 juillet 2014 fixe le cahier des charges de ce nouveau droit à l'accompagnement. Au-delà de l'ingénierie financière parfois complexe, l'ingénierie de parcours requiert du CEP la capacité à mettre en œuvre une stratégie d'insertion sur la durée impliquant une dynamique territoriale forte.

En 2016 l'adaptation de l'offre de service à la mise en œuvre du CEP niveaux 1, 2 et 3 s'est poursuivie avec un ajustement à poursuivre sur les niveaux 2 et 3 (Tableau 1).

Le Compte Personnel de Formation (CPF), étroitement lié au CEP, continue à faire l'objet d'une mobilisation des missions locales en 2016, puisque 82 % des 321 répondants (72 % pour 261 répondants en 2015) ont informé et proposé la mobilisation du CPF aux jeunes reçus dans le cadre du CEP.

51 % des missions locales ont sollicité les OPCA dans le cadre de cette mobilisation. En effet, le CPF permet à son titulaire de sanctuariser les heures pour mener à bien son projet de formation en appui du projet professionnel.

On estime, par ailleurs, à 18 210 le nombre de jeunes des missions locales ayant activé leur CPF en 2016 (Tableau 6).

Lutte contre l'illettrisme

L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.

Parmi les 770 000 jeunes de nationalité française âgés de 16 à 25 ans ayant participé à la Journée Défense et Citoyenneté en 2015 : 4,3 % sont en situation d'illettrisme selon les critères de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et pour 9,9 % les acquis en lecture restent fragiles, empêchant la compréhension des textes.

Bien que considérée comme une priorité nationale depuis la Loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre l'exclusion (réaffirmée dans la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances et dotée d'une Agence spéciale, l'ANLCI), la lutte contre l'illettrisme reste un phénomène de grande ampleur.

La situation a généré un ensemble d'initiatives et de partenariats mobilisant tous les grands acteurs de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au travers la signature de Plans d'actions communs de prévention et de lutte contre l'illettrisme dans chacun des territoires.

C'est dans ce contexte qu'en 2016, 66 % des missions locales ont créé une offre de service spécifique repérage des jeunes en situation d'illettrisme et 19 % mettent en œuvre des actions spécifiques d'acquisition des savoirs de base en lien avec les partenaires, préalables à l'orientation (Tableaux 11 à 12 bis).

Tableau 1 : Relations opérationnelles ou conventions avec l'Éducation Nationale

	Missions locales	
	Nombre	%
Centre d'Information et d'Orientation (CIO)	349	89 %
Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs	320	81 %
Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)	294	75 %
Établissements scolaires publics	225	57 %
Établissements scolaires privés	118	30 %
Inspection académique	77	20 %
Université	65	17 %
Rectorat	29	7 %
Autre	17	4 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	378	96 %

Source : Enquête CRA 2016, question : « Avez-vous eu des relations opérationnelles ou des conventions avec l'Éducation Nationale en 2016 ? Si oui, avec quels établissements et services ? » Taux de participation à cette question de 89 %, avec 393 répondants sur les 442 missions locales.

Lecture : 89 % des missions locales ayant répondu ont des relations opérationnelles avec un centre d'information et d'orientation.

Tableau 2 : Types de partenariat avec les services de l'Éducation nationale

	Missions locales	
	Nombre	%
Repérage concerté du décrochage scolaire	321	82 %
Information sur l'offre de service de la mission locale	300	76 %
Retour en formation initiale	299	76 %
Organisation accompagnement concerté des décrocheurs	295	75 %
Orientation	250	64 %
Concertation entre professionnels	230	59 %
Apprentissage	229	58 %
Lutte contre la déscolarisation	216	55 %
Informations sur les métiers	169	43 %
Information sur l'emploi	136	35 %
Autre	24	6 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	393	100 %

Source : Enquête CRA 2016, question : « Quels ont été les thématiques de vos relations ou accords avec l'Éducation Nationale en 2016 ? »

Taux de participation à cette question de 79 %, avec 393 répondants sur les 442 missions locales.

Lecture : 82 % des missions locales ayant répondu travaillent sur le repérage concerté du décrochage scolaire dans leurs relations avec l'Éducation Nationale.

Autre : intervention auprès des lycées, partenariat avec le CIO, participation au SPRO, information Garante jeunes

Tableau 3 : Lutte contre le décrochage scolaire

	Missions locales	
	Nombre	%
Coordination de la plateforme territoriale de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)	257	65 %
Total missions locales ayant répondu	393	89 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Un professionnel de la mission locale assume-t-il la coordination de la plateforme territoriale de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) (année scolaire 2016-2017) ? »

Taux de participation de 89 %, avec 393 missions locales répondantes sur les 442.

Lecture : 65 % des missions locales ayant répondu ont un professionnel assurant une coordination de la plateforme territoriale de suivi et d'appui aux décrocheurs

Tableau 4 : Usages de l'application RIO

	Missions locales	
	Nombre	%
Utilisation de l'application RIO de suivi des jeunes	200	51 %
Total missions locales ayant répondu	393	89 %

Source : Enquête CRA 2016, question : « Votre mission locale a-t-elle utilisé l'application RIO de suivi des jeunes décrocheurs en 2016 ? » Taux de participation de 89 %, avec 393 missions locales répondantes sur les 442.

Lecture : 51 % des missions locales ayant répondu ont utilisé l'application RIO de suivi des jeunes en 2016.

Tableau 4 bis : Pourquoi certaines missions locales n'ont pas utilisé l'application RIO ?

Catégories « Si non, pourquoi ? » Si vous n'avez pas utilisé RIO, expliquer la raison	Missions locales	
	Nombre	%
Le CIO/PSAD s'occupe de RIO	84	21 %
Difficultés d'usage/Manque de formations (La double saisie des informations est un critère rédhibitoire). De plus la complexité des fichiers rend l'utilisation « lourde ».	43	11 %
Problèmes de codes d'accès	29	7 %
La structure ne connaît pas RIO	12	3 %
Non concernés par RIO	5	1 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Votre mission locale a-t-elle utilisé l'application RIO de suivi des jeunes décrocheurs en 2016 ? »

Taux de participation de 89 %, avec 393 missions locales répondantes sur les 442.

Lecture : 51 % des missions locales ayant répondu ont utilisé l'application RIO de suivi des jeunes en 2016.

Tableau 5 : Lutte contre l'illettrisme - Offre de service

	Missions locales	
	Nombre	%
Offre de service de repérage des jeunes en situation d'illettrisme (en interne)	165	43 %
Offre de service de repérage des jeunes en situation d'illettrisme (en externe)	92	24 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	257	66 %

Nombre de répondants à la question : 387

Taux de participation à la question : 88 %

Lecture : réponse à la question : « Votre mission locale utilise-t-elle une offre de service visant à repérer les jeunes en situation d'illettrisme ? »

Source : Enquête CRA 2016 – sur un total de 387 réponses (88 % de répondants sur les 442 missions locales au total)

Tableau 6 : Lutte contre l'illettrisme - Remédiation des savoirs de base (lire, écrire et compter)

	Missions locales	
	Nombre	%
Création d'actions spécifiques de remédiation aux savoirs de base (lire, écrire et compter)	77	19 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous créé une ou des actions spécifiques de remédiation des savoirs de base (lire, écrire et compter) ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales répondantes sur les 442 au total.

Lecture : 19 % des missions locales ayant répondu ont créé une ou des actions spécifiques de remédiation des savoirs de base (lire, écrire et compter) en 2016.

Autre : Parrainage/bénévoles, partenariats externes, dispositif proposé en interne, dans le cadre de la Garantie jeunes

Tableau 7 : Conseil en évolution professionnelle

	Missions locales	
	Nombre	%
Proposition du CPF	321	82 %
Adaptation de l'offre de service à la mise en œuvre du CEP niveau 1	313	80 %
Sollicitation des OPCA dans le cadre de la mobilisation du CPF	199	51 %
Labellisation « Orientation pour tous »	195	50 %
Mise en œuvre de manière formelle du CEP (niveau 2 et 3)	148	38 %
Total missions locales ayant répondu	390	88 %

Réponse aux questions : « En 2016, votre mission locale était-elle labellisée "Orientation pour tous" dans le cadre du SPO ? »

« Votre mission locale a-t-elle adapté son offre de service au niveau 1 du CEP en 2016 ? »

« Votre mission locale a-t-elle mis en œuvre de manière formelle le CEP (niveau 2 et 3) en 2016 ? »

« Votre mission locale a-t-elle proposé le CPF aux jeunes en 2016 ? »

Lecture : 82 % des missions locales ayant répondu ont proposé le CPF aux jeunes en 2016.

Source : Enquête CRA 2016 – sur un total de 390 réponses

Créé par la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi et précisé par la loi du 5 mars 2014, le Conseil en Évolution Professionnelle a pour objet de favoriser l'évolution et la sécurisation des parcours professionnels en lien avec les besoins économiques des territoires et en identifiant les qualifications et formations répondant aux besoins exprimés par le bénéficiaire ainsi que les financements possibles.

« Toute personne peut bénéficier tout au long de sa vie professionnelle d'un conseil en évolution professionnelle dont l'objectif est de favoriser l'évolution et la sécurisation de son parcours professionnel ». Art. L611-6 du Code du travail.

Accessible à tout actif indépendamment de son âge, le CEP prend la forme d'une offre de service gratuite et est assuré par les 5 opérateurs nationaux, Réseau Cap Emploi, Pôle emploi, missions locales, Opacif et Apec et par les organismes régionaux désignés par la Région.

Le CEP se structure en 3 niveaux de prestation :

1. l'accueil individualisé pour faire un point sur la situation professionnelle,
2. le conseil personnalisé pour définir le projet professionnel et étudier sa faisabilité,
3. l'accompagnement pour faciliter la concrétisation du projet d'évolution professionnelle.

Tableau 8 : Dispositifs deuxième chance – Orientation et prescriptions vers les E2C

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales orientant des jeunes vers les E2C	282	73 %
dont missions locales pouvant évaluer le nombre de prescriptions vers les E2C	217	56 %
Nombre de prescriptions vers les E2C	10 028	(moyenne de 46 par ML)

Source : Enquête CRA 2016, questions : « Orientez-vous des jeunes vers les écoles de la 2^e chance (E2C) de votre territoire ? ». « Pouvez-vous évaluer le nombre de prescriptions vers les E2C dans votre mission locale en 2016 ? » Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur les 442 missions locales.

Lecture : 73 % des missions locales ayant répondu, ont orienté des jeunes vers les écoles de la 2^e chance (E2C) de leur territoire en 2016.

Tableau 9 : Dispositifs deuxième chance – Orientation et prescriptions vers les EPIDE

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales orientant des jeunes vers les EPIDE	335	87 %
dont missions locales pouvant évaluer le nombre de prescriptions vers les EPIDE	233	60 %
Nombre de prescriptions vers les EPIDE	3 204	(moyenne de 14 par ML)

Source : Enquête CRA 2016, questions : « Orientez-vous des jeunes vers les EPIDE de votre territoire ? ». « Pouvez-vous évaluer le nombre de prescriptions vers les EPIDE dans votre mission locale en 2016 ? » Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur les 442 missions locales.

Lecture : 87 % des missions locales ayant répondu, ont orienté des jeunes vers les EPIDE de leur territoire en 2016.

Tableau 10 : Prescription de la mobilisation du CPF

	Missions locales	
	Nombre	%
Prescription directe	130	33 %
Prescription indirecte par le biais d'un autre opérateur	87	22 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	217	56 %
Commentaires éventuels sur la mise en œuvre du CEP et du CPF dans votre mission locale en 2016 :		
Difficultés de financements et de formation en ingénierie financière et de conseillers spécialisés	63	16 %
Mis en place en 2017	27	7 %
En attente de directives suite aux nouvelles régions	11	2,8 %

Lecture : réponse à la question : « Avez-vous pu prescrire directement la mobilisation du CPF ou par le biais d'un autre opérateur ? »

Source : Enquête CRA 2016 – sur un total de 390 réponses

Autre : opérateur Pôle emploi, OPCA, Fongécif

Tableau 11 : Prescription de la mobilisation du CPF

	Missions locales	
	Nombre	Moyenne par ML répondante
Nombre de jeunes ayant activé leur CPF	18 210	84

Lecture : réponse à la question : « Si oui, pouvez-vous évaluer le nombre de jeunes ayant activé leur CPF dans votre mission locale en 2016 ? »

Source : Enquête CRA 2016 – sur un total de 217 réponses (missions locales ayant répondu « Oui » à la question précédente : « Avez-vous pu prescrire directement la mobilisation du CPF ou par le biais d'un autre opérateur ? »

Nombre de répondants à la question : 217

Taux de prescription de la mobilisation du CPF : 56 %

3. MOBILISATION DES JEUNES NEET ET MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE JEUNES EN 2016

La montée en charge de la mise en œuvre de la Garantie jeunes est importante en 2016 avec 78 % des missions locales impliquées. Pour rappel à fin décembre 2016, 356 missions locales expérimentaient la Garantie jeunes dans 91 départements soit 81 % du réseau.

Pour mettre en œuvre cette action, les missions locales ont mené des actions spécifiques en direction des jeunes NEET, en termes de repérage, de diagnostic partagé, d'organisation de réunions communes avec les acteurs du territoire.

À partir du 1^{er} janvier 2017, la Garantie jeunes sera généralisée sur l'ensemble du territoire et deviendra la modalité la plus intensive du PACEA « l'essence innovatrice de la Garantie jeunes [...] tient dans le soutien et les services d'aide à l'emploi mais aussi l'aide manifeste à la socialisation des jeunes, qui sont aidés en tant que collectif au début du programme » Contribution au suivi du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – CNLE mars 2017

Aller au-devant des jeunes les plus en difficultés

77 % des missions locales déclarent avoir mené une action spécifique en direction des jeunes NEET concernés par la Garantie jeunes en 2016 (Tableau 12). La moitié des réunions d'information organisées par les missions locales avaient pour objet la présentation de l'offre de service du territoire (Tableau 12).

Le repérage des jeunes NEET est un objectif partagé par l'ensemble des membres du service public de l'emploi, les missions locales ont investi ce sujet dans le cadre de la Garantie jeunes. 71 % des missions locales (387 répondants) ont organisé des réunions pour favoriser un meilleur repérage des jeunes (Tableau 13).

Ces actions de repérage ont pour objectif de mobiliser et informer les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en études, ni en emploi et ni en formation (NEET) et qui pourraient bénéficier de la Garantie jeunes. Ce public qui vit des situations multiples de précarité conduisant à un processus d'exclusion en grappe doit pouvoir être mobilisé, pour s'engager dans un parcours d'accompagnement.

Le sujet du repérage des jeunes pose également la question du non-recours à l'offre d'insertion sociale et professionnelle proposée par le service public de l'emploi. Ce non-recours repose sur des ressorts multiples : non méconnaissance de l'offre, non demande, non proposition, non réception ce qui interroge l'effectivité et la pertinence des droits et des dispositifs (cf. p. 67 l'insertion professionnelle des jeunes – France stratégie/DARES – janvier 2017).

Les actions de repérage et de mobilisation des jeunes réalisées par les missions locales et leurs partenaires assurent ainsi une veille sur les situations de non-recours et favorisent la construction de réponses adaptées aux situations.

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes réfugiés, le rôle des missions locales

La circulaire interministérielle DGEFP/DPE/DIHAL/2016/398 du 21 décembre 2016 relative à l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale, prévoit la possibilité de mobiliser les outils de droit commun comme la Garantie jeunes sous réserve d'un niveau de maîtrise du français suffisant.

Cette mobilisation reste toutefois marginale dans le réseau des missions locales avec 76 jeunes bénéficiaires d'une protection internationale qui ont bénéficié d'une Garantie jeunes en 2016 (Tableau 15).

Les autres auront vocation à entrer dans le PACEA en 2017. Dans ce cadre, ils pourront bénéficier d'un ensemble d'actions dont de la formation linguistique complémentaire si nécessaire.

Le ministère de l'Intérieur mène, dans le cadre de la circulaire citée plus haut, une expérimentation relative à l'installation d'une cellule de coordination pour le logement, l'emploi et l'intégration professionnelle des réfugiés de moins de 25 ans.

11 missions locales sur les 301 répondants ont participé en 2016 à une expérimentation « Garantie jeunes » pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale avec les préfectures des départements du Bas-Rhin, de la Côte-d'Or et de la Loire-Atlantique (Tableau 20 nouveau).

Tableau 12 : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) – Réunions d'information vers les jeunes NEET

	Missions locales	
	Nombre	%
Réunions d'information en direction des jeunes NEET concernés par la Garantie jeunes	297	77 %
Thématiques des réunions d'information à destination des jeunes NEET		
Garantie jeunes	296	100 %
L'offre de service du territoire	168	57 %
Leurs droits	96	32 %
Autre	31	10 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous mené au sein de votre territoire des réunions d'information en direction des jeunes NEET qui seraient concernés par la Garantie jeunes ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales répondantes sur les 442.

77 % des missions locales ont mené au sein de leur territoire, des réunions d'information en direction des jeunes NEET qui seraient concernés par la Garantie jeunes en 2016.

Tableau 13 : Type d'actions participant à un meilleur repérage des jeunes

	Missions locales	
	Nombre	%
Réunion d'information auprès des jeunes	210	71 %
Réunion d'information auprès des partenaires	196	66 %
Réunion d'information auprès des jeunes avec des partenaires	130	44 %
Autre	39	13 %
Nombre de missions locales proposant des offres de réunions d'information vers les jeunes NEET	297	77 %

« Quelle(s) action(s) participant à un meilleur repérage des jeunes ? »

Taux de participation à cette question de 77 % avec 297 missions locales sur les 442 totales.

Lecture : 71 % des missions locales ayant répondu ont organisé une réunion d'information auprès des jeunes participant à un meilleur repérage des jeunes.

Tableau 14 : Durée du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes

	Missions locales	
	Nombre	%
Durée moyenne (en nombre de semaines) du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes	5	-
Durée moyenne (en nombre d'heures par semaine) du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes	29	-
Nombre de missions locales ayant mis en place la Garantie jeunes ayant répondu à cette question	301	68 %

Source : Enquête CRA 2016, questions :

« Si oui, pouvez-vous nous préciser la durée (en nombre de semaines) du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes ? »

« Comme précédemment, pouvez-vous préciser cette durée du SAS de mobilisation de la Garantie jeunes, cette fois-ci en nombre moyen d'heures par semaines ? »

Taux de participation de 68 % du total des missions locales avec 301 missions locales ayant répondu. Le taux de réponse pour celles ayant mis en œuvre la Garantie jeunes est de 100 %.

Lecture : en moyenne la durée du SAS de mobilisation des jeunes dans le cadre de la Garantie jeunes était de 5 semaines en 2016.

Tableau 15 : Jeunes bénéficiaires d'une protection internationale

	Jeunes	
	Nombre	Moyenne par ML ayant participé à l'expérimentation
Nombre de jeunes bénéficiaires d'une protection internationale concernés par une Garantie jeunes	76	7
Nombre de missions locales ayant mis en place la Garantie jeunes ayant répondu à cette question	301	68 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Si oui, quel est le nombre de jeunes bénéficiaires d'une protection internationale concernés par une expérimentation "Garantie jeunes" ? »

Taux de participation de 68 % calculé sur le total des 442 missions locales. Le taux de réponse pour celles ayant mis en œuvre la Garantie jeunes est de 100 %.

Lecture : 76 jeunes bénéficiaires d'une protection internationale ont bénéficié d'une Garantie jeunes en 2016.

Tableau 16 : Expérimentation « Garantie jeunes » pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale

	Missions locales et partenaires	
	Nombre	%
Missions locales participant à une expérimentation « Garantie jeunes » pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale	11	4 %
Nombre moyen de partenaires associés à cette expérimentation par mission locale	8	-
Nombre de missions locales ayant mis en place la Garantie jeunes répondantes à cette question	301	68 %

Source : Enquête CRA 2016, questions :

« Votre mission locale a-t-elle participé à une expérimentation "Garantie jeunes" pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale ? »

« Si oui, veuillez préciser le nombre de partenaire(s) »

Taux de participation de 68 % du total des missions locales avec 301 missions locales ayant répondu. Le taux de réponse pour celles ayant mis en œuvre la Garantie jeunes est de 100 %.

Lecture : 11 missions locales ont participé à une expérimentation « Garantie jeunes » pour les jeunes bénéficiaires d'une protection internationale en 2016.

4. JUSTICE

En 2016, le partenariat des missions locales avec les services de la justice est globalement stable à 84 %. Cependant, ce sont les rapports avec les différents services qui évoluent.

Malgré une baisse du nombre de poste de conseillers justice (- 5 %), le nombre de missions locales intervenant en milieu carcéral a augmenté ainsi que le nombre de conseillers justice intervenant pour une autre mission locale. Ce dernier point peut laisser penser à une amorce de développement de mutualisation de postes principalement financés par les fonds FIPD.

Tableau 17 : Partenariat avec les services du ministère de la justice

	Missions locales	
	Nombre	%
Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)	300	78 %
Service et établissement de la direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)	247	64 %
Maison d'arrêt	136	35 %
Association de contrôle judiciaire	67	17 %
Centre pénitentiaire	63	16 %
Centre de détention	59	15 %
Centre de semi-liberté	51	13 %
Établissements pénitentiaire pour mineurs	42	11 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à cette question	324	73 %

Nombre de répondants à la question : 387

Taux de participation à la question : 88 %

Source : Enquête CRA 2016. Question : « Avez-vous eu en 2016 des relations opérationnelles ou des conventions avec des établissements pénitentiaires et les services du ministère de la Justice ? Si oui, avec quels établissements et services ? », Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 78 % des missions locales ayant répondu travaillent en partenariat avec les services pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Tableau 18 : Conseillers justice et présence en milieu carcéral

Tableau maj 2016	Appui sur un conseiller justice de la mission locale		Appui avec un conseiller d'une autre mission locale	
	Nombre	%	Nombre	%
Conseiller justice	125	32 %	86	22 %
Intervention en milieu carcéral	134	35 %	29	7 %

Source : Enquête CRA 2016, réponse aux questions « La mission locale intervient-elle en milieu carcéral en 2016 ? » et « La mission locale a-t-elle pu s'appuyer sur un conseiller justice en 2016 ? »,

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : En 2016, 134 missions locales sont intervenues en milieu carcéral, 135 se sont appuyées sur un conseiller justice.

Tableau 19 : ETP affectés au conseiller justice

	Nombre d'ETP	
	Nombre	Moyenne par ML ayant pu s'appuyer sur un conseiller justice
ETP (en interne) affectés au conseiller justice	114	0,9

Nombre de répondants à la question (les missions locales répondantes ayant pu s'appuyer sur un conseiller justice) : 125

Taux de participation à la question : 28 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Si oui, combien d'ETP (en interne) sont affectés au conseiller justice en 2016 ? »

Taux de participation : 100 % des missions locales ayant pu s'appuyer sur un conseiller justice en 2016 ont indiqué le nombre d'ETP affectés à ce conseiller.

Lecture : 114 ETP ont été affectés au conseiller justice au sein des missions locales ayant pu s'appuyer sur un, en 2016.

Tableau 20 : Financement spécifique relatif aux questions de justice

	Missions locales	
	Nombre	%
Financement spécifique relatif aux questions de justice	116	30 %
Total missions locales ayant répondu à la question	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Votre mission locale a-t-elle bénéficié d'un financement spécifique relatif aux questions de justice en 2016 ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu.

Lecture : 116 missions locales ont bénéficié d'un financement spécifique relatif aux questions de justice en 2016.

Tableau 21 : Détail des financements relatifs aux questions de justice

	Missions locales	
	Nombre	%
État, FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - Ministère de l'Intérieur)	93	80 %
État, SPIP (Services Pénitentiaires Insertion et Probation - Ministère de la Justice)	42	36 %
Fonds propres	23	20 %
Commune et intercommunalité	21	18 %
État, DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle - Ministère du Travail)	12	10 %
Région	7	6 %
Département	7	6 %
FSE (Fonds Social Européen)	7	6 %
Politique de la ville (DRJSCS)	6	5 %
État - FIPJ	3	3 %
Autre	2	2 %
Fonds privé	2	2 %
État (DRPJJ-Ministère de la Justice)	2	2 %
État, DAP (Direction de l'Administration Pénitentiaire - Ministère de la Justice)	2	2 %
Total missions locales ayant bénéficié d'un financement spécifique relatif aux questions de justice	116	26 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Votre mission locale a-t-elle bénéficié d'un financement spécifique relatif aux questions de justice en 2016 ? »

Lecture : 2 missions locales ont bénéficié d'un financement spécifique relatif de la part de la DAP (État) en 2016.

5. PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET CITOYENNETÉ

Ce recensement est induit par le premier plan de lutte contre la radicalisation violente, présenté par le ministre de l'intérieur en Conseil des ministres le 23 avril 2014, et traduit dans la circulaire du 29 avril 2014.

L'enquête indique que 52 % des missions locales en 2016 ont mis en place une procédure de signalement des situations préoccupantes, 48 % ont formé des membres de leur personnel à la lutte contre les discriminations et enfin 40 % ont proposé des ateliers citoyenneté aux jeunes qu'elles reçoivent.

Tableau 22 : Prévention de la radicalisation

	Missions locales	
	Nombre	%
Mise en place d'une procédure interne de signalement de situation inquiétante en matière de radicalisation	200	52 %
Sollicitation par la cellule départementale de suivi de la radicalisation	181	47 %
Participation à un des séminaires de prévention de la radicalisation organisé par le CNML	168	43 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016. Questions :

« Êtes-vous sollicité par la cellule départementale de suivi de la radicalisation ? » / « Avez-vous mis en place une procédure interne de signalement de situation inquiétante en matière de radicalisation ? » / « Votre mission locale a-t-elle participé à un séminaire de prévention de la radicalisation organisé par le CNML ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 200 missions locales ont mis en place une procédure interne de signalement de situation inquiétante en matière de radicalisation en 2016.

Tableau 23 : Valeurs de la République

	Missions locales	
	Nombre	%
Relations opérationnelles ou conventions avec le centre du service national	291	75 %
Formation du personnel aux discriminations	185	48 %
Atelier sur la citoyenneté	155	40 %
Atelier sur l'égalité hommes/femmes	91	24 %
Atelier sur la laïcité	81	21 %
Autre atelier	27	7 %
Atelier sur la liberté	23	6 %
Atelier sur la fraternité	15	4 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %
Total missions locales ayant proposé au moins un atelier « Valeurs de la République »	191	49 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous eu des relations opérationnelles ou des conventions avec le centre du service national (journée défense et citoyenneté) ? » / Avez-vous organisé des ateliers sur les valeurs de la République ? / Avez-vous formé le personnel de votre mission locale au thème des discriminations à l'embauche et au sein de l'emploi ?

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 75 % des missions locales ont eu des conventions ou des relations opérationnelles avec le centre du service national en 2016.

Autre atelier : accès aux droits – discrimination – module Garantie jeunes

6. SANTÉ

Le 26 janvier 2016, la loi de modernisation de notre système de santé reconnaissait le rôle des missions locales dans l'accès aux droits et aux soins des jeunes qu'elles accompagnent (article L5314-2 du code du travail). Cette reconnaissance est importante pour les équipes de missions locales qui mettent en œuvre depuis plus de 30 ans des actions favorisant l'accès des jeunes à la santé. La charte de la santé des jeunes en insertion sociale et professionnelle, signée en 2006 avec le CNML, a constitué le cadre de référence qui a permis de mobiliser les missions locales sur le sujet.

L'enquête 2016 souligne l'investissement des missions locales sur le champ de la santé, 99 % d'entre elles (384 répondants) déclarent avoir des relations opérationnelles avec les organismes de santé publique en particulier avec la CPAM.

87 % des 387 répondants indiquent que le partenariat entre les missions locales et les organismes de santé publique s'est formalisé avec la signature de conventions. Les actions menées par les missions locales concernent pour une grande majorité d'entre elles l'accès aux droits en matière de santé pour leur public, la prévention des addictions et les conduites à risques, des informations sur la contraception et les MST.

Pour mener ces actions, les missions locales organisent leur offre de service en désignant un référent santé dans leur équipe (79 %). Le nombre de postes de psychologues a augmenté entre 2015 et 2016 cependant ceci ne rattrape pas la perte de 44 postes constatée entre 2013 et 2015.

Tableau 24 : Relations opérationnelles avec les organismes de santé publique

	Missions locales	
	Nombre	%
Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	362	94 %
Centre d'examen de santé (Bilan)	326	84 %
Agence régionale de santé	215	56 %
Établissement public de santé (CHR, CHU, Centre hospitalier, hôpital local)	192	50 %
Service ou établissement de santé mentale	167	43 %
MDA (Maison des Ados)	157	41 %
PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)	136	35 %
PAEJ (Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes)	133	34 %
Réseau de santé	127	33 %
Autre service ou établissement de santé	63	16 %
EMPP (Équipe Mobile de Psychiatrie Précaire)	50	13 %
Maison de Santé	48	12 %
Centre de santé mutualiste	45	12 %
ESJ (Espace Santé Jeunes)	39	10 %
Centre de santé privé	13	3 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	384	99 %

Nombre de répondants à la question : 387

Taux de participation à la question : 88 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous eu en 2016 des relations opérationnelles avec des organismes de santé publique ? Si oui, avec quels établissements et services ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 56 % des missions locales ont eu des relations opérationnelles avec une agence régionale de santé en 2016.

Tableau 25 : Conventions avec les organismes de santé publique

	Missions locales	
	Nombre	%
Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	270	70 %
Agence régionale de santé	153	40 %
Centre d'examen de santé (Bilan)	126	33 %
MDA (Maison des Ados)	29	7 %
PAEJ (Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes)	29	7 %
Autre service ou établissement de santé	28	7 %
Établissement public de santé (CHR, CHU, Centre hospitalier, hôpital local)	25	6 %
Oui, service ou établissement de santé mentale	15	4 %
Réseau de santé	14	4 %
ESJ (Espace Santé Jeunes)	14	4 %
PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)	13	3 %
EMPP (Équipe Mobile de Psychiatrie Précaire)	10	3 %
Centre de santé mutualiste	9	2 %
Maison de Santé	2	1 %
Centre de santé privé	2	1 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	336	87 %

Nombre de répondants à la question : 387

Taux de participation à la question : 88 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous eu en 2016 des conventions avec des organismes de santé publique ? Si oui, avec quels établissements et services ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 40 % des missions locales ont eu des conventions avec une agence régionale de santé en 2016.

Autre service : CARSAT – ANPAA – association de santé – CDPS

Tableau 26 : Actions de prévention de la santé

	Missions locales	
	Nombre	%
Prévention des addictions et conduites à risques	274	71 %
Informations sur la contraception, MST	197	51 %
Actions de bien-être	195	50 %
Informations sur la Nutrition	178	46 %
Autres actions	93	24 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	329	85 %

Nombre de répondants à la question : 387

Taux de participation à la question : 88 %

Source : Enquête CRA 2016, question : « Avez-vous en 2016 mené des actions de prévention santé ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 50 % des missions locales ont mené des actions de bien-être en 2016.

Autres actions : ateliers de prévention santé, sports, psychologie, estime de soi, module Garantie jeunes

Tableau 27 : Accès aux droits de santé

	Missions locales	
	Nombre	%
Actions en faveur de l'accès aux droits en matière de santé	344	89 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous en 2016, mené des actions en faveur de l'accès aux droits en matière de santé ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 89 % des missions locales ont mené des actions en faveur de l'accès aux droits en matière de santé en 2016.

Tableau 28 : Service de rencontre d'un psychologue

	Missions locales	
	Nombre	%
Réalisé par un professionnel mis à disposition par un partenaire de la mission locale	111	29 %
Réalisé par un partenaire ou prestataire financé par la mission locale	91	24 %
Réalisé par un professionnel salarié de votre mission locale	71	18 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	254	66 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Votre mission locale a-t-elle proposé en 2016 la rencontre d'un psychologue au sein de votre mission locale ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 18 % des missions locales ont proposé la rencontre d'un psychologue réalisé par un professionnel salarié de la mission locale en 2016.

Tableau 29 : Bilan de santé auprès d'un partenaire

	Missions locales	
	Nombre	%
CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)	242	63 %
CES (Centre d'Examen de Santé)	183	47 %
PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) / Hôpitaux	47	12 %
Autre	35	9 %
Mutuelle	13	3 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	379	98 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous la possibilité d'orienter un jeune vers un bilan de santé ? Si oui, avec quel(s) partenaire(s) ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 63 % des missions locales ont orienté un jeune vers un bilan de santé via la CPAM en 2016.

Autre : IPC – IRSA – ESJ – CMS – CMS (Centre municipal de santé)

Tableau 30 : Référent santé

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent santé
	Nombre	%		
Référent santé	305	79 %	155	0,5
Total missions locales ayant répondu	387	88 %		

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous un référent santé ? Si oui, combien d'ETP (en interne) sont affectés au référent santé en 2016 ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 79 % des missions locales ont un référent santé en 2016.

7. MOBILITÉ

Les difficultés relatives à la mobilité constituent un des principaux freins à l'emploi et à la formation, ainsi qu'à l'ensemble des actions de la vie quotidienne (accès aux services de santé, la vie sociale, la culture) : il s'agit là d'un « enjeu dans la transition formation-emploi » souligne le rapport de France Stratégie sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Dans ce contexte, les missions locales se sont emparées de cette problématique depuis plusieurs années. Plus de 90 % d'entre elles en 2016 ont proposé une offre de service mobilité pour les jeunes qu'elles accompagnent.

Les trois offres principalement gérées en interne sont les aides financières, les ateliers collectifs d'information mobilité, et la préparation du permis de conduire. Les trois offres majoritairement externalisées sont la préparation du permis de conduire ainsi que la location ou le prêt de deux roues motorisés, d'automobiles et de vélos. 56 % des missions locales déclarent avoir dans leur équipe un référent mobilité pour un ETP de 0,5.

Tableau 31 : Service Civique dédié à la mobilité

	Missions locales	
	Nombre	%
Présence d'un Service Civique dédié à la mobilité	17	4 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous un Service Civique dédié à la mobilité ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 4 % des missions locales ont un service civique dédié à la mobilité en 2016.

Tableau 32 : Services d'aide à la mobilité

	Missions locales					
	Gestion interne		Gestion externe		Gestion par une plateforme de mobilité	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aides financières mobilité	297	77 %	123	32 %	20	5 %
Actions collectives d'information mobilité	160	41 %	75	19 %	64	17 %
Préparation du permis de conduire	102	26 %	164	42 %	49	13 %
Location ou prêt de deux roues motorisées	34	9 %	162	42 %	65	17 %
Prêts pour achat de véhicules	30	8 %	106	27 %	21	5 %
Transport à la demande	26	7 %	121	31 %	44	11 %
Location ou prêt de vélos	23	6 %	131	34 %	44	11 %
Service co-voiturage	13	3 %	84	22 %	36	9 %
Location d'automobiles	7	2 %	136	35 %	60	16 %
Total missions locales proposant des services d'aide à la mobilité		354			91 %	

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Votre mission locale propose-t-elle en 2016 des services d'aide à la mobilité gérés en interne ou avec des partenaires ? » / « Quels sont ces services et par qui sont-ils gérés en 2016 ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 41 % des missions locales ont proposé et géré en interne des actions collectives d'information mobilité en 2016.

Tableau 33 : Référent mobilité

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent mobilité
	Nombre	%		
Référent mobilité	216	56 %	99	0,5
Total missions locales ayant répondu	387	88 %		

Source : Enquête CRA 2016, question :

« Avez-vous un référent mobilité ? Si oui, combien d'ETP (en interne) sont affectés au référent mobilité en 2016 ? »

Taux de participation de 88 %, avec 387 missions locales ayant répondu sur les 442.

Lecture : 56 % des missions locales ont un référent mobilité en 2016.

8. LOGEMENT DES JEUNES

Le parcours résidentiel et l'accès au logement des jeunes

En France, près de deux tiers des jeunes de 18 à 24 ans sortis du système éducatif vivent exclusivement chez leurs parents. On fait le même constat dans les missions locales où 56 % des jeunes en premier accueil en 2016 déclarent être en cohabitation parentale.

Peu de jeunes (18 %) bénéficient d'un logement autonome (cf. *Tableau 3 du bilan d'activité des missions locales 2016*).

La question du logement des jeunes est liée à la mobilité de ceux-ci, à la continuité de leur parcours d'insertion, ainsi qu'à leur statut étudiant, stagiaires, apprentis, en recherche d'emploi ou en emploi. Selon leur situation personnelle les réponses doivent être personnalisées.

82 % des missions locales ont eu recours en 2016 à des services d'hébergement d'urgence pour répondre aux besoins des jeunes. Par ailleurs elles développent également un partenariat avec les foyers de jeunes travailleurs (près de 60 %).

52 % des missions locales sont prescripteurs du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) dont les missions relèvent (loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (Alur)).

Tableau 34 : Service d'aide au logement

	Missions locales	
	Nombre	%
Partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs	219	57 %
Prescripteur du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)	202	52 %
Partenariat avec d'autres acteurs du logement	191	49 %
Accompagnement par un conseiller référent logement	184	48 %
Partenariat avec un CLLAJ	115	30 %
Partenariat avec un Office Public d'Habitat Social	84	22 %
Partenariat avec Adoma	57	15 %
Partenariat avec une agence immobilière à vocation sociale	40	10 %
Gestion d'un comité de logement autonome des jeunes (CLLAJ)	27	7 %
Gestion d'un parc de logement	22	6 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	365	94 %

Source : Enquête CRA 2016, question « La mission locale a-t-elle proposé des services d'aide au logement, gérés en interne ou avec des partenaires en 2016 ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 57 % des missions locales ayant répondu ont développé un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs en 2016.

Tableau 35 : Service d'hébergement d'urgence

	Missions locales	
	Nombre	%
Par l'intermédiaire du SAMU social (115)	176	45 %
Par l'intermédiaire d'un autre partenaire	173	45 %
Par l'intermédiaire d'un service social d'une collectivité territoriale	98	25 %
Gestion directe par la mission locale	31	8 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	316	82 %

Source : Enquête CRA 2016, question « La mission locale a-t-elle proposé des services d'hébergement d'urgence gérés en interne ou avec des partenaires en 2016 ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 45 % des missions locales ayant répondu ont proposé un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social (115) en 2016.

9. GESTION DU BUDGET

L'acquisition de l'autonomie que ce soit en matière de santé, de mobilité, de logement, de vie sociale en général nécessite une maîtrise minimum de la gestion de ses ressources financières. La volonté de sécuriser l'accompagnement des jeunes (en particulier avec la mise en place de la Garantie jeunes en 2013) a incité 77 % des missions locales en 2016 à intégrer les actions de gestion du budget dans leur offre de service.

Tableau 36 : Budget

	Missions locales	
	Nombre	%
Actions spécifiques de gestion du budget	297	77 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016, question « Avez-vous proposé en 2016 des actions spécifiques de gestion du budget en 2016 ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 77 % des missions locales ayant répondu ont proposé des actions spécifiques de gestion du budget en 2016.

10. JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans la perspective du renouvellement de la Convention nationale pluriannuelle multipartite d'objectifs et de moyens pour l'emploi des personnes en situation de handicap, 47 % des missions locales sont sollicitées pour participer au plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), 92 % d'entre elles sont partenaires des CAP emploi, 70 % des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), 42 % entretiennent des relations avec des services médico-sociaux et 35 % avec des entreprises adaptées.

70 % des missions locales déclarent avoir un référent handicap pour une moyenne de 0,3 ETP.

Tableau 37 : PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés)

	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales sollicitées pour participer au PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés)	183	47 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016, question « Êtes-vous sollicité pour participer au PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés) en 2016 ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 47 % des missions locales ayant répondu ont été sollicitées pour participer au PRITH en 2016.

Tableau 38 : Partenariats avec les services spécialisés dans le handicap

	Missions locales	
	Nombre	%
CAP EMPLOI	356	92 %
MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	272	70 %
Établissements et services médico-sociaux tels que le SESSAD, l'IME ou l'ITEP	162	42 %
Entreprises adaptées	134	35 %
Autre	21	5 %
AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées)	5	1 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016, question « Votre mission locale a-t-elle un partenariat avec un ou des services spécialisés ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 92 % des missions locales ont un partenariat avec CAP Emploi en 2016.

Tableau 39 : Référent TH (Travailleur Handicapé)

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent mobilité
	Nombre	%		
Référent TH	272	70 %	77	0,3
Total missions locales ayant répondu	387	88 %		

Source : Enquête CRA 2016, question « Avez-vous un référent TH (Travailleur Handicapé) ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 70 % des missions locales ont un référent TH en 2016.

11. SERVICES NUMÉRIQUES

Les missions locales toujours plus connectées

Le développement des usages des TIC, particulièrement d'internet, place désormais au centre la question des « compétences numériques » des utilisateurs pour s'approprier pleinement les contenus offerts par les TIC ainsi que leur capacité à les développer à travers leurs activités en ligne. La maîtrise des TIC et de l'information qu'elles rendent accessible nécessite de savoir naviguer dans un univers complexe, et de pouvoir trier et synthétiser les informations obtenues. La maîtrise de l'information numérisée requiert l'acquisition et la mobilisation d'une série de compétences numériques spécifiques. Celles-ci sont d'ailleurs considérées aujourd'hui comme des compétences clés aussi bien dans l'accès à l'emploi que pour tirer pleinement bénéfice de l'éducation tout au long de la vie.

Les missions locales ont investi ce champ en quelques années. En 2016, 84 % des répondants proposent aux jeunes un accès Internet en libre-service (soit 321 en 2016 contre 253 en 2015).

95 % des missions locales disposent d'un service numérique et un peu plus de 60 % ont créé une page Facebook.

1/3 des missions locales sont labellisées Espace public numérique dont l'objectif est de proposer des accès à Internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages d'Internet fixe et mobile.

Par ailleurs, quand on interroge les missions locales sur l'utilisation des applications dans leur démarche d'accompagnement des jeunes vers l'emploi, on remarque que 85 % d'entre elles utilisent l'Emploi store de Pôle emploi.

Tableau 40 : Services numériques

	Missions locales	
	Nombre	%
Accès Internet en libre accès	321	84 %
Page Facebook	294	77 %
Site Internet	283	74 %
Accès à des outils bureautiques	266	69 %
Page Facebook	229	67 %
Accès Internet pour des actions spécifiques	220	57 %
Ateliers numériques	179	47 %
Labellisé Espace public numérique	132	34 %
Compte Twitter	74	19 %
Ateliers bureautiques (Pack Office)	61	16 %
Compte YouTube	38	10 %
Autre service numérique	32	8 %
Page Google+	11	3 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	365	95 %

Source : Enquête CRA 2016, question « La mission locale a-t-elle proposé-elle des services numériques en 2016 (en ligne et public) et si oui, lesquels ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 84 % des missions locales ayant répondu ont proposé un libre accès à internet en 2016.

Autre : atelier de recherche d'emploi, réseaux sociaux, Fondation Orange

Tableau 41 : Applications utilisées dans le cadre de recherche d'emploi/stage/ apprentissage

	Missions locales	
	Nombre	%
Emploi Store (Pôle emploi)	327	85 %
Clicnjob	120	31 %
Portail Jeunes	89	23 %
Serious Games	62	16 %
Bob Emploi	37	10 %
Autre	35	9 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	347	91 %

Source : Enquête CRA 2016, question « Votre mission locale utilise-t-elle avec les jeunes des applications numériques dans le cadre de recherche d'emploi/stage/apprentissage ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 85 % des missions locales ayant répondu ont utilisé avec les jeunes l'application Emploi Store de Pôle emploi dans le cadre de recherche d'emploi/stage/apprentissage en 2016.

Autre : alternance – Indeed – leboncoin – cv numérique.

Tableau 42 : Référent numérique

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent numérique
	Nombre	%		
Référent numérique	211	55 %	180	0,8
Total missions locales ayant répondu	383	87 %		

Source : Enquête CRA 2016, question « Avez-vous confié à un salarié de la mission locale la mise en œuvre d'actions autour du numérique ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 55 % des missions locales avaient un salarié responsable de la mise en œuvre du numérique dans la mission locale en 2016.

Tableau 43 : Appels à projets de la Fondation Orange

Fondation Orange	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales ayant déposé un projet	137	36 %
Missions locales ayant bénéficié du soutien à un projet	42	11 %
Missions locales ayant inauguré un projet	26	7 %
Total missions locales ayant répondu	383	87 %

Source : Enquête CRA 2016, question « Dans le cadre des appels à projets de la Fondation Orange, avez-vous bénéficié du soutien à un projet en 2016 ? / Votre mission locale a-t-elle déjà déposé un projet à la Fondation Orange en 2016 ? / Avez-vous inauguré en 2016 un projet de la Fondation Orange ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 36 % des missions locales ont déposé un projet en partenariat avec la Fondation Orange en 2016.

Tableau 44 : Jeunes bénéficiaires d'un projet de la Fondation Orange

Fondation Orange	Jeunes	
	Nombre	Moyenne par ML ayant bénéficié du soutien à un projet en 2016
Jeunes ayant bénéficié d'un projet de la Fondation Orange en 2016	1 979	47

Source : Enquête CRA 2016, question « Si oui, indiquer le nombre total de jeunes qui ont bénéficié de ce projet en 2016. »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : Près de 2 000 jeunes des missions locales ont bénéficié d'un projet de la Fondation Orange en 2016.

Tableau 45 : Coursus numériques de la Fondation Orange

Fondation Orange	Missions locales		Bénévoles d'Orange solidarité	
	Nombre	%	Nombre de bénévoles	Moyenne par ML ayant bénéficié des cursus numériques
Missions locales ayant bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange	70	18 %	130	1,9

Source : Enquête CRA 2016, question « Votre mission locale a-t-elle bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange ? / Si vous bénéficiez du soutien de bénévoles d'Orange Solidarité dans votre mission locale, merci d'indiquer leur nombre. »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 18 % des missions locales ont bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange en 2016.

Tableau 46 : Jeunes ayant bénéficié des cursus numériques de la Fondation Orange

Fondation Orange	Dans le cadre de la Garantie jeunes		Dans un autre cadre que celui de la Garantie jeunes		Total	
	Nombre de jeunes	Moyenne par ML ayant bénéficié des cursus numériques	Nombre de jeunes	Moyenne par ML ayant bénéficié des cursus numériques	Nombre de jeunes	Moyenne par ML ayant bénéficié des cursus numériques
Jeunes ayant bénéficié de cursus numériques de la Fondation Orange	4 025	58	1 366	20	5 391	77

Source : Enquête CRA 2016, question « Si oui, merci d'indiquer le nombre de jeunes qui ont bénéficié de ces cursus numériques de la Fondation Orange. »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : Près de 4 000 jeunes ont bénéficié de cursus numériques de la Fondation Orange en 2016, dans le cadre de la Garantie jeunes.

Tableau 47 : FabLab de la Fondation Orange

Fondation Orange	Missions locales	
	Nombre	%
Missions locales en relation avec un FabLab	49	13 %
Missions locales souhaitant être mises en relation avec un FabLab	213	64 %
Total missions locales ayant répondu	383	87 %

Source : Enquête CRA 2016, question « Votre mission locale est-elle en relation avec un FabLab de la Fondation Orange ? » / « Si non, souhaiteriez-vous être mis en relation avec un FabLab de la Fondation Orange ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 13 % des missions locales ont été en relation avec un FabLab. Parmi les 87 % missions locales n'étant pas en relation en 2016 avec un FabLab, 64 % d'entre elles souhaiteraient être mises en relation avec un de ceux de la Fondation Orange.

12. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Le développement du lien entre les missions locales et les entreprises se poursuit dans un contexte où le chômage des jeunes de moins de 25 ans se situe dans la moyenne haute (24 % en 2016) comparé aux autres pays européens (cf. *France Stratégie – 2017 l’insertion professionnelle des jeunes*).

La priorité donnée à l'accès à l'emploi durable, dans les principaux programmes nationaux dédiés à l'accompagnement de jeunes en difficulté âgés de 16 à 25 ans illustre la volonté des pouvoirs publics de répondre à cette problématique.

Les actions de collaborations entre les missions locales et les entreprises constituent aujourd'hui un des éléments constitutif de leurs offres de service. Cela doit permettre aux équipes de mener à bien leur mission d'insertion sociale et professionnelle en répondant aux attentes des jeunes et aux besoins des employeurs.

Les missions locales ont poursuivi le développement des relations avec les entreprises en 2016 avec 174 657 entreprises en contact (source i-milo/DMML), soit une augmentation de 22 % par rapport à 2015 (137 437 entreprises en contact). Par ailleurs, près de 40 % des missions locales ont une offre de service relative à l'emploi saisonnier.

Le nombre de conseillers dédiés à 100 % à « la relation avec les entreprises » progresse lui aussi de 30 % par rapport à 2015 (cf. [Tableau 48](#)).

En 2016, 141 000 immersions en entreprises ont été mises en place pour des jeunes très éloignés de l'emploi (+ 12 %), progression liée pour partie à la montée en charge de la Garantie jeunes.

78 % des missions locales animent un réseau de parrainage constitué de 8 283 parrains dont de nombreux bénévoles sont des salariés d'entreprises.

Tableau 48: Collaborateurs dédiés à la relation entreprise

	Missions locales ayant des collaborateurs 100 % dédiés aux relations entreprises	%	Nombre de collaborateurs	Moyenne par ML	Nombre d'ETP affectés aux collaborateurs dédiés à la RE	Moyenne par ML
Oui	275	71 %	736	2,7	1 087	2,8
Non	112	29 %	-	-	-	-
Total missions locales ayant répondu	387	88 %	-	-	-	-

Source : Enquête CRA 2016, questions « En 2016, aviez-vous des collaborateurs dédiés à 100 % aux relations entreprises ? » « Combien de collaborateurs été affectés à 100 % aux relations entreprises ? » « Combien d'ETP au total étaient affectés aux relations avec les entreprises en 2016 dans votre structure ? »,

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 275 missions locales ayant répondu ont affirmé avoir un collaborateur à 100 % affecté aux relations entreprises

Tableau 49 : Offre de service relative à l'emploi saisonnier

	Missions locales	%
Offre de service relative à l'emploi saisonnier	151	39 %
Total missions locales ayant répondu	387	88 %

Source : Enquête CRA 2016, questions « En 2016, aviez-vous une offre de service relative à l'emploi saisonnier ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 151 missions locales ont une offre de service relative à l'emploi saisonnier.

Tableau 50 : Services d'aide à la création d'entreprise

	Missions locales	
	Nombre	%
Partenariat avec une boutique de gestion	152	39 %
Partenariat avec Chambre consulaire	149	39 %
Repérage des porteurs de projet (en interne)	148	38 %
Partenariat avec l'Adie	141	36 %
Autre partenaire	129	33 %
Accompagnement des porteurs de projet (en interne)	74	19 %
Partenariat avec un comité local d'aide aux projets	40	10 %
Partenariat avec France Initiative	33	9 %
Groupement de jeunes créateurs (en interne)	22	6 %
Partenariat avec France Active	21	5 %
Club de créateurs (en interne)	8	2 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	329	85 %

Source : Enquête CRA 2016, question « La mission locale a-t-elle proposé des services d'aide à la création d'entreprises gérés en interne ou avec des partenaires en 2016 ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 38 % des missions locales ayant répondu ont proposé un service de repérage de portage de projet en 2016.

Autres partenaires : Pôle emploi – Groupement de jeunes créateurs – service de l'agglomération – BGE – Maisons de l'emploi

Tableau 51 : Référent création d'entreprises et d'activité

	Missions locales		Nombre d'ETP (en interne)	Moyenne par ML ayant un référent création d'entreprises et d'activité
	Nombre	%		
Référent création d'entreprises et d'activité	97	25 %	47	0,5
Total missions locales ayant répondu	387	88 %		

Source : Enquête CRA 2016, question « Avez-vous un référent pour la création d'entreprises et d'activité ? Si oui, combien d'ETP (en interne) sont affectés au référent création d'entreprises et d'activité en 2016 ? »

Taux de participation à cette question de 88 %, avec 387 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 25 % des missions locales ont un référent création d'entreprises et d'activité en 2016.

Tableau 52 : Types d'actions mises en œuvre avec les entreprises signataires d'accords nationaux

	Pas d'implantation sur le territoire ou profils de qualification recherchés trop élevés	Pas de réponse aux sollicitations de la mission locale	Métiers, forums, rencontres professionnelles	Parrainage	Actions de recrutement	Partenariat Garantie jeunes	Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)	Emplois d'avenir	Alternance	Autres réponses positives	Nombre de ML ayant au moins un type d'action avec l'entreprise
ADECCO	29	12	200	82	258	159	47	6	15	44	343
AREVA	328	27	18	0	11	0	1	0	1	8	29
CARGLASS	225	70	19	3	54	3	10	2	1	18	89
Café Merling	342	28	3	1	7	2	3	3	0	6	14
CRIT	141	11	121	39	175	85	28	1	4	27	232
Groupe CASINO (Hyper, super et cafétérias, Franprix, Leader Price...)	185	38	49	8	90	18	69	10	38	20	161
Groupe CARREFOUR (Hypermarchés, Champion, ED, Shopi, ...)	82	16	110	27	215	64	144	46	83	25	286
Groupe ENGIE (ex GDF-SUEZ)	175	47	67	13	80	11	27	7	29	29	162
Groupe La Poste	44	24	105	20	209	42	55	115	73	34	316
ENEDIS (ex EROF)	222	39	61	15	60	13	21	8	27	22	123
Lyonnaise des Eaux (SUEZ ENVIRONNEMENT)	263	51	29	8	37	2	10	6	16	15	70
MEDIAPOST	241	47	22	3	64	6	6	8	7	14	96
MIE CALINE	237	43	16	4	55	12	44	26	16	14	104
PROMAN	206	27	79	26	119	48	25	3	4	22	151
SITA - SUEZ ENVIRONNEMENT	273	46	26	4	34	3	7	3	10	12	65
SNGF	94	37	96	23	152	23	25	52	54	32	253
VEOLIA	149	47	69	8	105	13	21	13	42	25	188

Source : Enquête CRA 2016, question « La mission locale a-t-elle eu en 2016 des relations opérationnelles avec une des entreprises suivantes ? Si oui, lesquels et sur quels types d'action ? Si non, pour quelles raisons ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 384 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 82 missions locales ont eu des relations opérationnelles avec ADECCO en 2016 par le biais du parrainage.

Tableau 53 : Actions mises en œuvres avec les opérateurs économiques signataires d'accords nationaux

	Pas d'implantation sur le territoire ou profils de qualification recherchés trop élevés	Pas de réponse aux sollicitations de la mission locale	Métiers, forums, rencontres professionnelles	Parrainage	Actions de recrutement	Partenariat Garantie jeunes	Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)	Emplois d'avenir	Alternance	Autres réponses positives
Actians (OPCA des professions libérales)	346	24	5	0	1	0	0	3	1	7
ANFA (Automobile)	262	23	50	1	20	2	2	17	24	22
AGEFOS PME	103	17	127	5	45	8	6	96	25	57
CIRFA (recrutement des armées)	39	5	270	13	196	54	1	1	5	39
CCCCA-BTP	180	24	119	25	57	14	10	19	51	24
CREPI (fédération des CREPI)	250	24	63	15	44	25	10	1	5	27
Chambre des métiers	12	9	276	24	120	52	24	19	208	56
Chambre de commerce et d'industrie	22	14	264	30	111	44	21	21	181	55
Chambre d'agriculture	115	36	170	9	63	13	8	15	77	40
Compagnons du Devoir	139	23	151	6	73	15	11	1	72	28
FAFIH (OPCA de l'hôtellerie, de la restauration et des activités de loisirs)	156	25	120	4	53	8	10	47	32	32
FAF-TT	87	17	160	20	85	89	20	24	25	62
FAS-TT	142	23	120	5	47	59	8	11	12	56
Fédération des entreprises de propreté (FEP-FARE)	240	33	75	3	40	10	7	11	22	16
Fédération française bancaire (FFB)	306	35	20	2	10	2	2	2	10	12
Fédération française du bâtiment (FFB)	84	21	199	42	89	26	30	32	70	50
Fédération française du sport d'entreprise (FFSE)	294	27	30	5	9	5	5	15	6	18
Fondation Orange	130	31	92	50	27	71	10	4	10	99
FORCO (OPCA de la grande distribution)	222	28	53	3	51	6	5	41	30	22
Groupement pour l'insertion et la qualification (GEIQ)	91	12	173	28	199	47	46	58	109	38
Gendarmerie Nationale	34	7	285	10	177	34	4	5	7	36
Marine Nationale	64	9	254	4	153	17	3	4	3	30
OPCA transport	179	22	103	4	44	4	3	49	25	35
OPCALIA	131	25	117	3	38	6	2	75	21	47
Police Nationale	80	10	232	4	138	19	2	5	4	30
Union des industries et métiers de la Métallurgie (UIMM)	166	12	164	10	86	22	14	16	52	42

Source : Enquête CRA 2016, question « La mission locale a-t-elle eu en 2016 des relations opérationnelles avec un des acteurs suivants ? Si oui, lesquels et sur quels types d'action ? Si non, pour quelles raisons ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : 5 missions locales ont eu des relations opérationnelles avec AGEFOS PME en 2016 par le biais du parrainage.

13. SYSTÈMES D'INFORMATION

L'année 2016 a été consacrée à l'appropriation du nouveau système d'information i-milo, 386 missions locales déclarent y avoir affecté au moins un salarié pour une moyenne d'un ETP par mission locale. 84 % des missions locales (sur 383 répondants) déclarent avoir formé en interne les nouveaux utilisateurs.

Par ailleurs, 71 % des missions locales ont bénéficié d'une initiation ou d'une formation au décisionnel i-milo mis en œuvre en majorité par l'assistant technique régional et/ou la société Similo.

Tableau 54 : ETP affectés à la référence i-milo

	ETP	
	Nombre	Moyenne par ML répondante
ETP affectés à la référence i-milo	386	1,0

Source : Enquête CRA 2016, question « Combien d'ETP sont affectés à la référence i-milo au sein de votre structure ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : En 2016, 386 ETP ont été affectés à la référence i-milo.

Tableau 55 : Formation des nouveaux utilisateurs d'i-milo

	Missions locales	
	Nombre	%
Formation Interne	321	84 %
Formation par un(e) Assistant(e) technique régional	59	15 %
Formation par un autre organisme	3	1 %
Total missions locales ayant répondu	383	87 %

Source : Enquête CRA 2016, question « Comment formez-vous vos nouveaux utilisateurs à i-milo ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : En 2016, 84 % des missions locales ont formé, en interne, leurs nouveaux utilisateurs à i-milo.

Tableau 56 : Types de formation au décisionnel i-milo

	Missions locales	
	Nombre	%
Formation par un(e) Assistant(e) technique régional	146	37 %
Formation par Similo	104	27 %
Initiation par un(e) Assistant(e) technique régional	67	17 %
Initiation ou formation par une autre personne	21	5 %
Formation par un autre organisme	15	4 %
Pas d'initiation ni de formation	110	29 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	273	71 %

Source : Enquête CRA 2016, question « Votre structure a-t-elle bénéficié d'une initiation ou une formation au décisionnel i-milo en 2016 ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : En 2016, 29 % des missions locales n'ont pas bénéficié ni d'initiation ni d'une formation au décisionnel i-milo.

Tableau 57 : Mode de financement de l'initiation ou de la formation à i-milo

	Missions locales	
	Nombre	%
Gratuit	157	58 %
Fonds propre	106	39 %
Autre financement	1	3 %
Programme d'animation régional	8	2 %
Total missions locales ayant répondu « Oui » à la question	273	87%

Source : Enquête CRA 2016, question « Si votre structure a bénéficié d'une initiation ou d'une formation au décisionnel i-milo, quel a été son mode de financement ? »

Taux de participation à cette question de 87 %, avec 383 répondants sur 442 missions locales.

Lecture : En 2016, 28 % des missions locales ont eu recours à un fond propre pour financer leur initiation ou leur formation à i-milo en 2016.

Annexe 2

CHIFFRES CLÉS NATIONAUX ET RÉGIONAUX

● National	114
● Régionaux	118
Auvergne-Rhône-Alpes	118
Bourgogne-Franche-Comté	122
Bretagne	126
Centre-Val de Loire	130
Corse	134
Grand Est	138
Hauts-de-France	142
Île-de-France	146
Normandie	150
Nouvelle-Aquitaine	154
Occitanie	158
Pays de la Loire	162
Provence-Alpes-Côte d'Azur	166
Guadeloupe	170
Guyane	174
La Réunion	178
Martinique	182
Mayotte	186

CHIFFRES CLÉS

des missions locales en 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **1 181 000** reçus en **entretien**
- **737 000** en **demande d'insertion**
(au 31/12/2016)
- **427 000** reçus en **premier accueil**

Source i-milo/DARES 2016

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

549 000 jeunes entrés en situation professionnelle

Entrées **en emploi**

566 000



dont **Contrats aidés**

108 000



dont en **alternance**

37 000



Entrées **en formation**

250 000



Retours
en **formation initiale**

15 000

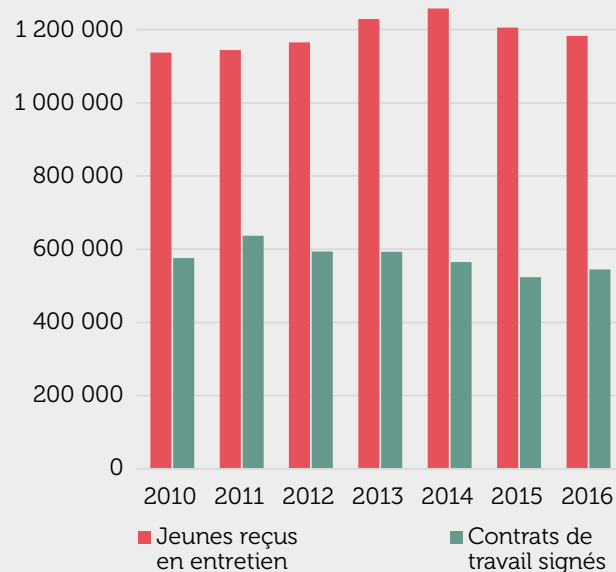


Immersion **en entreprise**

141 000



Évolution du nombre de jeunes reçus en entretien et du nombre de contrats de travail signés



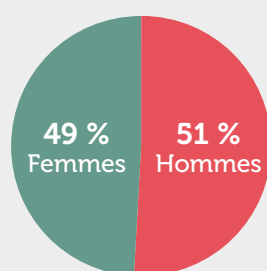
Source i-milo/DARES 2016

CHIFFRES CLÉS

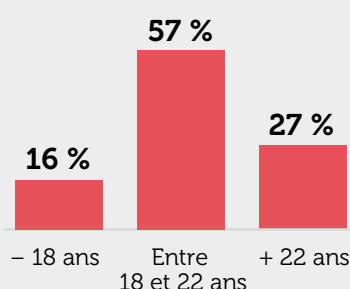
des missions locales en 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

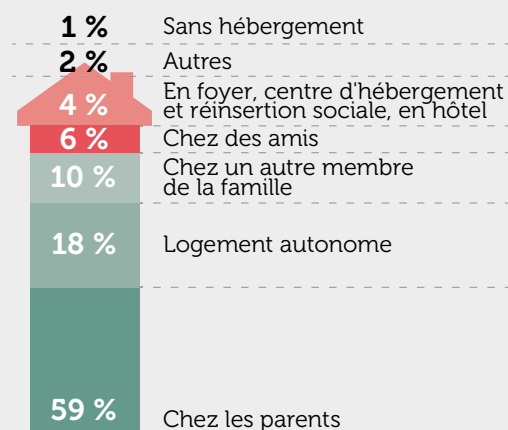
Sexe



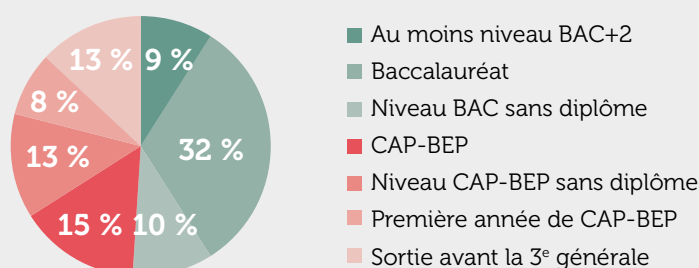
Âge



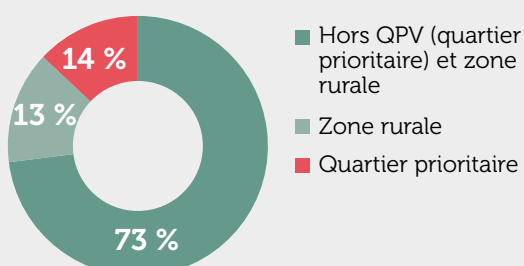
Logement



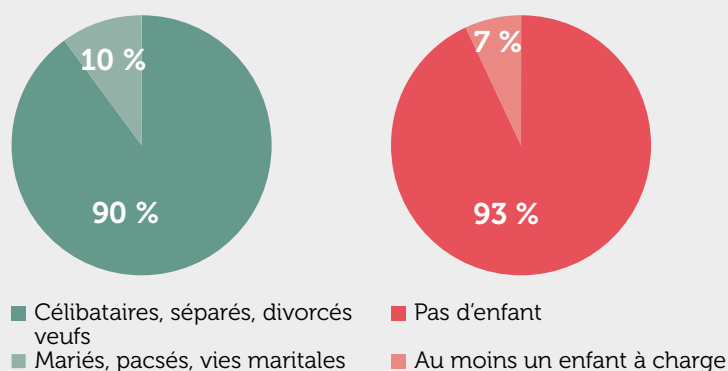
Formation



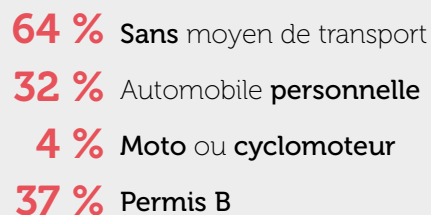
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

CHIFFRES CLÉS

des missions locales en 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

83 000

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

54 000¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

142 000²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

93 000

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

73 000³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

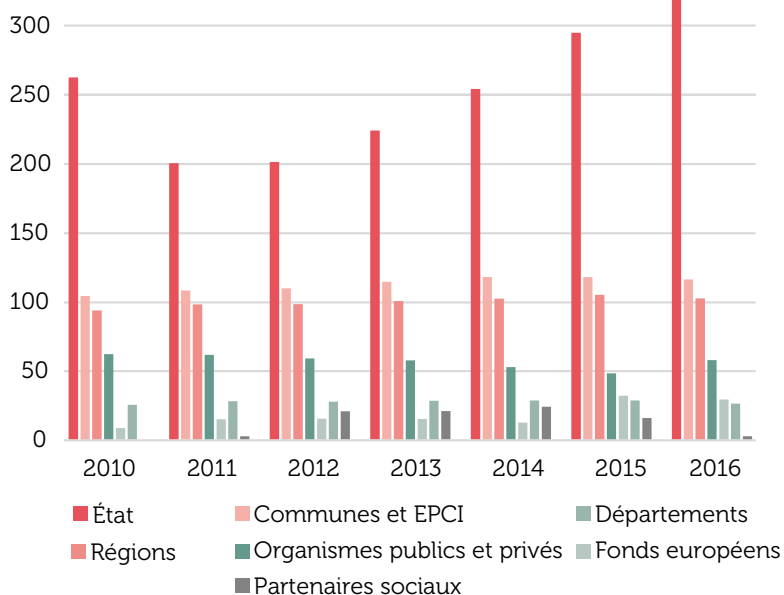
Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES



6 924 lieux d'accueil
13 501 professionnels de l'insertion
13 animations régionales
1 087 référents entreprise

Le financement des missions locales :
Évolution des financements par financeur de 2010 à 2016



Source i-milo/DARES 2016

CHIFFRES CLÉS

des missions locales en 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, la mission locale propose une offre de service complète.

Logement



176 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

219 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



297 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

160 missions locales proposent des ateliers de mobilité

216 missions locales ont des référents mobilité

Santé



362 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

254 missions locales proposent les services d'un psychologue

344 missions locales mènent une action d'accès au droit à une couverture maladie

Numérique



321 missions locales proposent un libre accès à internet

132 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

5 391 jeunes bénéficient de cursus numérique en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

200 missions locales ont une procédure interne de gestion des situations inquiétantes

185 missions locales ont formé les professionnels aux discriminations

191 missions locales ont animés des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



8 283¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

339 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

174 657² entreprises en contact

Justice



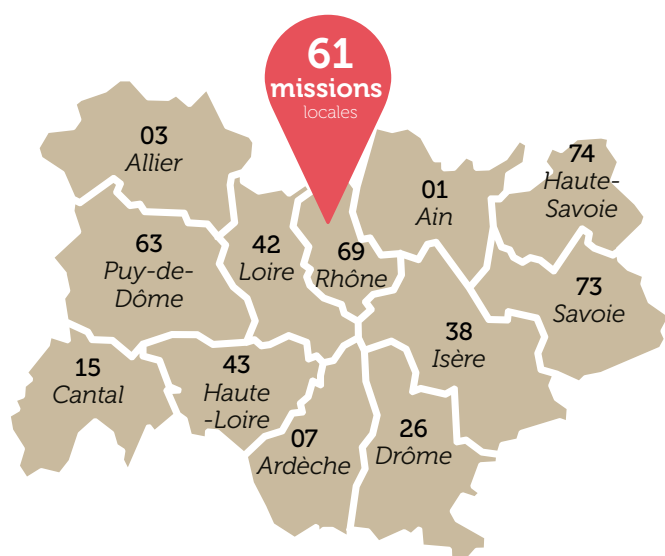
324 missions locales travaillent avec les services de la justice

134 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 395 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **629** lieux d'accueil
- **1 584** professionnels de l'insertion
- **149** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

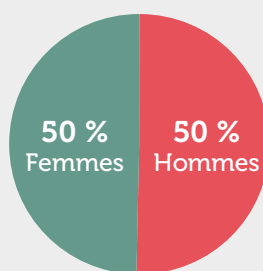


- **130 700** reçus en entretien
- **77 800** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **49 600** reçus en premier accueil

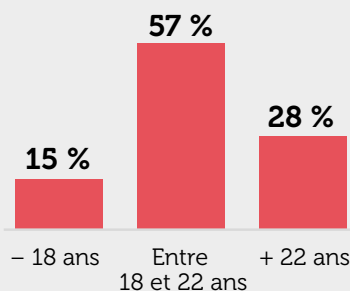
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

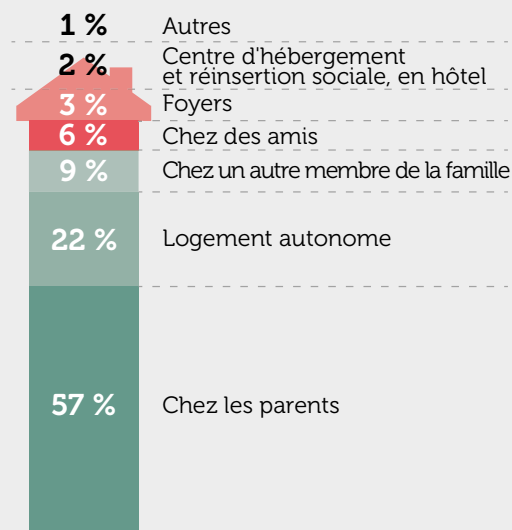
Sexe



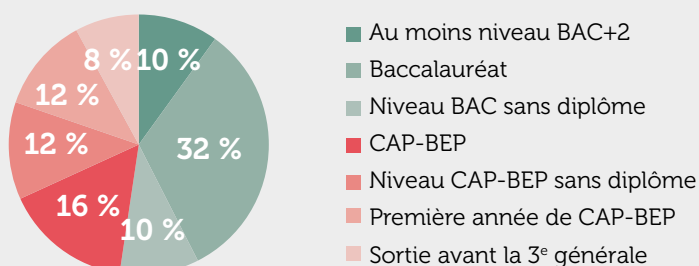
Âge



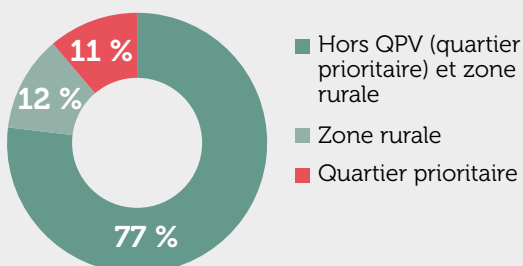
Logement



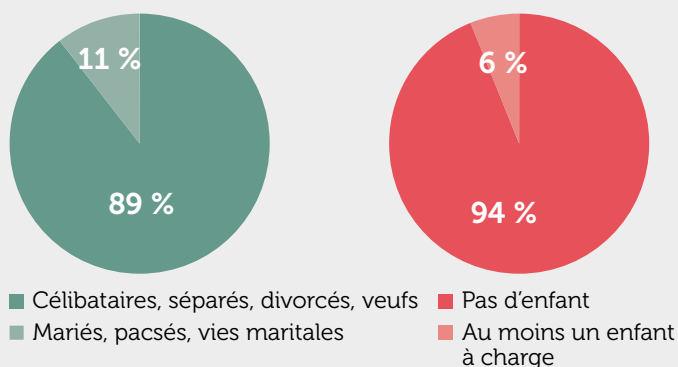
Formation



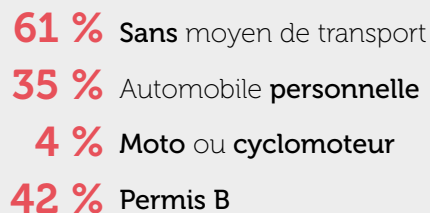
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

4 280

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

6 300¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

14 430²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

9 100

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

7 510³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

62 300 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

64 700



dont **Contrats aidés**

13 800



dont en **alternance**

4 100



Entrées **en formation**

23 200



Retours **en formation initiale**

1 700



Immersion **en entreprise**

14 800

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



22 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

32 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



45 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

21 missions locales proposent des ateliers de mobilité

29 missions locales ont des référents mobilité

Santé



56 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

36 missions locales proposent les services d'un psychologue

53 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



46 missions locales proposent un libre accès à internet

14 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

1 160 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

24 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

27 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

29 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



974¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

52 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

23 417² entreprises en contact

Justice



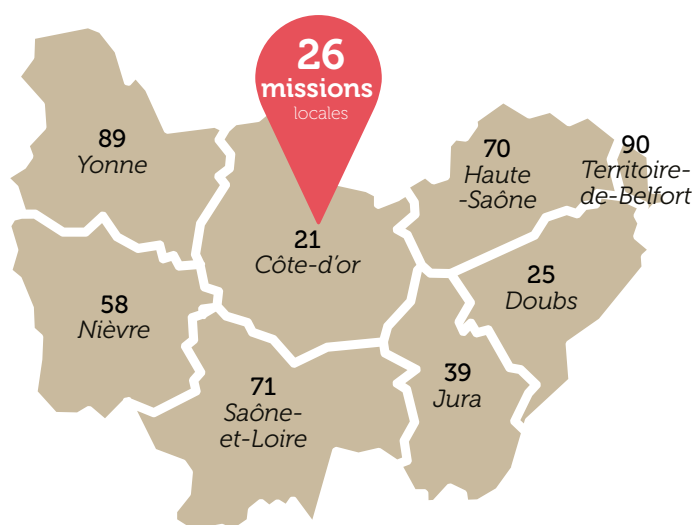
45 missions locales travaillent avec les services de la justice

16 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 58 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **252** lieux d'accueil
- **546** professionnels de l'insertion
- **44** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

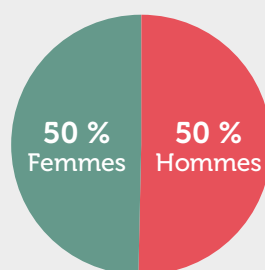


- **48 000** reçus en entretien
- **30 100** en demande d'insertion (au 31/12/2016)
- **17 300** reçus en premier accueil

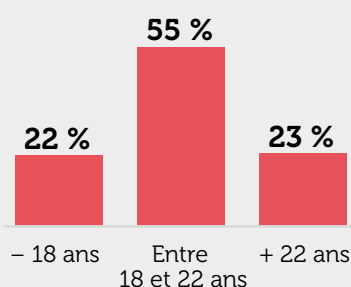
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

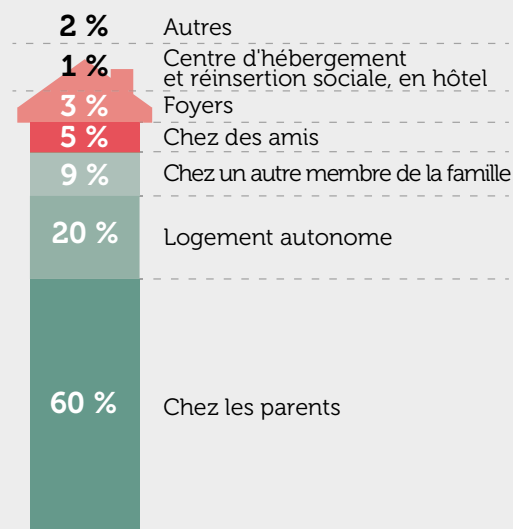
Sexe



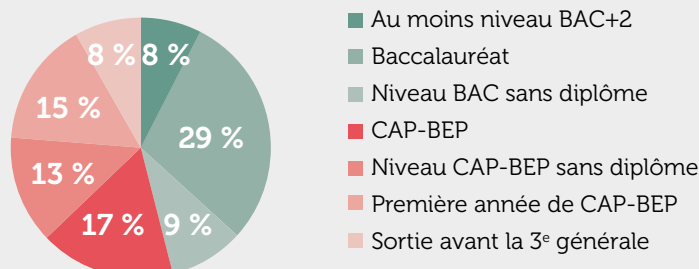
Âge



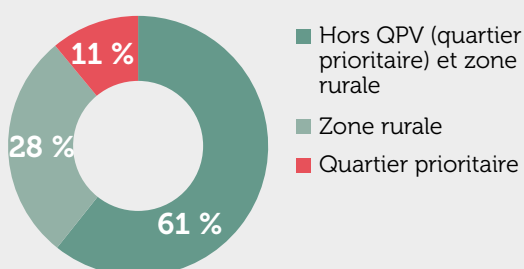
Logement



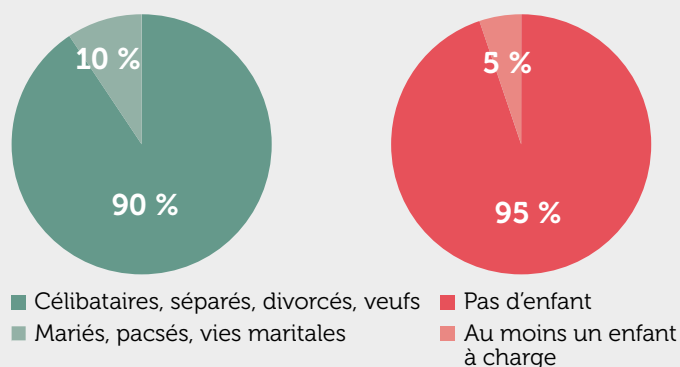
Formation



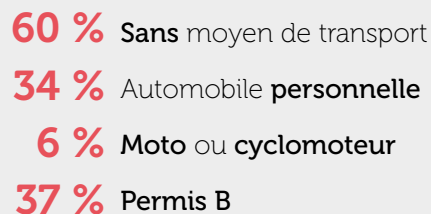
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

4 360

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

2 020¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

6 160²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

4 920

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

3 560³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

21 200 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

23 200



dont **Contrats aidés**

5 200



dont en **alternance**

1 200



Entrées **en formation**

8 700



Retours **en formation initiale**

700



Immersions **en entreprise**

4 600

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



11 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

12 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



17 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

11 missions locales proposent des ateliers de mobilité

9 missions locales ont des référents mobilité

Santé



23 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

13 missions locales proposent les services d'un psychologue

22 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



19 missions locales proposent un libre accès à internet

10 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

990 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

14 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

12 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

12 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



387¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

16 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

8 475² entreprises en contact

Justice

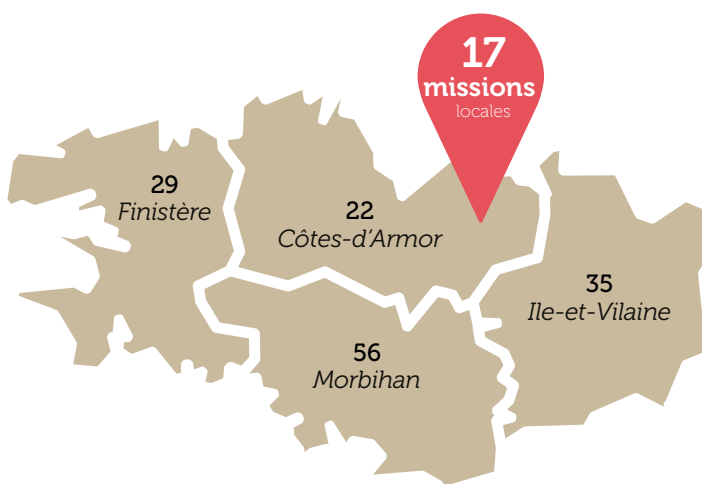


17 missions locales travaillent avec les services de la justice

9 missions locales interviennent en milieu carcéral

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **421** lieux d'accueil
- **605** professionnels de l'insertion
- **82** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

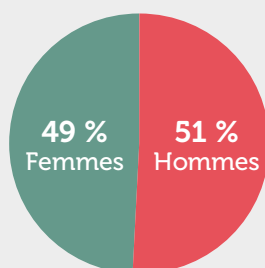


- **48 500** reçus en entretien
- **29 900** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **19 000** reçus en premier accueil

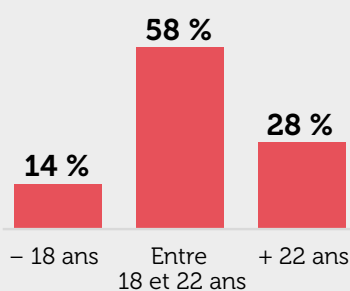
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

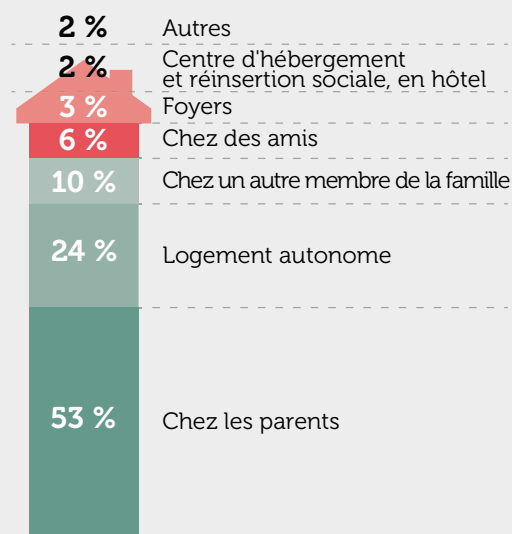
Sexe



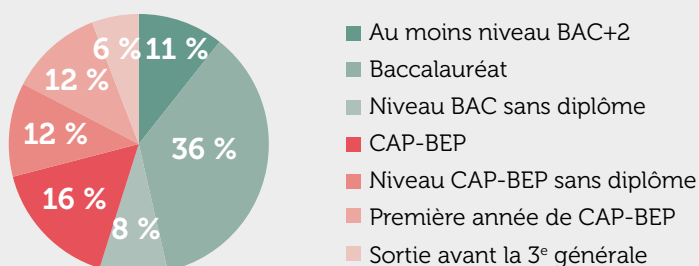
Âge



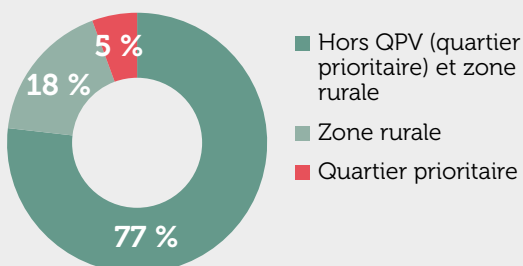
Logement



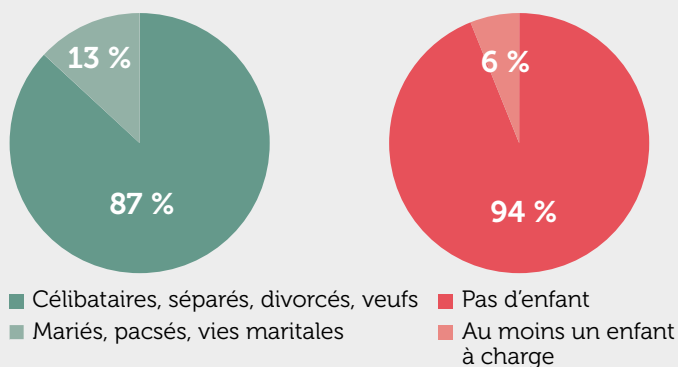
Formation



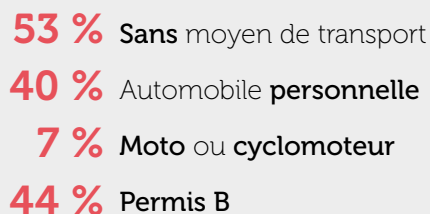
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité





Chiffres clés des missions locales en 2016

BRETAGNE

ARML Bretagne – www.missions-locales-bretagne.fr

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

4 430

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale : pour accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable)

3 040¹

Entrées dans l'expérimentation Garantie jeunes

(accompagnement intensif et global combiné à une allocation mensuelle garantie)

5 250²

Jeunes entrés en délégation de PPAE

en partenariat avec Pôle emploi

4 140

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

2 070³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

24 400 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

27 100



dont **Contrats aidés**

4 100



dont en **alternance**

1 700



Entrées **en formation**

9 600



Retours **en formation initiale**

500



Immersion **en entreprise**

7 400

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



6 missions locales

proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

7 missions locales

développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



12 missions locales

mettent en place l'aide financière à la mobilité

5 missions locales

proposent des ateliers de mobilité

7 missions locales

ont des référents mobilité

Santé



13 missions locales

travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

9 missions locales

proposent les services d'un psychologue

13 missions locales

mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



13 missions locales

proposent un libre accès à internet

5 missions locales

sont labellisées « Espace Public Numérique »

55 jeunes

bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

4 missions locales

ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

7 missions locales

ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

8 missions locales

ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



558¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

12 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

6 613² entreprises en contact

Justice



9 missions locales travaillent avec les services de la justice

1 mission locale intervient en milieu carcéral

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **369** lieux d'accueil
- **452** professionnels de l'insertion
- **37** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

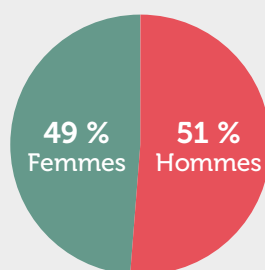


- **43 600** reçus en entretien
- **27 400** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **15 600** reçus en premier accueil

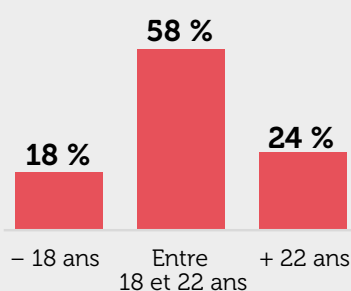
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

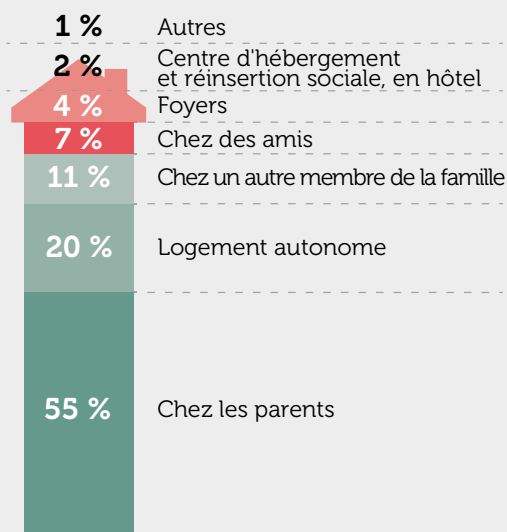
Sexe



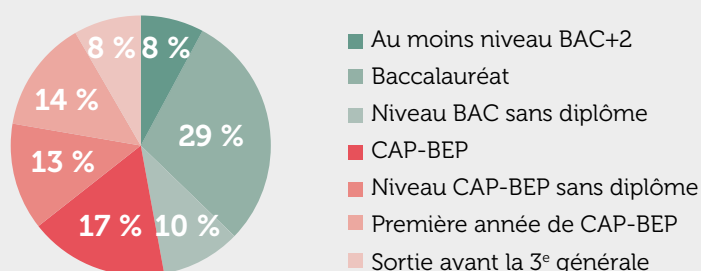
Âge



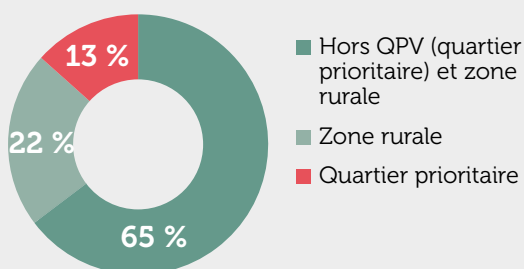
Logement



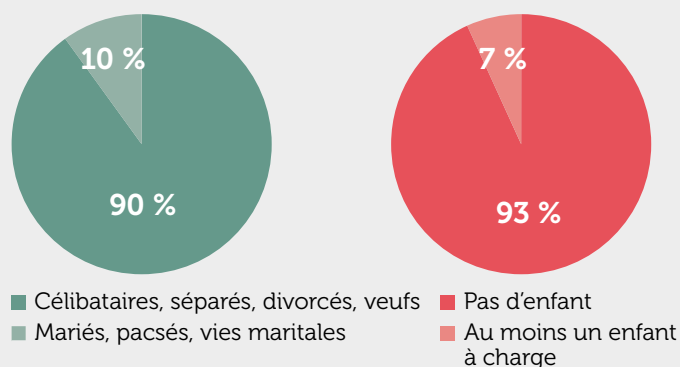
Formation



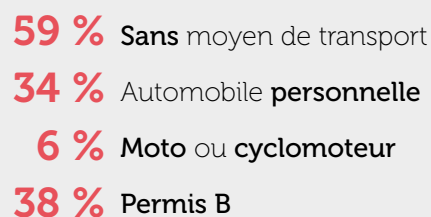
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

2 860

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

1 660¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

5 960²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

3 100

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

3 290³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

20 700 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

22 200



dont **Contrats aidés**

4 300



dont en **alternance**

1 100



Entrées **en formation**

9 500



Retours **en formation initiale**

600



Immersions **en entreprise**

4 200

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



6 missions locales

proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

12 missions locales

développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



13 missions locales

mettent en place l'aide financière à la mobilité

8 missions locales

proposent des ateliers de mobilité

5 missions locales

ont des référents mobilité

Santé



15 missions locales

travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

13 missions locales

proposent les services d'un psychologue

14 missions locales

mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



15 missions locales

proposent un libre accès à internet

7 missions locales

sont labellisées « Espace Public Numérique »

Radicalisation Discrimination

8 missions locales

ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

11 missions locales

ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

7 missions locales

ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



287¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

16 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

8 325² entreprises en contact

Justice

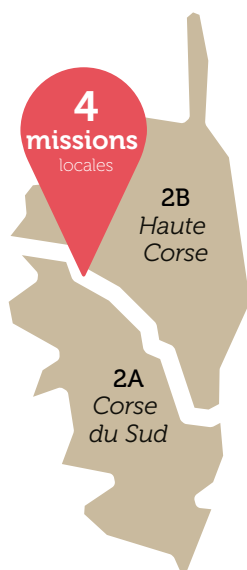


16 missions locales travaillent avec les services de la justice

5 missions locales interviennent en milieu carcéral

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **56** lieux d'accueil
- **63** professionnels de l'insertion
- **4** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

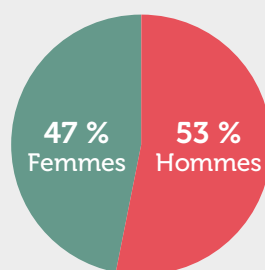


- **5 900** reçus en entretien
- **3 700** en demande d'insertion (au 31/12/2016)
- **2 100** reçus en premier accueil

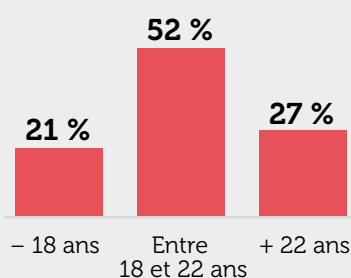
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

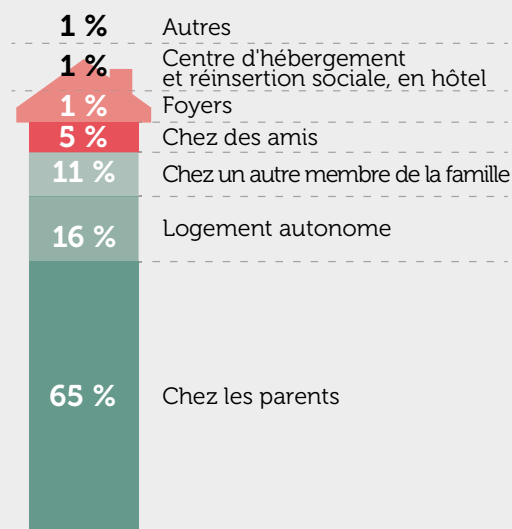
Sexe



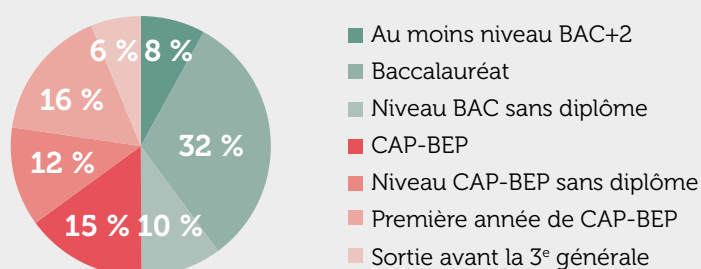
Âge



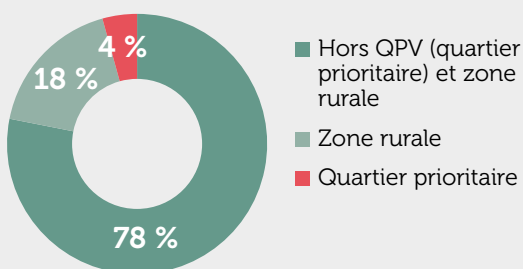
Logement



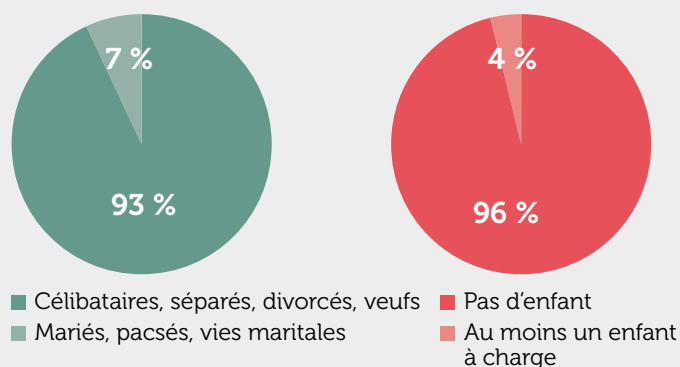
Formation



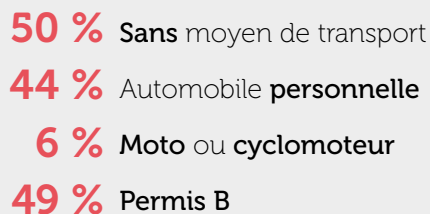
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

410

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale : pour accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable)

290¹

Entrées dans l'expérimentation Garantie jeunes

(accompagnement intensif et global combiné à une allocation mensuelle garantie)

920²

Jeunes entrés en délégation de PPAE

en partenariat avec Pôle emploi

340

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

400³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

3 000 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

3 000



dont **Contrats aidés**

500



dont **en alternance**

300



Entrées **en formation**

1 100



Retours **en formation initiale**

100



Immersion **en entreprise**

900

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



1 mission locale

propose un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

1 mission locale

développe un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



2 missions locales

mettent en place l'aide financière à la mobilité

1 mission locale

propose des ateliers de mobilité

1 mission locale

a des référents mobilité

Santé



3 missions locales

travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

1 mission locale

propose les services d'un psychologue

3 missions locales

mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



3 missions locales

proposent un libre accès à internet

1 mission locale

est labellisée « Espace Public Numérique »

12 jeunes

bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

2 missions locales

ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

1 mission locale

a formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

2 missions locales

ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



2 missions locales

proposent un service d'aide à la création d'entreprise

1 506¹ entreprises

en contact

Justice



2 missions locales

travaillent avec les services de la justice

1 mission locale

intervient en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 3 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **533** lieux d'accueil
- **1048** professionnels de l'insertion
- **76** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

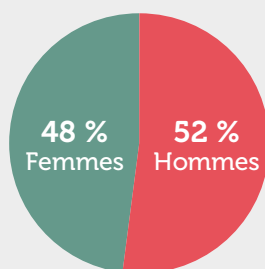


- **90 700** reçus en entretien
- **57 900** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **32 100** reçus en premier accueil

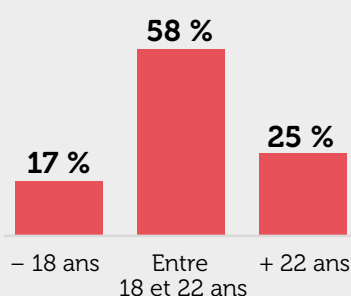
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

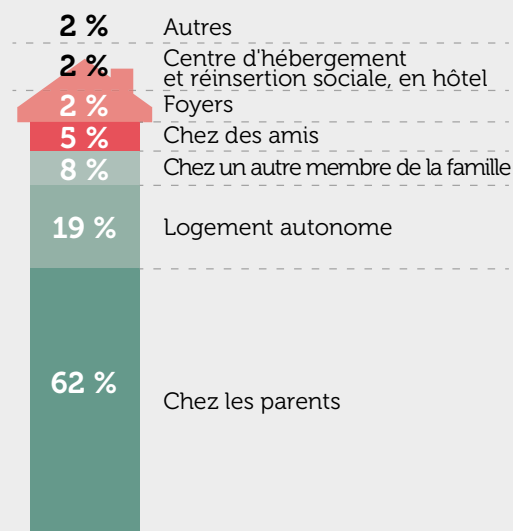
Sexe



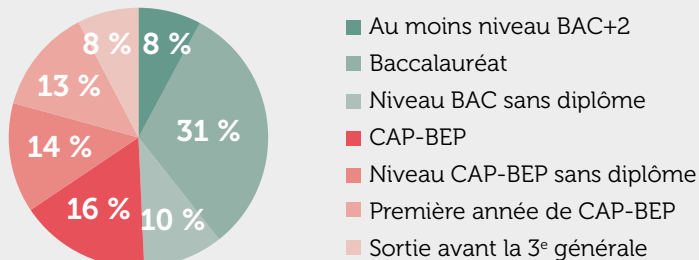
Âge



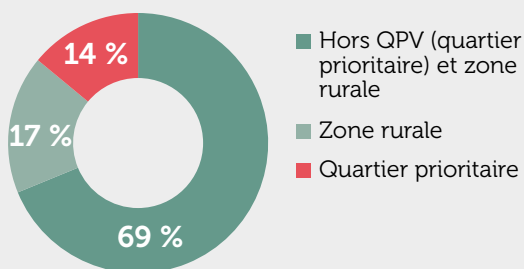
Logement



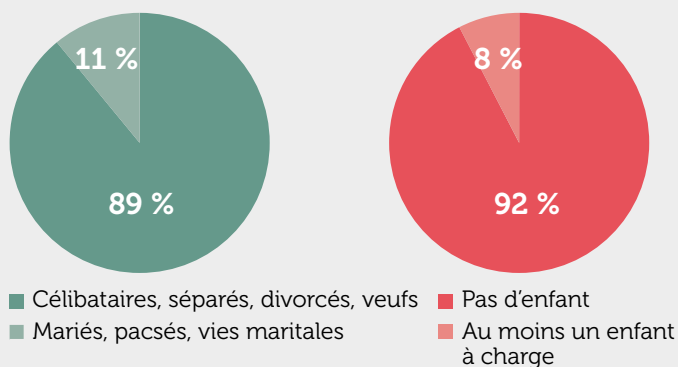
Formation



Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

9 760

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

3 330¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

12 910²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

8 750

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

5 620³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

45 000 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

45 100



dont **Contrats aidés**

8 900



dont en **alternance**

2 800



Entrées **en formation**

22 500



Retours **en formation initiale**

1 100



Immersion **en entreprise**

13 500

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



20 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

15 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



29 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

16 missions locales proposent des ateliers de mobilité

26 missions locales ont des référents mobilité

Santé



37 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

23 missions locales proposent les services d'un psychologue

35 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



32 missions locales proposent un libre accès à internet

13 missions locales ont labellisée « Espace Public Numérique »

804 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

28 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

23 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

19 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



689¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

36 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

16 866² entreprises en contact

Justice



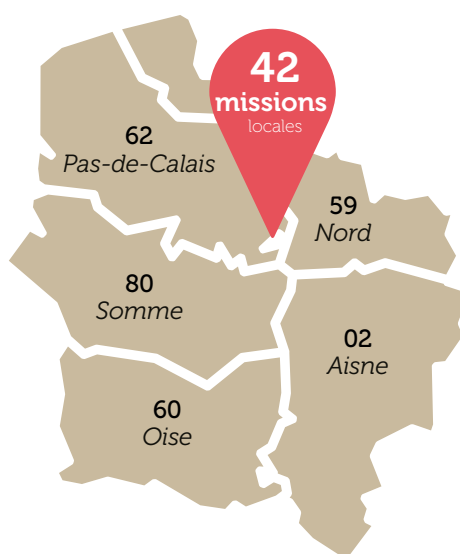
31 missions locales travaillent avec les services de la justice

10 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 41 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/Icare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **981** lieux d'accueil
- **1 942** professionnels de l'insertion
- **120** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

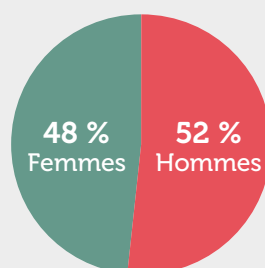


- **141 200** reçus en entretien
- **91 700** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **43 300** reçus en premier accueil

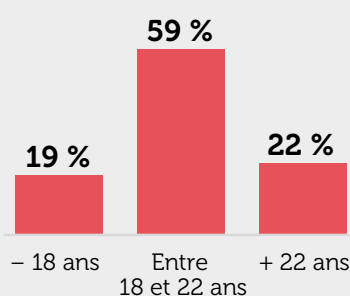
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

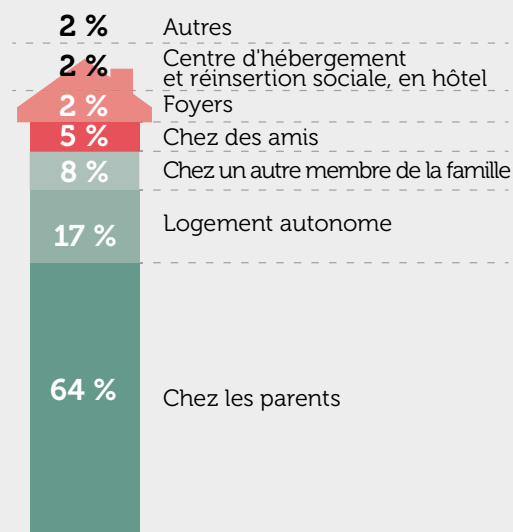
Sexe



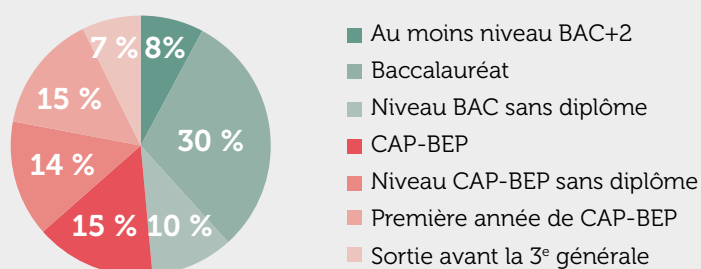
Âge



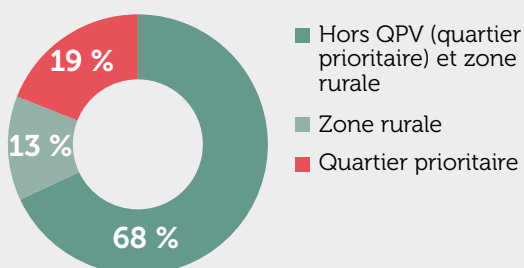
Logement



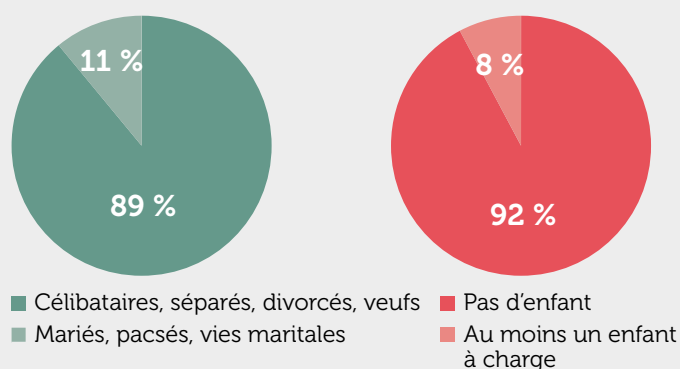
Formation



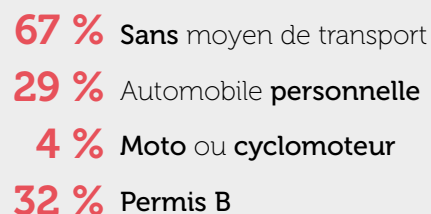
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

9 930

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale : pour accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable)

9 510¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif et global combiné à une allocation mensuelle garantie)

15 480²

Jeunes entrés en délégation de PPAE

en partenariat avec Pôle emploi

12 860

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

8 670³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

67 900 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

82 900



dont **Contrats aidés**

13 100



dont **en alternance**

4 100



Entrées **en formation**

30 200



Retours **en formation initiale**

1 700



Immersions **en entreprise**

25 800

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICES DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de services complète.

Logement



19 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

28 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



29 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

22 missions locales proposent des ateliers de mobilité

26 missions locales ont des référents mobilité

Santé



34 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

25 missions locales proposent les services d'un psychologue

30 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



33 missions locales proposent un libre accès à internet

16 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

897 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

20 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

14 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

18 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



540¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

33 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

17 198² entreprises en contact

Justice



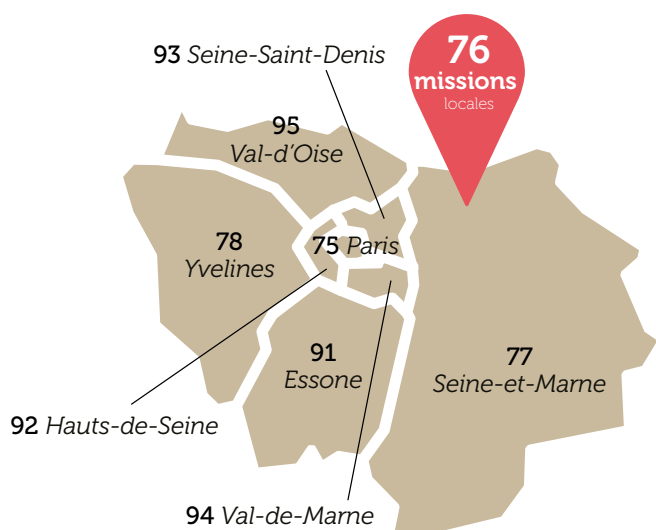
35 missions locales travaillent avec les services de la justice

11 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 37 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **610** lieux d'accueil
- **1 799** professionnels de l'insertion
- **94** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

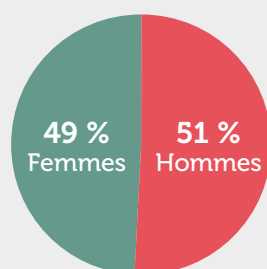


- **174 400** reçus en entretien
- **105 200** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **69 700** reçus en premier accueil

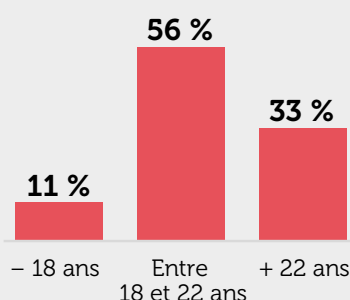
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

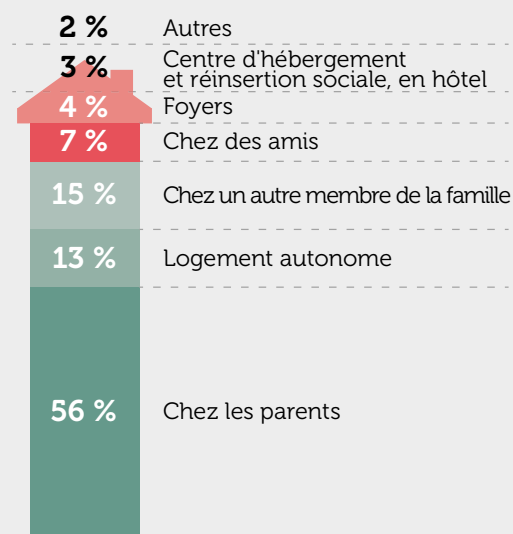
Sexe



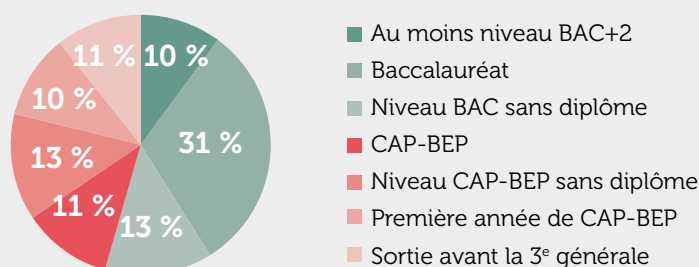
Âge



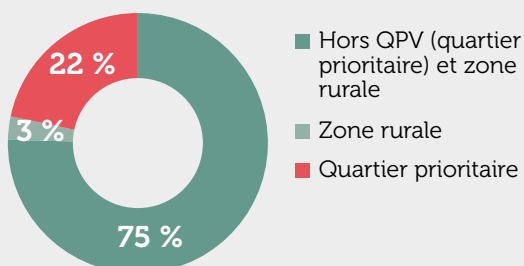
Logement



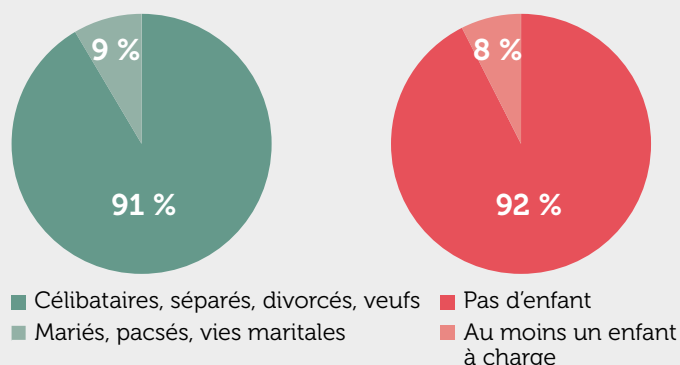
Formation



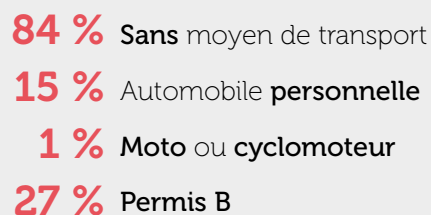
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

10 780

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

4 520¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

17 380²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

11 710

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

8 560³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

73 000 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

62 100



dont **Contrats aidés**

10 600



dont en **alternance**

5 600



Entrées **en formation**

33 200



Retours **en formation initiale**

2 400



Immersion **en entreprise**

7 500

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



27 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

34 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



45 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

23 missions locales proposent des ateliers de mobilité

36 missions locales ont des référents mobilité

Santé



61 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

42 missions locales proposent les services d'un psychologue

52 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



53 missions locales proposent un libre accès à internet

18 missions locales ont labellisée « Espace Public Numérique »

485 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

36 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

32 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

29 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



1 084¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

57 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

15 683² entreprises en contact

Justice



57 missions locales travaillent avec les services de la justice

22 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 65 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/Icare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **634** lieux d'accueil
- **748** professionnels de l'insertion
- **92** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

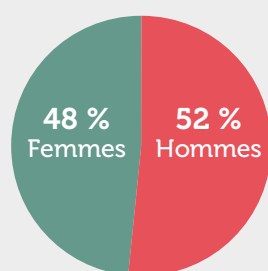


- **58 000** reçus en **entretien**
- **35 000** en **demande d'insertion**
(au 31/12/2016)
- **20 300** reçus en **premier accueil**

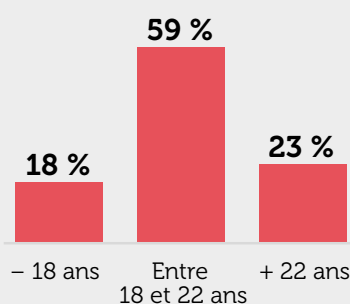
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

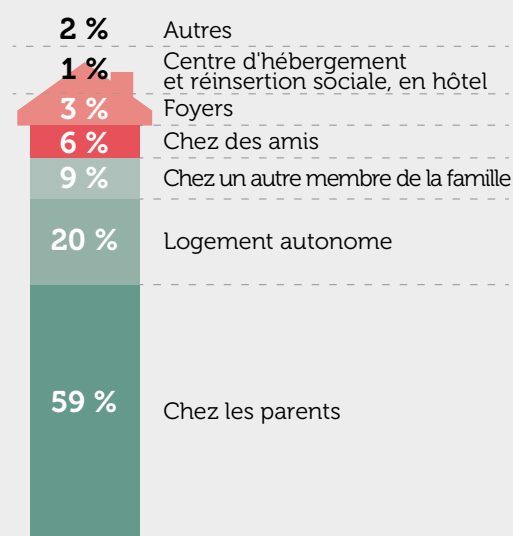
Sexe



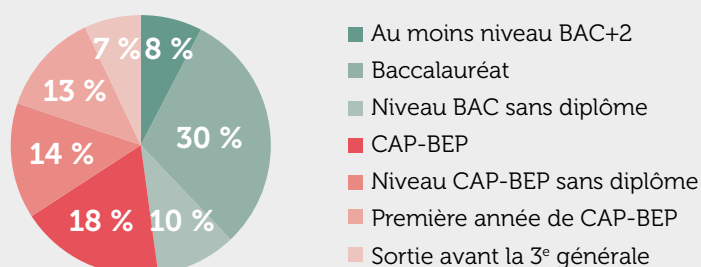
Âge



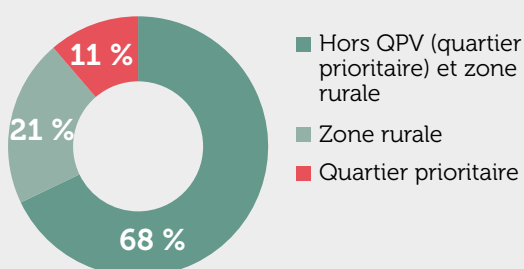
Logement



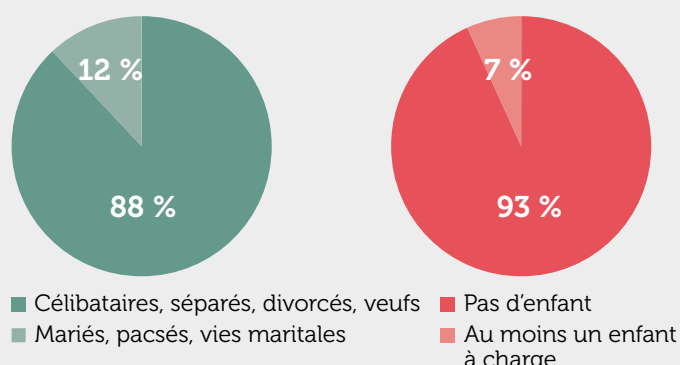
Formation



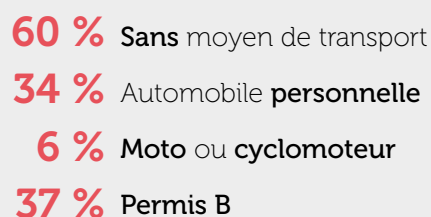
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

4 820

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

3 070¹

Entrées dans l'expérimentation Garantie jeunes

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

8 920²

Jeunes entrés en délégation de PPAE

en partenariat
avec Pôle emploi

5 450

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

3 720³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

28 500 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

30 100



dont **Contrats aidés**

6 500



dont **en alternance**

1 400



Entrées **en formation**

11 900



Retours **en formation initiale**

600



Immersion **en entreprise**

10 000

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



14 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

14 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



16 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

6 missions locales proposent des ateliers de mobilité

13 missions locales ont des référents mobilité

Santé



21 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

15 missions locales proposent les services d'un psychologue

21 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



18 missions locales proposent un libre accès à internet

6 missions locales ont labellisée « Espace Public Numérique »

470 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

11 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

10 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

10 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



1 136¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

19 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

11 761² entreprises en contact

Justice



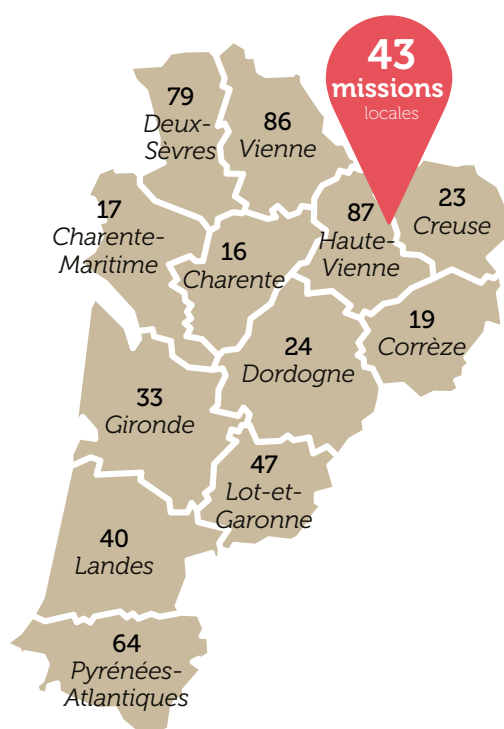
17 missions locales travaillent avec les services de la justice

9 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 23 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **831** lieux d'accueil
- **1 294** professionnels de l'insertion
- **99** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

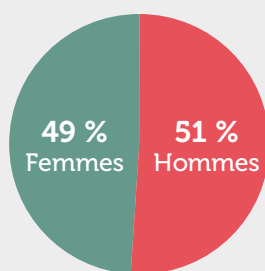


- **103 900** reçus en entretien
- **64 000** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **40 200** reçus en premier accueil

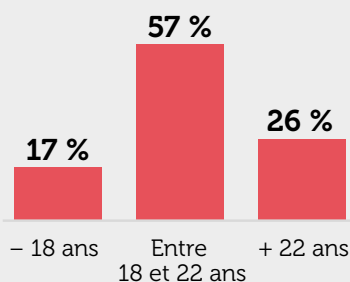
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

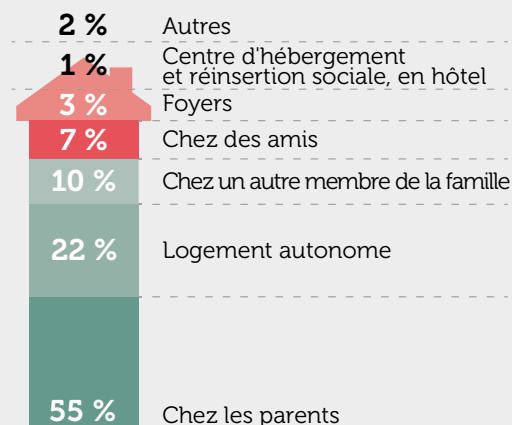
Sexe



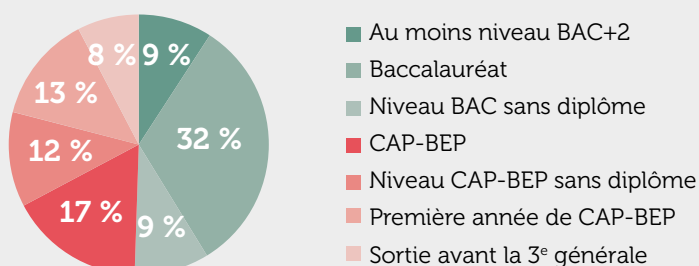
Âge



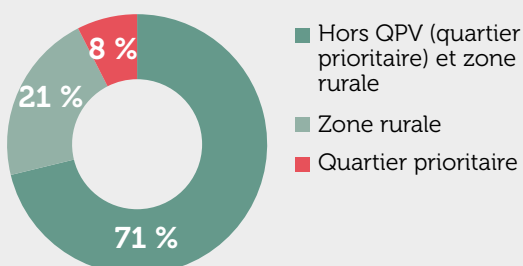
Logement



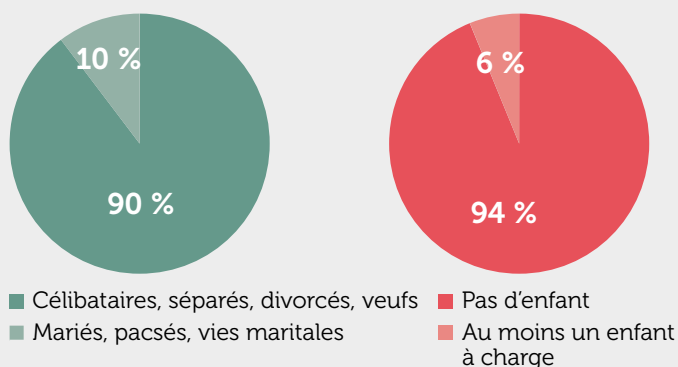
Formation



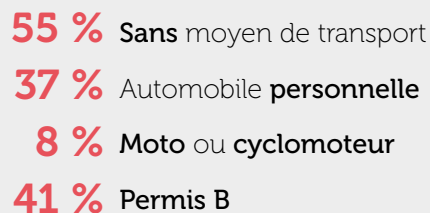
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

5 380

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

5 810¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

12 850²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

7 230

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

7 020³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

51 500 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

61 200



dont **Contrats aidés**

9 700



dont en **alternance**

3 600



Entrées **en formation**

24 300



Retours **en formation initiale**

1 300



Immersion **en entreprise**

16 200

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



18 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

22 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



31 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

17 missions locales proposent des ateliers de mobilité

25 missions locales ont des référents mobilité

Santé



31 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

28 missions locales proposent les services d'un psychologue

35 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



27 missions locales proposent un libre accès à internet

15 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

224 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

16 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

18 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

25 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



561¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

33 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

20 415² entreprises en contact

Justice



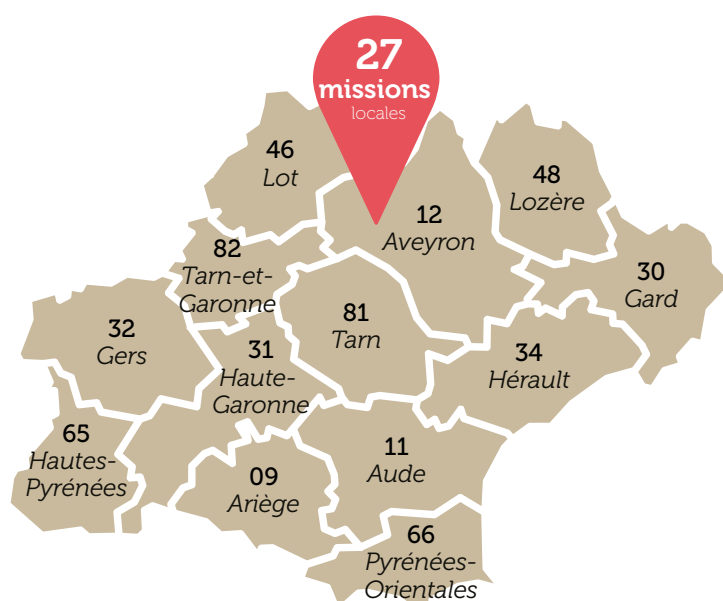
32 missions locales travaillent avec les services de la justice

22 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 39 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **629** lieux d'accueil
- **1 148** professionnels de l'insertion
- **96** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

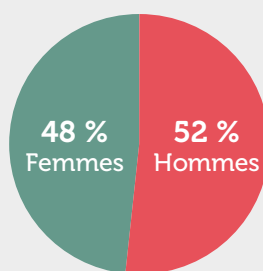


- **108 600** reçus en entretien
- **69 500** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **40 200** reçus en premier accueil

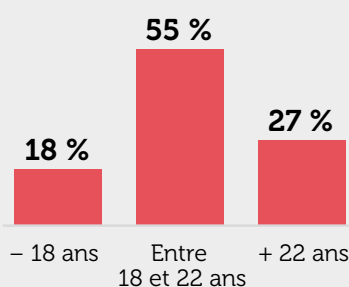
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

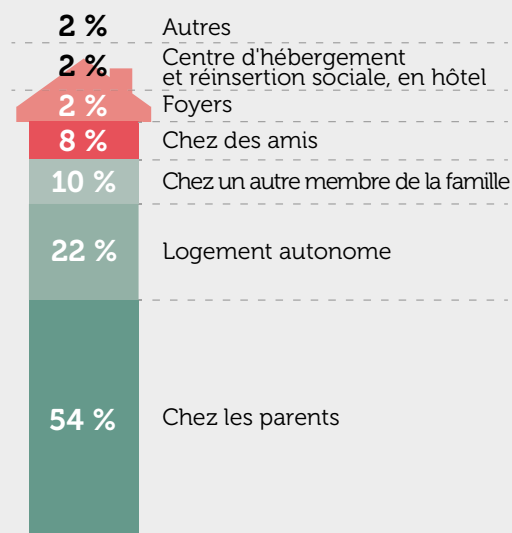
Sexe



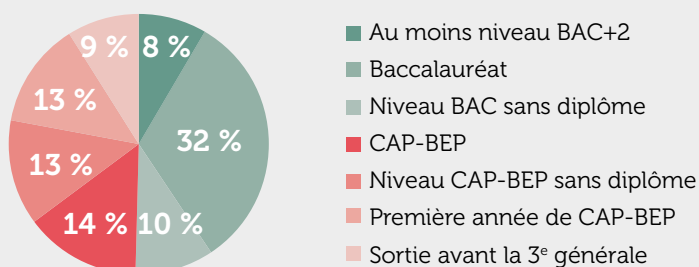
Âge



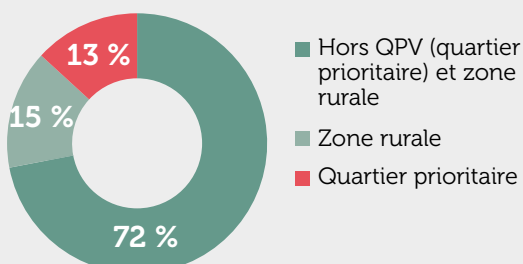
Logement



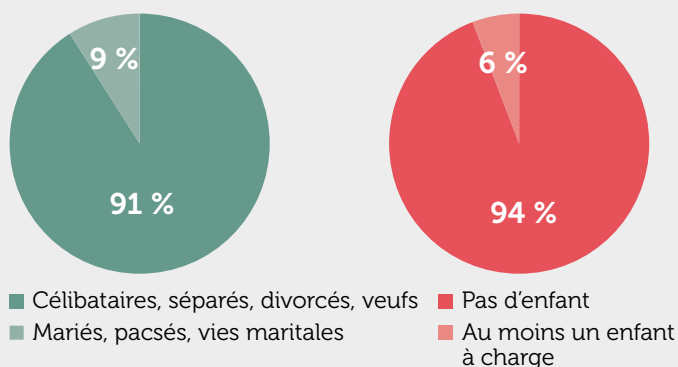
Formation



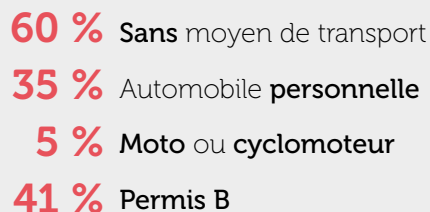
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

9 170

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

5 830¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

14 860²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

8 840

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

6 600³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

49 700 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

47 900



dont **Contrats aidés**

9 300



dont en **alternance**

4 000



Entrées **en formation**

24 600



Retours **en formation initiale**

1 400



Immersion **en entreprise**

12 000

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



5 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

11 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



16 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

7 missions locales proposent des ateliers de mobilité

13 missions locales ont des référents mobilité

Santé



20 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

13 missions locales proposent les services d'un psychologue

18 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



19 missions locales proposent un libre accès à internet

7 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

120 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

10 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

12 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

7 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



609 ¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

17 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

18 143 ² entreprises en contact

Justice



19 missions locales travaillent avec les services de la justice

8 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 21 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **368** lieux d'accueil
- **625** professionnels de l'insertion
- **62** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

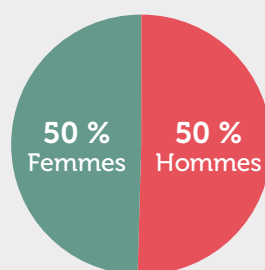


- **51 300** reçus en **entretien**
- **31 200** en **demande d'insertion**
(au 31/12/2016)
- **19 200** reçus en **premier accueil**

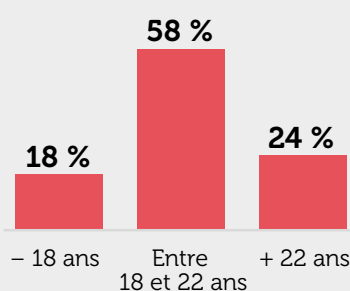
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

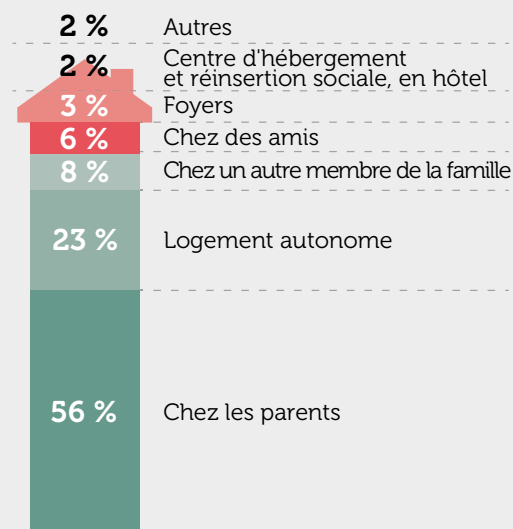
Sexe



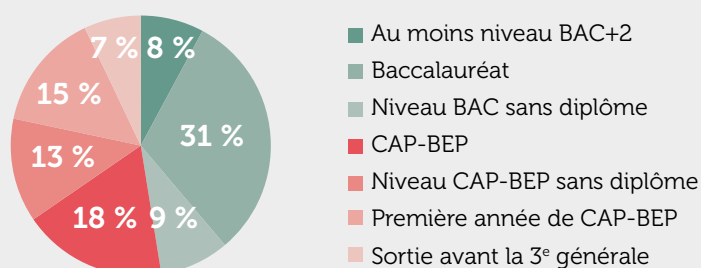
Âge



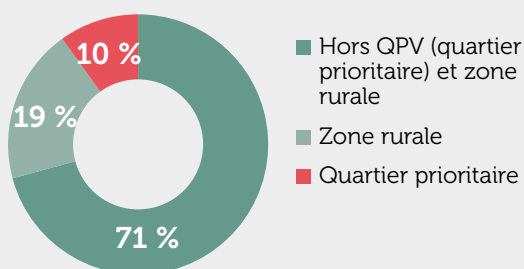
Logement



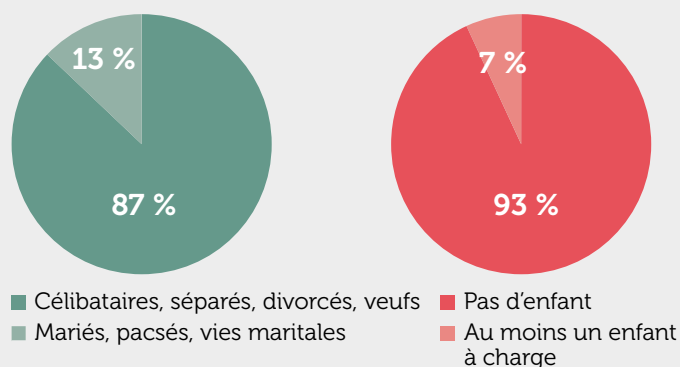
Formation



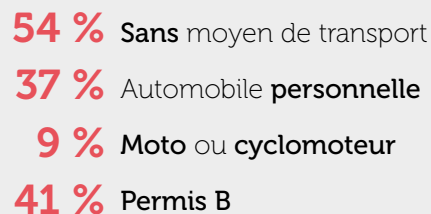
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

4 200

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale : pour accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable)

2 540¹

Entrées dans l'expérimentation Garantie jeunes

(accompagnement intensif et global combiné à une allocation mensuelle garantie)

7 950²

Jeunes entrés en délégation de PPAE

en partenariat avec Pôle emploi

6 190

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

2 840³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

24 700 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées en emploi

28 900



dont Contrats aidés

6 000



dont en alternance

1 600



Entrées en formation

9 200



Retours en formation initiale

600



Immersions en entreprise

5 400

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



7 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

7 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



13 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

6 missions locales proposent des ateliers de mobilité

9 missions locales ont des référents mobilité

Santé



17 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

12 missions locales proposent les services d'un psychologue

17 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



13 missions locales proposent un libre accès à internet

6 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

12 jeunes bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

9 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

4 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

6 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



300¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

14 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

7 514² entreprises en contact

Justice



13 missions locales travaillent avec les services de la justice

5 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 18 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/Icare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **429** lieux d'accueil
- **986** professionnels de l'insertion
- **92** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

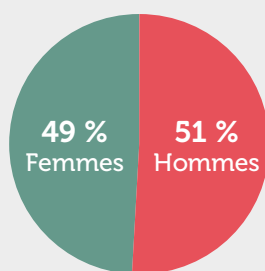


- **107 800** reçus en entretien
- **68 700** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **38 700** reçus en premier accueil

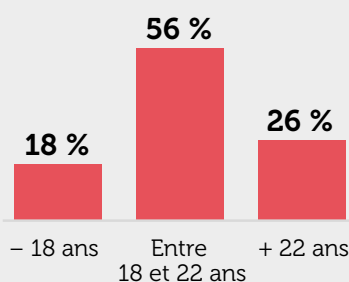
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

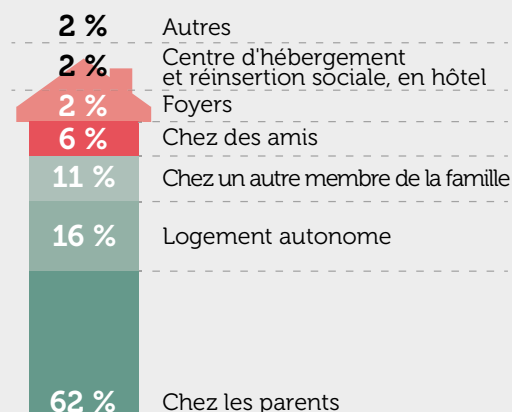
Sexe



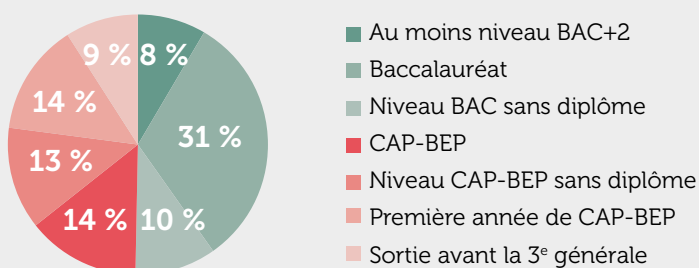
Âge



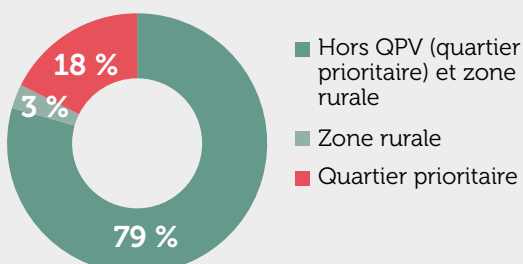
Logement



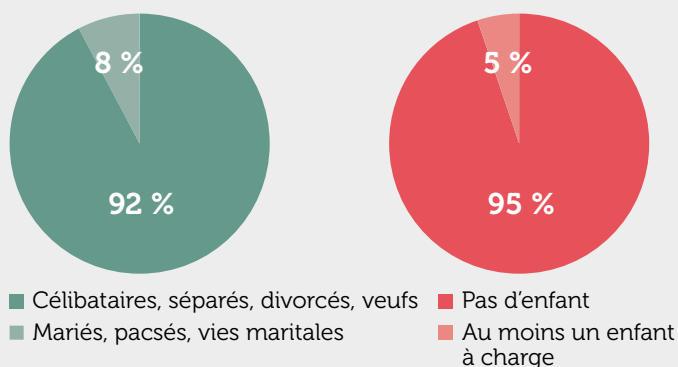
Formation



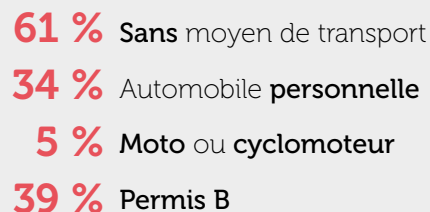
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

10 840

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

2 500¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

13 290²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

8 120

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

5 530³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

50 800 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

51 500



dont **Contrats aidés**

9 200



dont en **alternance**

3 100



Entrées **en formation**

26 100



Retours **en formation initiale**

1 300



Immersions **en entreprise**

6 200

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



15 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

17 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



23 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

11 missions locales proposent des ateliers de mobilité

12 missions locales ont des référents mobilité

Santé



22 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

16 missions locales proposent les services d'un psychologue

22 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



22 missions locales proposent un libre accès à internet

9 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

Radicalisation Discrimination

12 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

13 missions locales ont formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

13 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



920 ¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

25 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

13 592 ² entreprises en contact

Justice



22 missions locales travaillent avec les services de la justice

10 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 26 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LA MISSION LOCALE

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **34** lieux d'accueil
- **87** professionnels de l'insertion
- **5** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

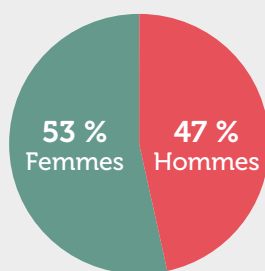


- **9 600** reçus en **entretien**
- **5 900** en **demande d'insertion**
(au 31/12/2016)
- **2 700** reçus en **premier accueil**

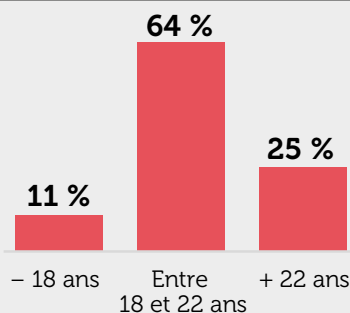
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

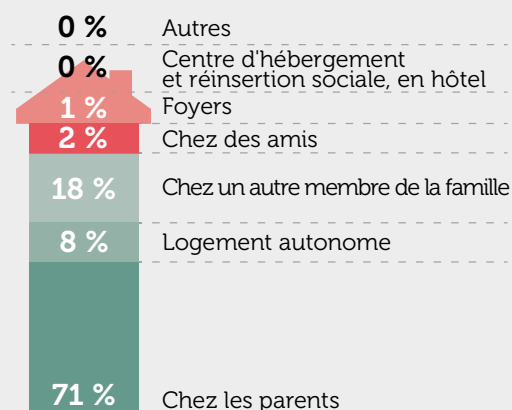
Sexe



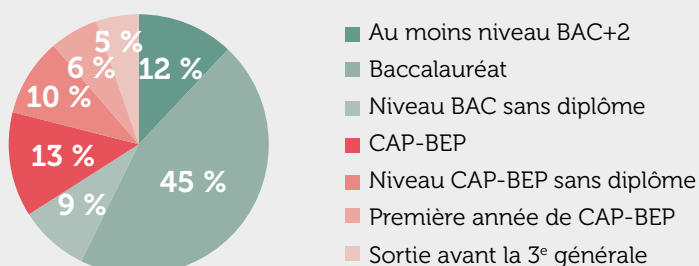
Âge



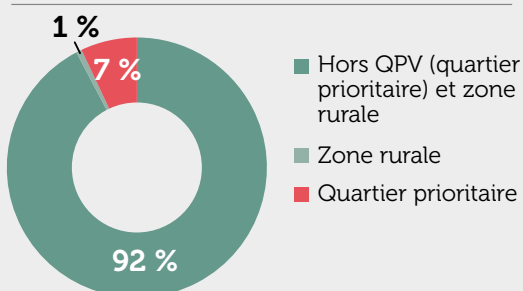
Logement



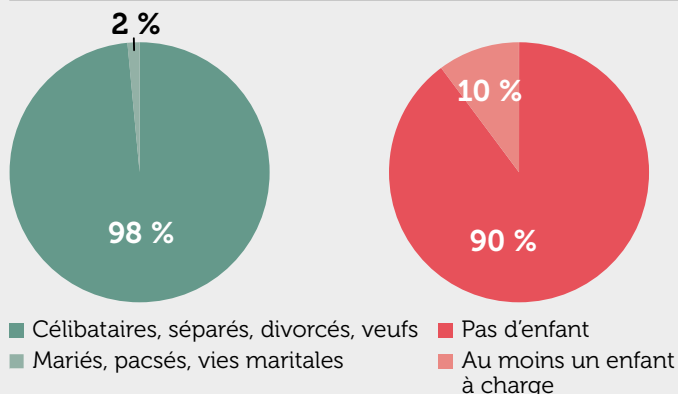
Formation



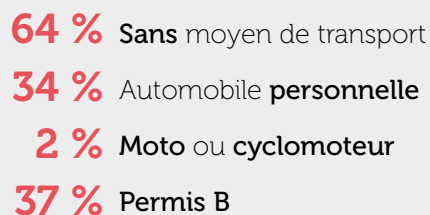
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

720

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

140¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

360²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

500

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

1 360³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

3 800 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

2 400



dont **Contrats aidés**

1 500



dont en **alternance**

200



Entrées **en formation**

2 800



Retours **en formation initiale**

100



Immersion **en entreprise**

200

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, la mission locale propose une offre de service complète.

Mobilité



1 mission locale
propose des ateliers
de mobilité

1 mission locale
a des référents mobilité

Santé



1 mission locale
travaille en partenariat
avec la Caisse primaire
d'assurance maladie

1 mission locale
propose les services
d'un psychologue

1 mission locale
mène une action d'accès
au droit à la couverture
maladie

Numérique



1 mission locale
propose un libre accès
à internet

Radicalisation Discrimination

1 mission locale
a mis en place une procédure
de signalement
de radicalisation

1 mission locale
a animé des ateliers
sur le thème « Valeurs
de la République »

Relation entreprises



**103¹ salariés d'entreprise
ou retraités** parrainent
des jeunes

1 mission locale
propose un service d'aide
à la création d'entreprise

872² entreprises
en contact

Justice

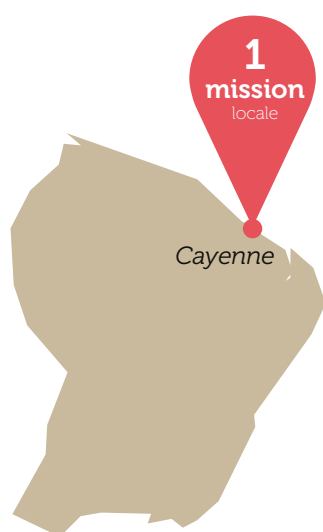


1 mission locale
travaille avec les services
de la justice

Source Enquête DMML 2016 (sur 1 mission locale ayant répondu) – 1 : Source i-milo/Icare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LA MISSION LOCALE

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **6 lieux** d'accueil
- **39 professionnels** de l'insertion
- **3 référents** entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

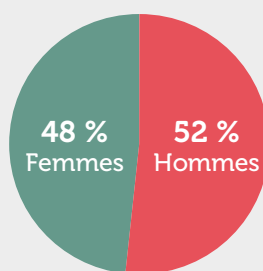


- **3 600** reçus en **entretien**
- **1 900** en **demande d'insertion**
(au 31/12/2016)
- **1 600** reçus **en premier accueil**

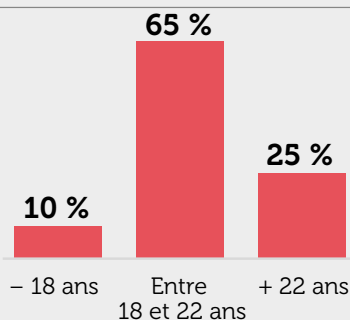
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

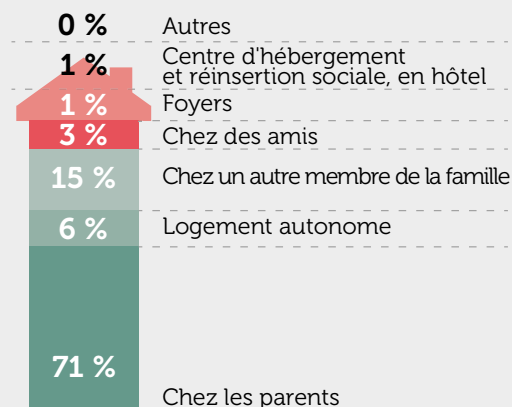
Sexe



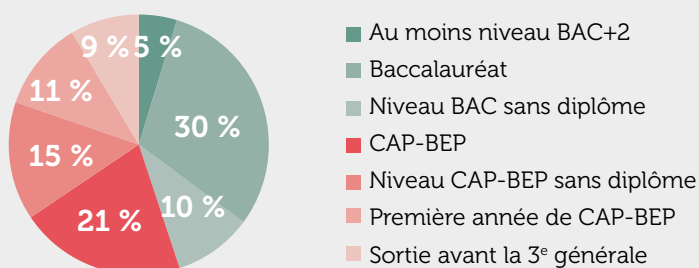
Âge



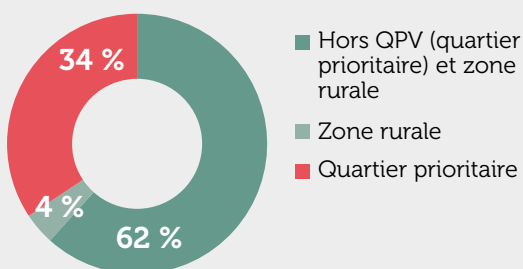
Logement



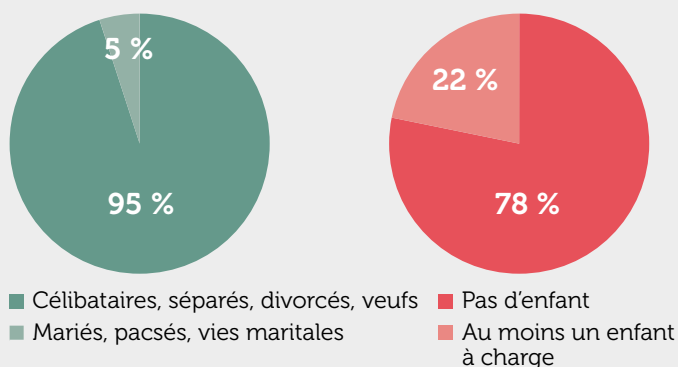
Formation



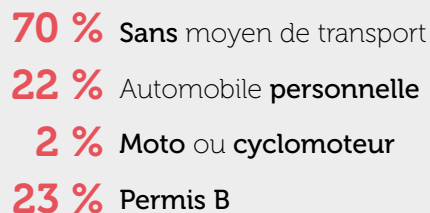
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

230

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale : pour accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable)

110¹

Entrées dans l'expérimentation Garantie jeunes

(accompagnement intensif et global combiné à une allocation mensuelle garantie)

190²

Jeunes entrés en délégation de PPAE

en partenariat avec Pôle emploi

110

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

950³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

900 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

600



dont **Contrats aidés**

500



dont en **alternance**

5



Entrées **en formation**

300



Retours **en formation initiale**

2



Immersions **en entreprise**

300

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, la mission locale propose une offre de service complète.

Logement



1 mission locale propose un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

1 mission locale développe un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



1 mission locale a des référents mobilité

Santé



1 mission locale travaille en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

1 mission locale propose les services d'un psychologue

1 mission locale mène une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



1 mission locale propose un libre accès à internet

Radicalisation Discrimination

1 mission locale a mis en place une procédure de signalement de radicalisation

1 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



361¹ entreprises en contact

Justice



1 mission locale travaille avec les services de la justice

1 mission locale intervient en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 1 mission locale ayant répondu) – 1 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **55** lieux d'accueil
- **352** professionnels de l'insertion
- **14** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

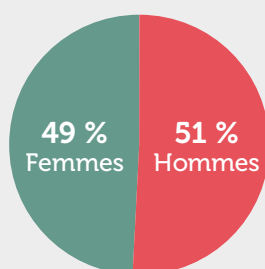


- **33 900** reçus en entretien
- **22 200** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **9 500** reçus en premier accueil

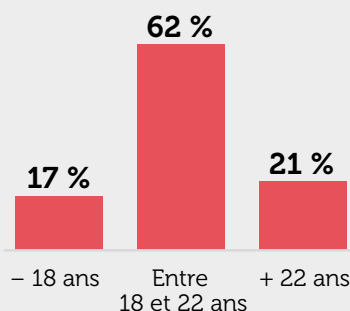
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

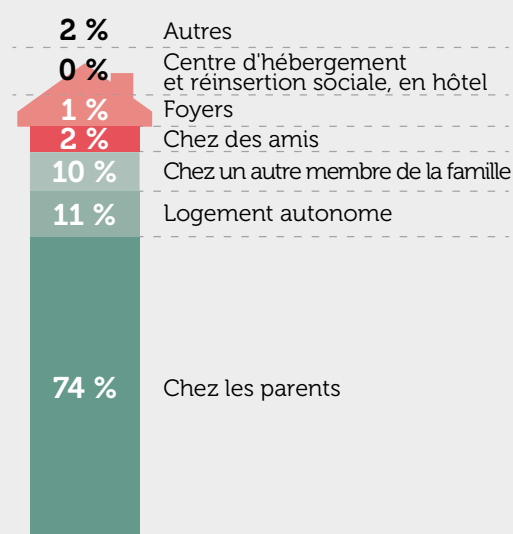
Sexe



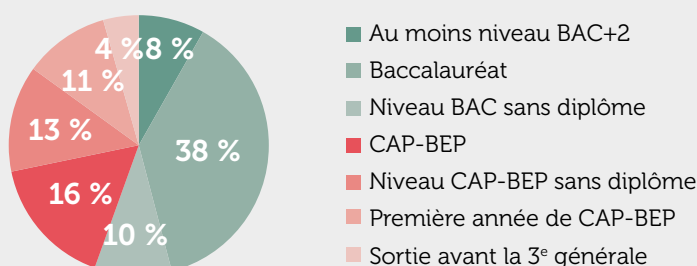
Âge



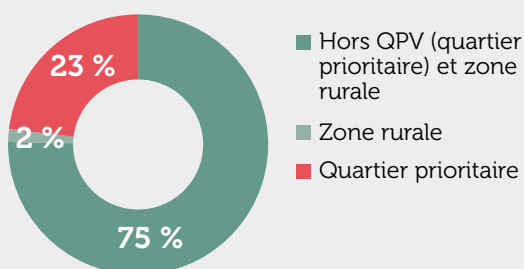
Logement



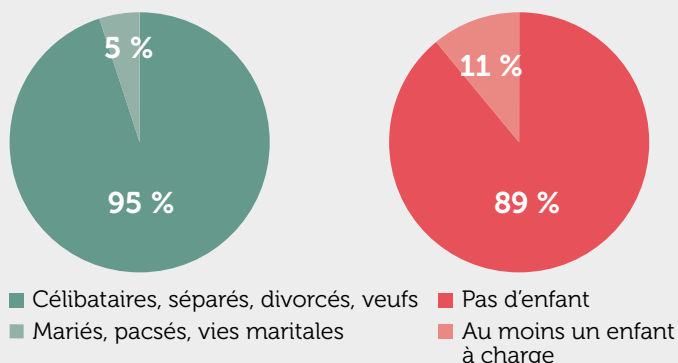
Formation



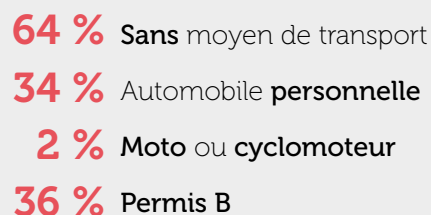
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

1 060

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale :
pour accompagner les jeunes en
difficulté vers l'emploi durable)

1 960¹

**Entrées dans l'expérimentation
Garantie jeunes**

(accompagnement intensif
et global combiné à une allocation
mensuelle garantie)

4 310²

**Jeunes entrés
en délégation de PPAE**

en partenariat
avec Pôle emploi

1 550

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

2 670³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement
éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

14 900 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

9 000



dont **Contrats aidés**

3 000



dont en **alternance**

1 800



Entrées **en formation**

9 900



Retours **en formation initiale**

200



Immersion **en entreprise**

11 100

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



2 missions locales

proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

3 missions locales

développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



3 missions locales

mettent en place l'aide financière à la mobilité

2 missions locales

proposent des ateliers de mobilité

2 missions locales

ont des référents mobilité

Santé



4 missions locales

travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

3 missions locales

proposent les services d'un psychologue

4 missions locales

mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



4 missions locales

proposent un libre accès à internet

3 missions locales

sont labellisées « Espace Public Numérique »

162 jeunes

bénéficient des cursus numériques en partenariat avec la Fondation Orange

Radicalisation Discrimination

2 missions locales

ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

1 mission locale

a animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



36¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

4 missions locales

proposent un service d'aide à la création d'entreprise

2 670² entreprises en contact

Justice



4 missions locales

travaillent avec les services de la justice

2 missions locales

interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 4 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **59** lieux d'accueil
- **133** professionnels de l'insertion
- **6** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

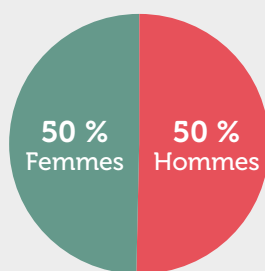


- **14 300** reçus en **entretien**
- **9 500** en **demande d'insertion**
(au 31/12/2016)
- **3 600** reçus en **premier accueil**

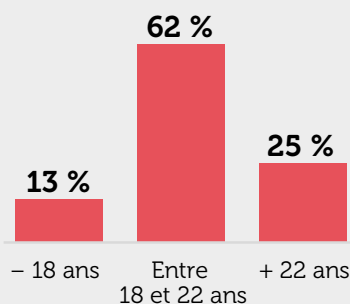
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

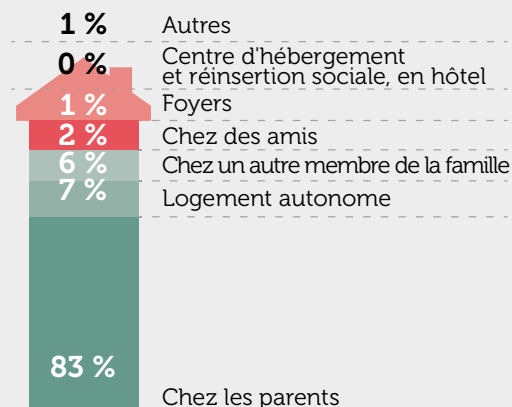
Sexe



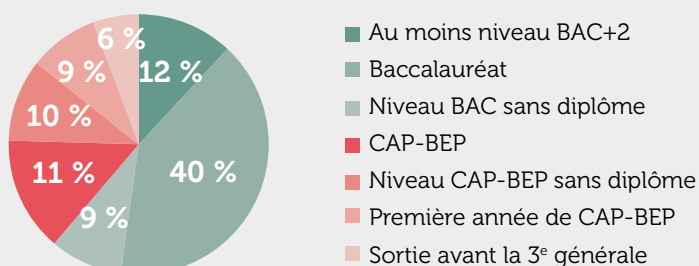
Âge



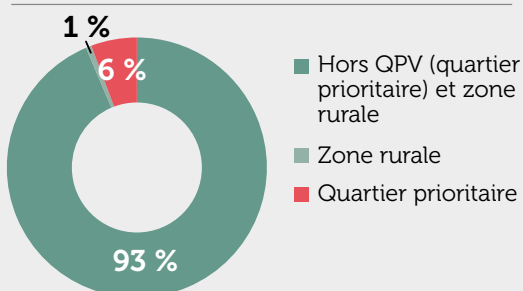
Logement



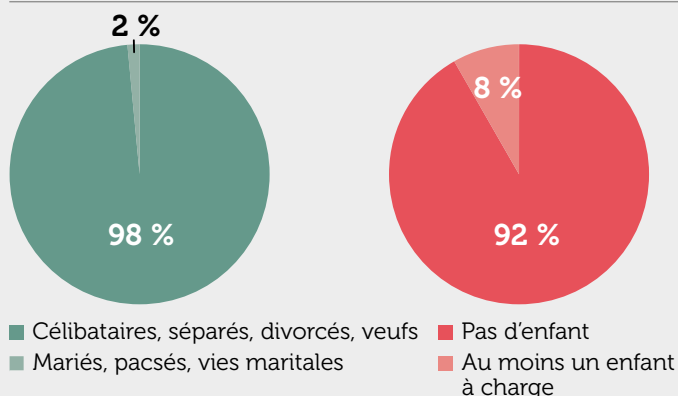
Formation



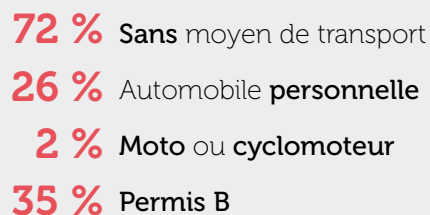
Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

50

Jeunes entrés en Civis

(Contrat d'insertion dans la vie sociale : pour accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable)

1 370¹

Entrées dans l'expérimentation Garantie jeunes

(accompagnement intensif et global combiné à une allocation mensuelle garantie)

500²

Jeunes entrés en délégation de PPAE

en partenariat avec Pôle emploi

560

Jeunes sortis de Civis

en emploi ou en formation

1 470³

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Source i-milo/DARES 2016 – 1 : Source ASP/DGEFP/MPP – 2 : Source Pôle emploi/DGEFP/MPP – 3 : Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

4 500 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

3 100



dont **Contrats aidés**

1 200



dont en **alternance**

300



Entrées **en formation**

1 800



Retours **en formation initiale**

100



Immersions **en entreprise**

1 100

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



2 missions locales proposent un hébergement d'urgence par l'intermédiaire du SAMU social

2 missions locales développent un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



2 missions locales mettent en place l'aide financière à la mobilité

2 missions locales proposent des ateliers de mobilité

Santé



2 missions locales travaillent en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

2 missions locales proposent les services d'un psychologue

2 missions locales mènent une action d'accès au droit à la couverture maladie

Numérique



2 missions locales proposent un libre accès à internet

2 missions locales sont labellisées « Espace Public Numérique »

Radicalisation Discrimination

2 missions locales ont mis en place une procédure de signalement de radicalisation

1 mission locale a formé les professionnels à la prévention de la radicalisation

2 missions locales ont animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



99¹ salariés d'entreprise ou retraités parrainent des jeunes

2 missions locales proposent un service d'aide à la création d'entreprise

984² entreprises en contact

Justice



2 missions locales travaillent avec les services de la justice

2 missions locales interviennent en milieu carcéral

Source Enquête DMML 2016 (sur 2 missions locales ayant répondu) – 1 : Source i-milo/lcare/DMML – 2 : Source i-milo/DMML

LES MISSIONS LOCALES DANS LA RÉGION

Les missions locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie.



- **28** lieux d'accueil
- **50** professionnels de l'insertion
- **5** référents entreprise

Source i-milo/DARES 2016 – Enquête DMML 2016

LES JEUNES EN MISSION LOCALE

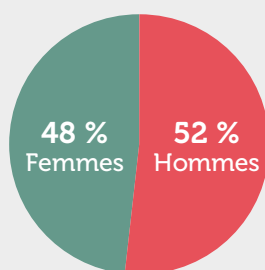


- **7 600** reçus en entretien
- **5 000** en demande d'insertion
(au 31/12/2016)
- **2 200** reçus en premier accueil

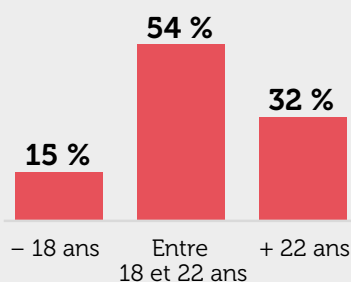
Source i-milo/DARES 2016

LE PROFIL DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

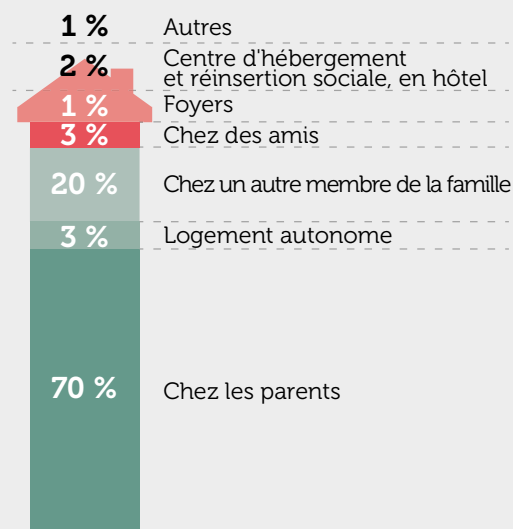
Sexe



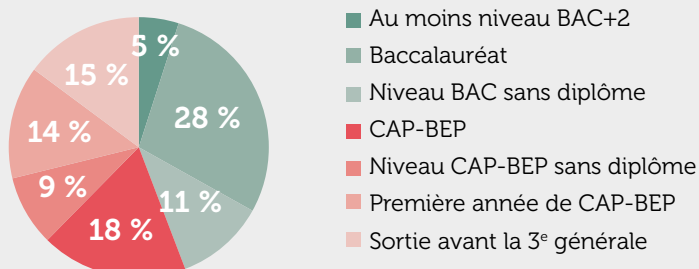
Âge



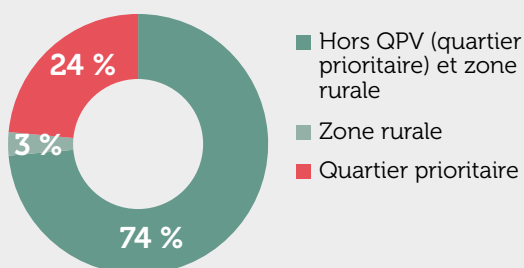
Logement



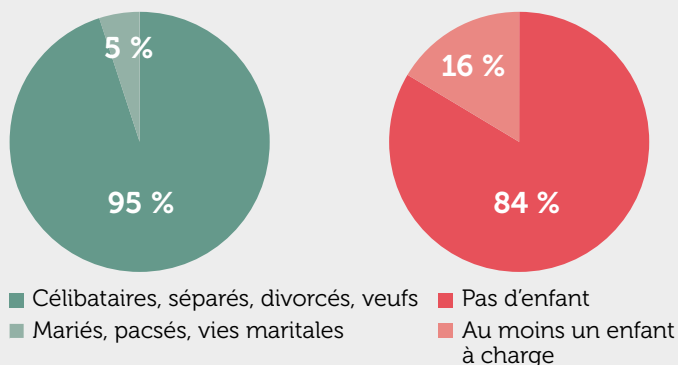
Formation



Zone d'habitation



Situation Familiale



Mobilité



Source i-milo/DARES 2016

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

460

Emplois d'avenir signés

(Contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi sous forme de CDD ou CDI de 1 à 3 ans)

Aucunes données relatives au CIVIS, la Garantie jeunes et le PPAE pour Mayotte en 2016, car la mission locale n'a commencé la mise en œuvre de parcours d'accompagnement nationaux qu'à partir du 1^{er} janvier 2017 avec le PACEA et la généralisation de la Garantie jeunes.

Source ASP/DGEFP/MPP

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

2 000 jeunes entrés en situation professionnelle



Entrées **en emploi**

800



dont **Contrats aidés**

500



dont en **alternance**

2



Entrées **en formation**

1 300



Retours **en formation initiale**

33



Immersions **en entreprise**

200

Source i-milo/DARES 2016

L'OFFRE DE SERVICE DES MISSIONS LOCALES

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, les missions locales proposent une offre de service complète.

Logement



1 mission locale développe un partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs

Mobilité



1 mission locale met en place l'aide financière à la mobilité

1 mission locale propose des ateliers de mobilité

1 mission locale a des référents mobilité

Santé



1 mission locale travaille en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie

1 mission locale propose les services d'un psychologue

1 mission locale mène une action d'accès au droit à la couverture maladie

Radicalisation Discrimination

1 mission locale a animé des ateliers sur le thème « Valeurs de la République »

Relation entreprises



262¹ entreprises en contact

Justice



1 mission locale travaille avec les services de la justice

Source Enquête DMML 2016 (sur 1 mission locale ayant répondu) - - 1 : Source i-milo/DMML



DÉLÉGUÉ MINISTÉRIEL

AUX MISSIONS LOCALES



Jean-Marc SEIJO-LOPEZ
Délégué ministériel

Amaria SEKOURI
Adjointe au Délégué
PNAE et relations institutionnelles
amarial.sekouri@sfg.social.gouv.fr

Assistance, soutien administratif, logistique

Sylvie PUSSEY – Assistante
01 44 38 34 96 – sylvie.pussey@sfg.social.gouv.fr
Samantha DAVID – Assistante apprentie
01 44 38 35 47 – samantha.david@sfg.social.gouv.fr
Frantz SIBOLY – Logistique
01 44 38 35 01 – frantz.siboly@sfg.social.gouv.fr

Nathalie PLASSE
Relations avec les
opérateurs économiques,
Communication
nathalie.plasse@sfg.social.gouv.fr

Adrien COQUELIN
Communication digitale
adrien.coquelin@sfg.social.gouv.fr

Vincent BOSCH
Systèmes d'information,
Bilan d'activité
vincent.bosch@sfg.social.gouv.fr

Karine BRARD-GUILLET
Parcours
d'accompagnement,
Processus métiers
karine.brard-guillet@sfg.social.gouv.fr

Rose MAZEAS
Accès à l'emploi
Éducation – Formation
rose.mazeas@sfg.social.gouv.fr

Marie-Josèphe de REDON
Insertion sociale
et autonomie
marie.josèphe.de-redon@sfg.social.gouv.fr

**Délégué ministériel aux missions locales
DMML**

Adresse postale 14, Avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP
Adresse bureaux : 18, Place des 5 Martyrs du Lycée Buffon – 75015 Paris
Mail : dmml.ledelegueministeriel@sg.social.gouv.fr
www : travail-emploi.gouv.fr/dmml

